

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION



Samedi 31 Mai 2014 - 2 chaâbane - N° 618 - Deuxième année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

www.dknews-dz.com

Une semaine décisive pour les réformes politiques qui entrent dans leur phase finale

Un agenda politique **CHARGÉ**

L'agenda politique s'annonce très chargé pour cette semaine, avec notamment le début des consultations sur la révision de la Constitution et la présentation du plan d'action du gouvernement portant mise en œuvre du programme du Président de la République devant le Parlement. Il s'agit donc de deux événements majeurs dans la vie politique nationale qui s'inscrivent dans un long processus conformément aux engagements pris par le Président de la République, Abdelaziz Bouteflika.

Pages 3-4



FIN DES TRAVAUX DE LA 17^E CONFÉRENCE MINISTÉRIELLE DU MNA **L'Algérie imprime sa vision et sa logique de paix et de sécurité**

Said Abjaoui

De l'avis de l'ensemble des observateurs, la rencontre à Alger des pays non-alignés est un succès important qui aura beaucoup d'implications sur la scène internationale dans la mesure où s'est dégagé un consensus portant sur les questions cruciales qui se posent actuellement à la communauté internationale. Un consensus s'est dégagé d'abord sur le plan de l'action diplomatique par rapport aux agendas de travail qui auront à s'accorder pour tout ce qui concerne les grands problèmes de l'heure. Désormais, il s'agira de densifier les relations bilatérales et multilatérales au sein du MNA pour construire un espace de coopération qui devrait les amener à de grandes convergences sur l'ensemble des intérêts du mouvement. Les pays non-alignés auront à se rencontrer assez souvent pour construire ensemble un plan de concertation qui tient compte pratiquement en temps réel des grands événements qui surviennent dans le domaine.

PP. 5 à 7



M^{ME} SUSANA MALCORRA
REPRÉSENTANTE DU SG DE L'ONU ► «Un vrai succès»

La ministre de la Solidarité salue le rôle des associations dans la consécration des valeurs de l'Etat



Page 9

HAMEL L'A ANNONCÉ À MASCARA
Vers une hausse du nombre des éléments féminins de la Sûreté nationale



Page 24

SANTÉ

Diabète

Une nouvelle piste de traitement

Pages 12-13

HISTOIRE

**ALGÉRIE - ESPAGNE
ORAN : 75^e anniversaire de l'arrivée des réfugiés espagnols en Algérie**

Page 14

FOOTBALL

EN AMICAL, CE SOIR 18 H À SION (SUISSE)

Algérie-Arménie

Rester sur la dynamique de victoires

Page 22

SÉTIF (EL-HAMMA)

Un différend entre transporteurs entraîne la mort d'un propriétaire de bus

TIZI-OUZOU
Un jeune de 26 ans tué à coup de poignard par des voyous

Page 10

Météo



Régions Nord : 24° à Alger

Temps ensoleillé et relativement chaud notamment vers l'Ouest. Les vents seront modérés près des côtes et variables à faibles vers l'intérieur. La mer sera peu agitée.

Régions Sud : 38° à Tamanrasset

Temps partiellement voilé vers le Hoggar/Tassili et dégagé ailleurs. Les vents seront variables avec de la chasse-sable localement.

	Max	Min
Alger	24°	17°
Oran	27°	17°
Annaba	23°	12°
Béjaïa	25°	16°
Tamanrasset	38°	25°

Horaires des prières

Samedi 2 chaâbane 1435

Fajr	03:43
Dohr	13:20
Asr	16:36
Maghreb	20:03
Isha	21:41



CET APRÈS-MIDI AU SIÈGE DU FLN Journée parlementaire

Le parti du Front de libération nationale (FLN), organisera une journée parlementaire cet après-midi à 15 h au siège national du parti à Hydra. Les travaux de cette journée seront présidés par le SG du parti M. Amar Saïdani. «Cette journée permettra aux parlementaires de débattre du programme d'action du gouvernement et recevoir les orientations des BPs», selon Said Bouhadja, membre du BP du parti du FLN chargé de l'information.



CET APRÈS-MIDI AU SIÈGE DU TAJ Réunion conjointe membres du BP-députés-sénateurs

Le président du parti du TAJ, le D' Amar Ghoul, présidera cet après-midi à 13h au siège du parti à Ben Aknoun, une réunion du bureau politique qui sera élargie aux députés et sénateurs du TAJ. Cette réunion portera sur le plan d'action du gouvernement.



DU 1^{ER} AU 20 JUIN Exposition de l'artiste Lamari Zine Eddine

L'Etablissement Arts et Culture de la wilaya d'Alger, organisera du 1^{er} au 20 juin à l'espace culturel Bachir-Mentouri, une exposition de l'artiste peintre Lamari Zine Eddine.



AUJOURD'HUI AU CRASC D'ORAN Colloque international sur le Sahara

Un colloque international axé sur différents domaines de recherche scientifique autour du Sahara est prévu aujourd'hui au Centre national de recherche en anthropologie sociale et culturelle (Crasc), basé à Oran. «Carrefours sahariens : vues des rives du Sahara» est le thème générique de cette rencontre de trois jours qui constitue la troisième édition d'un cycle thématique initié en partenariat avec l'Association de recherche sur l'Afrique de l'Ouest (Wara, Université de Boston, USA) et le Centre d'études maghrébines en Algérie (Cema, basé à Oran). Dans une note de présentation diffusée par le Crasc, le comité d'organisation souligne que ce colloque a pour objectif de contribuer au «renforcement des liens culturels, artistiques et historiques entre les populations vivant à l'intérieur et entre les rives du Sahara».

ASSOCIATION «EL YATIM» DE SÉTIF Renouvellement du bureau exécutif

Dans un communiqué rendu public hier, il a été annoncé le renouvellement du bureau exécutif de l'association El Yatim. A cet effet, M. Mhentel Tahar est confirmé dans son poste de président de l'association et M. Hebache Hosni dans celui de secrétaire général.

CE MATIN À 10H30 AU FORUM DE DK NEWS Conférence sur «Le rôle des antioxydants dans le traitement des maladies chroniques»

Le Forum de DK News accueille ce matin à 10h, d'éminents spécialistes pour une conférence-débat sur un thème d'actualité relatif aux maladies chroniques et aux antioxydants. Le rôle de la vitamine C et de la vitamine B3 dans le traitement des maladies chroniques, sera abordé. Les docteurs Ilyès Baghi, président de la Société algérienne de nutrition orthomoléculaire et Smail Meziani, directeur de l'Institut européen des antioxydants animeront la conférence. La rencontre aura lieu au centre de presse de notre publication, sis 3 rue du Djurdjura, Ben Aknoun, Alger.



DEMAIN À 10H30 Les dirigeants et joueurs du club du NRBBA, invités du Forum de DK News



Le Forum de DK News accueillera demain dimanche 1^{er} juin à 10h30 MM. Khrißat Djamel et Réda Bouzid, respectivement président du club et entraîneur du NRBBA pour une conférence-débat au cours de laquelle seront débattues les questions liées aux performances de l'équipe qui vise la Coupe d'Afrique et une participation à la Coupe du monde de volley-ball.

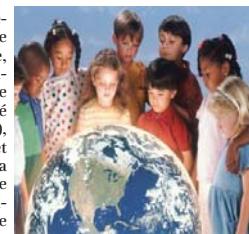
Le capitaine d'équipe Oumsaïd Amine et les joueurs Mehdi Hachemi et Tiboutine Abbas seront aussi présents à cette rencontre.

La conférence aura lieu au centre de presse de notre publication, sis 3 rue du Djurdjura - Ben Aknoun, Alger.

AUJOURD'HUI AU JARDIN TUNIS (EL-BIAR)

Célébration de la Journée mondiale de l'enfance

Al l'occasion de la célébration de la Journée mondiale de l'enfance, l'APC d'El Biar, en collaboration avec la cellule d'écoute de la 4^e Sûreté urbaine de Scala (Alger), l'Etablissement Arts et Culture, la direction de la jeunesse et des sports de la wilaya d'Alger, organisent aujourd'hui une manifestation spéciale jeunesse au niveau du jardin Tunis. A cet effet, divers activités dont une exposition sur l'environnement, des circuits d'éducation routière ainsi qu'un concert de Chab Yazid, seront organisées ce matin à partir de 9h au niveau dudit jardin.



CET APRÈS-MIDI À SÉTIF La psychiatrie coloniale en Algérie en débat

Le Café littéraire de la maison de la culture Houari-Boumediene de Sétif organise cet après-midi à partir de 14h une conférence-débat qui sera animée par le docteur Mabrouk Laoudji intitulée «La psychiatrie coloniale en Algérie».



DEMAIN AU FORUM DE LA SÛRETÉ NATIONALE Conférence sur le rôle de la police dans la protection des mineurs

A l'occasion de la Journée mondiale de l'enfance, le forum de la Sûreté nationale abrite demain dimanche 1^{er} juin à 9h, une conférence portant sur «La police dans la protection des mineurs», qui sera animée par un cadre de la direction générale de la Sûreté nationale, et ce à la salle des conférences, stand de la Dgsn sise aux Pins maritimes - Alger.

CINÉMATHÈQUE ALGÉRIENNE Hommage à Jean-Louis Hurst

La Cinémathèque algérienne organise, ce lundi 2 juin, à 18h, un hommage à la mémoire de Jean-Louis Hurst.



A cet occasion, une projection spéciale du documentaire «Les frères des frères», réalisé par Richards Copans, aura lieu en présence en avant-première, son premier court métrage intitulé «Le chemin du vent». L'accès est libre et gratuit.

P A R L E M E N T
L'APN reprend ses travaux
demain par la présentation
du plan d'action du gouvernement

Début de consultations politiques et présentation du plan d'action du gouvernement
Une semaine décisive pour les réformes politiques
qui entrent dans leur dernière phase

La semaine qui commence s'annonce décisive et déterminante quant à l'avenir de l'Algérie, avec le début des consultations politiques et la présentation du plan d'action du gouvernement. C'est aujourd'hui que le ministre d'Etat, directeur de cabinet de la présidence de la République, Ahmed Ouyahia, entamera les rencontres inscrites dans le cadre des consultations sur le projet de révision de la Constitution.

Kamel Cherif

Il a recevra et écoutera tour à tour des personnalités nationales et politiques, des experts et autres compétences ainsi que des partis politiques, des organisations et associations de la société civile.

Comme en 2011, des personnalités de divers horizons se succéderont pour formuler leurs avis sur la révision constitutionnelle. Il s'agit d'avis préauftinés et mûris dans la mesure où les avis recueillis en 2011 par la commission présidée par Ben salah ont été synthétisés et pris en compte par la commission des experts mise en place par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika.

C'est la synthèse de tout ce travail qui a été soumise, dans un document transmis aux parties concernées, lesquelles enrichiront davantage de leurs avis et contributions sur le projet de révision constitutionnelle. C'est tout le sens de révision consensuelle de la Constitution, annoncé par le chef de l'Etat.



ront davantage de leurs avis et contributions sur le projet de révision constitutionnelle. C'est tout le sens de révision consensuelle de la Constitution, annoncé par le chef de l'Etat.

Pour rappel, cette révision portera notamment sur la limitation à deux du nombre de mandat présidentiel, le renforcement de l'indépendance de la justice, de la liberté d'expression, la promotion des droits de l'homme, la lutte contre la corruption et l'interdiction de la transhumance politique pour les parlementaires.

Parallèlement à ces consultations, le Premier ministre Abdelmalek Sellal présentera demain devant les députés de l'Assemblée populaire nationale (APN), le plan d'action du gouvernement pour la mise en œuvre du programme du président de la République, Abdelaziz Bouteflika.

L'Assemblée populaire nationale (APN) reprendra ses travaux demain dimanche en séance plénière consacrée à la présentation par le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, du plan d'action du gouvernement, en application du programme

du président de la République, a indiqué jeudi un communiqué de l'APN. L'APN entamera ensuite le débat du plan d'action du gouvernement qui se poursuivra du lundi au mercredi, selon la même source. La séance plénière prévue jeudi

5 juin sera consacrée aux réponses du Premier ministre et le vote du plan d'action du gouvernement.

Selon le communiqué, la séance de demain dimanche 1er juin verra aussi la validation de la qualité de membre d'un nouveau député.

► Les consultations sur le projet de révision constitutionnelle débutent demain

Les rencontres inscrites dans le cadre des consultations sur le projet de révision de la Constitution, entre personnalités, partis, organisations, associations et autres compétences, avec le ministre d'Etat, Directeur de cabinet à la présidence de la République, Ahmed Ouyahia, débutent dimanche. "Dans le sillage des invitations qu'elle a adressées le 15 mai aux personnalités, partis, organisations, associations et compétences pour prendre part à la concertation sur le projet de révision de la Constitution, la présidence de la République entamera ces rencontres le dimanche 1er juin 2014", avait précisé mercredi dernier, un communiqué de la présidence de la République. Le 15 mai dernier, la présidence de la République, avait adressé des invitations à une large concertation sur la révision de la Constitution ont été adressées jeudi, par la présidence de la République, à 150 partenaires constitués notamment de partis politiques, organisations et associations nationales et représentants de diverses corporations, en vertu de la décision du président Abdelaziz Bouteflika, prise le 7 mai dernier, en Conseil des ministres. Or, selon le dernier communiqué de la présidence, il a été relevé que les invitations adressées ont été acceptées par 30 personnalités sur 36 destinataires d'une invitation, 52 partis politiques sur 64 invités, toutes les 37 organisations et associations nationales destinataires d'une invitation et les 12 professeurs d'université sollicités". M. Ouyahia recevra, entre le dimanche 1er et le jeudi 5 juin, au siège de la présidence de la République, "9 personnalités nationales, 8 partis politiques, le président du Groupe du tiers présidentiel au Conseil de la nation et 2 organisations nationales", a-t-on indiqué de même source. Ces rencontres seront "rapportées quotidiennement par les organes publics de presse qui en assureront la couverture. De son côté, la présidence de la République publiera hebdomadairement un communiqué faisant le point des rencontres tenues durant la semaine concernée", souligne le communiqué. Le président Abdelaziz Bouteflika "n'a posé aucune limite préalable au projet de révision constitutionnelle", avait rappelé M. Ouyahia, précisant "normis celles relatives aux constantes nationales et aux valeurs et principes fondateurs de la société algérienne (...)." Ces principes fondateurs de notre société sont immuables et ne sont pas révisables", ajoute-t-il. Au lendemain de l'annonce de ces consultations, les partis politiques et personnalités nationales avaient réagi différemment, quant à leur participation. Accueilli favorablement, trois candidats à la présidence du 17 avril dernier, Moussa Touati, Louisa Hanoune et Abdelaziz Belaïd, ont fait partie de leur participation à ces concertations en déclarant qu'ils soumettront à la présidence de la République, leurs propositions respectives. L'autre candidat, Ali Benflis, qui a rejeté toute participation à ces rencontres, entend prendre part, dans le cadre d'un "pôle pour le changement" regroupant des partis et de personnalités, notamment parmi ceux qui l'avaient soutenu lors de la dernière élection, à une réunion nationale prévue en juin, qui sera sanctionnée par l'élaboration d'une mouture propre à cette tendance. Une autre "coordination pour les libertés et la transition démocratique" constituée de partis et personnalités nationales, qui avaient boycotté la présidentielle du 17 avril entend se rencontrer pour la même finalité. Quelques partis appartenant à cette "coordination" ont clairement annoncé leur refus de répondre à l'invitation de la présidence de la République, n'étant pas d'accord avec la procédure suivie pour la révision constitutionnelle. Enfin, un grand nombre de partis politiques dont de grosses cylindrées majoritaires au Parlement, et qui ont soutenu le 4ème mandat du président Bouteflika, ont non seulement favorablement accueilli l'initiative présidentielle, mais aussi appelé l'opposition à y prendre part. Ces partis ont pris le soin de réunir leurs instances nationales pour élaborer leurs propres propositions à soumettre lors des rencontres avec M. Ouyahia.

Les principaux amendements proposés pour la révision de la Constitution portent notamment, sur la limitation à deux du nombre de mandat présidentiel, le renforcement de l'indépendance de la justice, de la liberté d'expression, la promotion des droits de l'homme, la lutte contre la corruption et l'interdiction de la transhumance politique pour les parlementaires.

APS

Un agenda politique chargé

Walid B.

L'agenda politique s'annonce très chargé pour cette semaine, avec notamment le début des consultations sur la révision de la Constitution et la présentation du plan d'action du gouvernement portant mise en œuvre du programme du président de la République devant le Parlement.

Il s'agit donc de deux événements majeurs dans la vie politique nationale qui s'inscrivent dans un long processus conformément aux engagements donnés par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika. Ainsi, les consultations politiques sur les amendements qui seront apportés à la loi fondamentale du pays, commenceront demain sous l'égide du ministre d'Etat, directeur de cabinet à la présidence de la République, Ahmed Ouyahia, mandaté par le chef de l'Etat à cet effet. Ces consultations, une fois terminées, devraient donner lieu à un projet de révision constitutionnelle, qui sera par la suite soumis au président de la République, lequel décidera si l'amendement doit passer uniquement par l'adoption des deux chambres du parlement ou fera l'objet d'un référendum populaire. Cependant, et quoi qu'il en soit, il faut relever que le président Abdelaziz Bouteflika n'a posé aucune limite préalable au projet de révision constitutionnelle, hormis bien évidemment celles relatives aux constantes nationales et aux valeurs et principes fondateurs de la société algérienne. « Ces principes fondateurs de notre société sont immuables et ne sont pas révisables », avait tenu à préciser le chef de l'Etat. Cette révision de la constitution sera donc menée à son terme suivant une démarche qui se veut résolument participative fondée sur une concertation ouverte aux forces politiques, aux principales représentations de la société civile ainsi qu'aux personnalités nationales.

Cette concertation devra aboutir à l'élaboration d'un texte consensuel qui sera soumis, au regard de son contenu, à la procédure de révision constitutionnelle appropriée. Les principaux amendements proposés pour la révision de la constitution por-

tent en particulier sur la limitation du nombre des mandats présidentiels à deux, le renforcement de la liberté d'expression, la promotion des droits de l'homme, la lutte contre la corruption et l'interdiction de la transhumance politique pour les parlementaires. Ces propositions, contenues dans le projet de révision du texte fondamental, traduisent, en fait, la volonté et la détermination du chef de l'Etat d'aller jusqu'au bout des engagements qu'il s'est fait l'obligation de concrétiser après sa réélection le 17 avril. Aujourd'hui, il s'agit de répondre aux attentes de la population tant au plan politique qu'économique et social.

C'est dans ce sens, plus particulièrement, qu'intervient le plan d'action du gouvernement qui doit être soumis demain au parlement en vue d'enclencher la dynamique du développement visant à améliorer les conditions de vie des citoyens. De ce fait, la nouvelle démarche du gouvernement s'articule autour du développement de la sphère productive nationale pour ne plus compter exclusivement sur les ressources tirées de la rente pétrolière.

Concrètement, cette approche devrait se traduire par une diversification de l'économie, fondée sur la modernisation et l'extension du tissu industriel et du potentiel agricole. Articulée autour de la promotion de l'investissement, qui doit voir un amendement de la loi dans le sens de plus grandes facilitations, l'approche vise également à promouvoir le tourisme pour aler vers une plus grande promotion de la croissance et de l'emploi. Le gouvernement entend aussi accompagner sa politique de promotion de l'investissement, dans les différents secteurs, par une rationalisation de la dépense publique et des soutiens de l'Etat. L'objectif étant de parvenir, à l'horizon 2019, à un taux annuel de croissance de 7% à l'effet de réduire le chômage et d'améliorer les conditions de vie des citoyens.

Au plan social, le gouvernement place la poursuite de l'amélioration des indicateurs du développement humain dans un souci d'amélioration constante du niveau de vie de la population, parmi ses priorités, en tenant, particulièrement, compte des équilibres à assurer au niveau national pour éviter les disparités régionales.

Le gouvernement poursuivra la lutte antiterroriste, tout en maintenant la politique de la «main tendue»

Le gouvernement continuera de mener toutes les actions de lutte antiterroriste et de mettre en œuvre toutes ses capacités sur l'ensemble du territoire national pour consolider la sécurité nationale, tout en maintenant la politique de la «main tendue» en direction des «égarés» qui feront acte de repentance, selon le plan d'action du gouvernement pour la mise en œuvre du programme du président de la République, Abdelaziz Bouteflika.

Parallèlement à cela, le gouvernement s'engage pour la poursuite de la mise en œuvre de la charte pour la paix et la réconciliation nationale, note le document qui sera présenté dimanche par le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, devant l'Assemblée populaire nationale. Dans ce cadre, le gouvernement continuera à assurer un suivi rigoureux des dossiers des victimes de la tragédie nationale, toutes catégories confondues, jusqu'à la clôture de ce dossier».

La politique nationale de prise en charge des victimes du terrorisme, particulièrement ses franges les plus fragiles ou démunies, sera également poursuivie.

A cet égard, le gouvernement mettra en œuvre de nouvelles mesures en faveur des victimes du terrorisme et de la tragédie nationale, et œuvrera à la conduite des dispositifs de réinsertion nécessaires à la protection de tous ceux ayant contribué à la lutte antiterroriste et au retour à la paix et à la stabilité.

Le gouvernement promet, en outre, de «rester à l'écoute des doléances des victimes» pour leur apporter «aide et assistance et prendra en charge leurs préoccupations de quelque ordre que ce soit».

D'autre part, le gouvernement réaffirme son engagement à poursuivre «sans relâche» la lutte contre toute forme de criminalité, notamment la criminalité transfrontalière.

Le plan d'action du gouvernement pour la période quinquennale 2015-2019 prévoit, au plan économique, la poursuite de l'effort de développement des infrastructures et la mise en place d'une politique résolue d'encouragement de l'investissement national et étranger afin d'ériger une «économie émergente» en mesure de satisfaire les besoins internes et faire face aux chocs externes.

L'objectif immédiat d'une telle politique économique fondée sur une «dynamisation des activités productives» est d'augmenter substantiellement le taux de croissance, réduire le chômage et améliorer le niveau de vie général, tout en maintenant sinon en renforçant les bons résultats macro-économiques et financiers actuels.

Dans ce plan d'action, qui doit être encore soumis à l'approbation du Parlement pour devenir effectif, le taux de croissance annuel prévu est de 7%, contre 4% durant le quinquennat précédent (2010-2014), alors que taux de chômage doit être ramené en dessous du niveau actuel de 9,8% et que l'inflation se maintienne au moins autour des 3,5% de ces dernières années.

Le gouvernement entend ainsi faire de l'amélioration du climat des affaires» le fer de lance de ses «politiques innovantes» en matière de développement économique, par une levée des contraintes entravant l'essor de l'entreprise et de l'investissement «au triple plan des procédures, des délais et des coûts». La promotion de l'investissement productif, en tant que moyen important d'extension et de diversification de l'économie nationale, va bénéficier d'une «refonte» à travers un amendement de

HABITAT

Programme de 1,6 million de logements durant le quinquennat 2015-2019

Le plan d'action du gouvernement pour la mise en œuvre du programme du Président de la République, Abdelaziz Bouteflika, prévoit la réalisation de 1,6 million de logements tous types confondus durant le prochain quinquennat 2015-2019 afin d'absorber le déficit structurel dans ce domaine.

Selon ce plan d'action, qui sera présenté dimanche à l'Assemblée populaire nationale (APN) par le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, le gouvernement poursuivra la réalisation de programmes de logements publics sociaux, de logements urbains promotionnels, d'habitat rural aidé, de location-vente et de logements promotionnels publics.

Ces programmes seront multipliés pour répondre à l'ensemble des candidats éligibles notamment les jeunes et concerneront également les algériens non-résidents, sur le territoire national.

Pour le logement de type location-vente (Aad), le gouvernement compte poursuivre la réalisation de 230 000 logements déjà inscrits pour satisfaire, en priorité, la demande du programme 2001-2002, et prévoit la construction de 400 000 autres unités durant le prochain quinquennat 2015-2019 pour satisfaire les



nouvelles demandes. Selon les chiffres du plan d'action, sur les quelque 2,2 millions de logements déjà programmés, environ deux millions d'unités ont été lancées (dont près de 827 000 achevées et près de 1,2 million d'unités en cours de réalisation) à fin mars 2014. A fin 2014, quelque 2,55 millions de logements seront totalement lancés dont 650 000 pour la seule année 2014. Le lancement du reste du programme, soit 230 000 logements, est prévu après la mobilisation des assiettes foncières nécessaires. Pour atteindre ces objectifs, le gouvernement de Sellal va mobiliser le foncier urbain destiné à recevoir les projets de logements avec leurs équipements d'accompagnement, accélérera le rythme de la réalisation des différents programmes et mettra en œuvre

de nouveaux mécanismes pour renforcer la transparence et l'équité dans la distribution des logements. La mise en œuvre d'une démarche qualitative en matière de conception et de construction pour améliorer la qualité des logements, l'industrialisation des procédés de construction de logements en introduisant les nouvelles technologies et l'intégration des matériaux locaux figurent également parmi les priorités du gouvernement qui prévoit aussi l'éradication des logements de type F1, la réservation de logements adaptés aux besoins des personnes à mobilité réduite. Pour permettre un rééquilibrage de l'armature urbaine et la maîtrise de leur croissance, le gouvernement compte poursuivre la création de nouvelles villes et agglomérations autour des grands centres urbains tout en mettant en place une politique renouvelée de la ville.

Concernant la cession des logements réceptionnés ou mis en exploitation avant le 1er janvier 2004, le gouvernement a décidé de prolonger le dispositif qui accordait des avantages concernant le prix de référence du mètre carré en introduisant d'autres avantages pour faciliter la cession des biens concernés.

Ainsi, ce dispositif, qui a pris fin le 31 décembre 2010, a été prorogé jusqu'au 31 décembre 2015. En outre, le prix de cession du mètre carré est passé de 14 000 à 12 000 DA.

Un nouveau découpage territorial pour mieux «rapprocher» l'administration du citoyen

Le nouveau découpage territorial devant intervenir «graduellement» conformément aux engagements du Président de la République, Abdelaziz Bouteflika, vise à «rapprocher» l'administration des citoyens, notamment ceux des régions du Sud et des Hautes Plateaux. En effet, selon le plan d'action du gouvernement pour la mise en œuvre du programme du président Bouteflika qui sera présenté dimanche, devant l'Assemblée populaire nationale, le découpage territorial préconisé de façon «graduelle» a pour but de «prendre en charge les impératifs du développement local et de rapprocher l'administration des citoyens, notamment dans les régions du Sud et des Hauts-Plateaux». Cette dynamique permettra de «rattraper», selon ce document, les «disparités» entre les collectivités territoriales et de «renforcer» les pouvoirs locaux à travers l'avènement de l'intercommunalité et la clarification de leurs compétences.

Le plan d'action relève que ce découpage s'inscrit, également, dans une vision de prise en charge «efficace» des besoins de développement des populations et de «renforcement» de la démocratie locale. Pour ce faire, il sera question, donc, d'accompagner cet effort, précisant le document du gouvernement dans son volet «Promotion de la démocratie participative et de la décentralisation», par des mesures de renforcement des collectivités territoriales en moyens humains et matériels. L'objet-

tif étant de permettre à ces collectivités de jouer «plus efficacement» leur rôle d'«impulsion» du développement local et de fourniture de prestations de qualité. Par ailleurs, il sera procédé à travers ce découpage, indique le plan d'action, à la modernisation de la gestion budgétaire des collectivités locales et au renforcement et l'amélioration de l'encadrement de ces collectivités. Il sera question aussi de poursuivre le programme de renforcement des moyens d'intervention des collectivités locales destinés notamment, à l'hygiène du milieu, à l'entretien de la voirie, des espaces verts et du mobilier et de généraliser la formation des élus et des personnels administratifs des communes et de l'administration générale de la wilaya. La perspective de découpage territorial entre, en outre, dans le cadre de la mise en place d'un cadre «consensual» permettant de consacrer «la citoyenneté au service de la nation», précise le plan d'action qui sera présenté devant les députés par le Premier ministre, Abdelmalek Sellal. Ce cadre sera effectif à travers la mise en place, indique-t-on, de procédures transparentes et de canaux pérennes de dialogue et de concertation autour de la mise en œuvre des actions destinées à satisfaire la demande des citoyens. Il est expliqué que dans cette démarche, la société bénéficiera également de programmes visant à «favoriser» son développement «qualitatif» par l'amélioration de son organisation au plan national et local.

Cap sur une «économie émergente»

la loi sur l'investissement pour «consacrer la liberté d'investissement et de facilitation pour la création d'entreprises», énonce le projet de plan d'action. Le texte prévoit aussi, en la matière, la transformation de l'agence nationale de développement de l'investissement (Andi) en «pôle spécialisé» capable d'orienter, d'accompagner et de conseiller les investisseurs potentiels. Corollaire incontournable du développement de l'économie, la modernisation du secteur bancaire va faire l'objet d'une «adaptation du cadre législatif et réglementaire» aux conditions modernes de gestion des banques et du marché du crédit. Elle doit passer aussi, selon les projections du gouvernement, par une «restructuration» de l'énorme secteur public des banques. Selon le projet de plan d'action, la modernisation du secteur financier devra toucher également les assurances, l'administration fiscale, les finances publiques, les domaines, les douanes et le mode de financement de l'investissement économique avec, en toile de fond, l'amélioration des capacités nationales de prévision et de prospective.

L'éternel écueil du foncier industriel doit lui aussi trouver des solutions dans des engagements gouvernementaux à en assurer la disponibilité, notamment par la création de nouvelles zones industrielles et zones d'activités, la réhabilitation des sites économiques et la mobilisation des actifs excédentaires des entreprises publiques, selon les indications du plan d'action. Pour les initiateurs du texte, le redressement projeté de l'économie nationale passe par un accroissement de la productivité et de la compétitivité du secteur industriel dont la production doit être protégée de

«l'importation anarchique et du marché informel», et accompagnée par l'Etat dans les domaines du management, de la régulation, de la formation et de veille stratégique.

«Redéploiement stratégique dans l'industrie»

Le gouvernement prévoit, à cet effet, de «reconfigurer» et d'opérer un «redéploiement stratégique» du secteur public industriel par la mise en place de «groupes industriels performants et compétitifs dans les secteurs porteurs, en partenariat avec des leaders mondiaux maîtrisant la technologie et les marchés». Il s'agit également de «promouvoir, faciliter et assouplir les procédures de création (et de financement) de PME», moderniser et mettre à niveau certaines industries comme la filière automobile ou celle du médicament et équipements médicaux, ou encore renforcer, dans un souci d'intégration, les activités industrielles qui approvisionnent des secteurs aussi stratégiques que l'énergie, l'hydraulique ou l'agriculture.

Un effort tout aussi conséquent est attendu, durant les cinq prochaines années, dans l'agriculture où le taux de croissance moyen annuel a atteint les 13% entre 2010 et 2013 avec la création de quelque 2,5 millions d'emplois. Dans son plan d'action, l'Exécutif prévoit de «mobiliser tous les moyens, financiers notamment» nécessaires à l'exécution des actions de développement agricole futures. L'amélioration des performances dans ce secteur vital est programmée au travers de mesures physiques comme l'augmentation des superficies irriguées ou la promotion de la mécanisation mais aussi par un «redéploiement administra-

tif et territorial» des différentes institutions en charge des programmes de développement agricole.

Dans le secteur de l'énergie, l'investissement sera «poursuivi» par un effort d'intensification de l'exploration en vue de renouveler les réserves et évaluer les ressources en hydrocarbures non conventionnelles dont le potentiel récupérables est considérable (30 000 milliards de m³ pour le gaz et 12 milliards de barils pour le pétrole). Les projections dans ce secteur indiquent un doublement de la capacité nationale de production d'électricité à l'horizon 2017, et une amélioration du réseau de transport d'électricité et de gaz. En appui à son programme quinquennal de développement économique et social, le gouvernement projette de préserver et d'étendre le gigantesque réseau d'infrastructures dont le pays s'est progressivement doté, notamment depuis le début du siècle.

Devraient être ainsi réalisées ou entamées, entre autres, l'autoroute des hauts plateaux, les pénétrantes autoroutières au programme, sept autres liaisons autoroutières d'un linéaire global de 663 km, le dédoublement de l'ensemble de la rocade ferroviaire nord ainsi qu'une multitude de grands et moyens projets dans les transports maritime et aérien ainsi que dans le secteur de l'eau. Outre tous ces projets économiques de réalisation, de modernisation ou de maintenance, le gouvernement programme, pour être complet, «la mise en œuvre prochaine d'un programme de développement spécifique en faveur des wilayas du sud et des wilayas frontalières».

Algérie - Non alignés

Fin des travaux de la 17^e Conférence ministérielle du MNA

Les travaux de la 17^e Conférence ministérielle du Mouvement des Non-alignés se sont achevés jeudi au Palais des Nations

par l'adoption de la Déclaration d'Alger. A l'issue de cette conférence de deux jours, placée sous le thème «Solidarité

renforcée pour la paix et la prospérité» et qui a vu la participation de plus de 60 ministres des Affaires

étrangères, les Non-alignés ont souligné la nécessité de renforcer la coopération au sein du Mouvement.

LAMAMRA : L'élan de la Conférence d'Alger sera «une source d'inspiration et de motivation»

L'élan de la 17^e Conférence ministérielle du Mouvement des Non-alignés tenu à Alger sera «une source d'inspiration et de motivation» pour le Mouvement, a déclaré jeudi soir le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra.

«L'élan de notre Conférence sera une source d'inspiration et de motivation pour nos Etats et qui cimentera notre cohésion et resserrera notre coordination sur les questions de paix, de sécurité et de développement», a affirmé M. Lamamra dans son discours de clôture de la Conférence.

Cette réunion a permis «une mise en perspective globale des intérêts communs, incluant la revitalisation de notre démarche et la caractérence novatrice des positions», a-t-il souligné.

Le ministre a relevé que les initiatives faites par les Non-alignés «ont vocation à structurer» la coopération au sein du Mouvement et à «consolider» le rôle et le poids de ce dernier dans les relations internationales.

Il a, en outre, mis en exergue l'«engagement» du mouvement pour «la concrétisation de l'objectif de la démocratisation des relations internationales par la réhabilitation des prérogatives de l'Assemblée générale» et «un rééquilibrage» du Conseil de sécurité et une «refonte» des ins-



tutions économiques et financières internationales.

Le chef de la diplomatie algérienne a indiqué dans son allocution que la réunion d'Alger a mis en lumière le lien «intrinsèque» entre la paix, la sécurité internationale et le développement.

Au plan sécuritaire, la Conférence, a-t-il dit, a montré l'importance d'une coopération internationale et régionale accrue pour soutenir les stratégies de lutte contre le terrorisme et le crime organisé mises en place par les Etats et les Or-

ganisations régionales concernées».

Il a souligné que les défis centraux et les enjeux cruciaux que le mouvement doit affronter dans l'avenir sont «nombreux et diversifiés» et constituent «des repères qui exigent de notre mouvement un surcroit de coordination». Le ministre a affirmé que la réunion, la première du genre au niveau ministériel, du Comité conjoint PNA/G77 vendredi à Alger «consoltera notre volonté de conjuguer les efforts de nos deux groupes d'appartenance pour aller de l'avant».

M. Lamamra a appelé les membres du mouvement à «porter haut le message du non-alignement qui projette un avenir qualitativement meilleur pour toute l'Humanité».

la hauteur des responsabilités qui nous incombe».

«C'est là sans doute le message fort qui se dégage de cette rencontre ministérielle», a-t-il insisté, affirmant être «convaincu» que «l'esprit d'Alger» forgé lors de la Conférence «aura insuffler à notre mouvement l'élan nécessaire pour aller de l'avant».

M. Lamamra a appelé les membres du mouvement à «porter haut le message du non-alignement qui projette un avenir qualitativement meilleur pour toute l'Humanité».

M^{ME} SUSANA MALCORRA QUI A PRÉSENTÉ LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE L'ONU

Un «vrai succès»

La 17^e Conférence ministérielle des pays non-alignés a été un «vrai succès», a déclaré jeudi soir à Alger M^{me} Susana Malcorra qui a représenté le secrétaire général de l'ONU à cette rencontre.

«La conférence d'Alger est un vrai succès et a constitué «une bonne opportunité pour le mouvement de définir un très vaste agenda qui inclut les questions de paix, de sécurité et de développement», a affirmé M^{me} Malcorra à l'APS.

Interrogée sur la réforme de l'ONU soulevée lors de cette conférence, elle a souligné que cette question «relève des Etats membres de l'ONU», tout en espérant qu'ils parviennent à «trouver une position commune à ce sujet».

A propos de la désignation du futur successeur de Lakhdar Brahimi, qui a démissionné de son poste d'émissaire de l'ONU et de la Ligue arabe pour la Syrie, M^{me} Malcorra a indiqué qu'il ne s'agit pas de trouver qui va

prendre le rôle du médiateur démissionnaire mais d'abord d'avoir un accord sur la façon de procéder et quelles sont les étapes à suivre pour la résolution du conflit en Syrie. «Pour l'instant on n'a pas de nom», a-t-elle précisé. «C'est un échec collectif qu'on a eu en Syrie après avoir eu des médiateurs de très haut niveau, comme MM. Brahimi et M. Kofi Annan», a-t-elle déploré. Au sujet de la Libye, elle a exprimé la «préoccupation» de l'Onu à l'égard de la situation dans ce pays.

«Nous sommes très préoccupés. Nous avons une mission en Libye et nous travaillons avec les Libyens pour les ramener au dialogue afin de trouver une solution à la crise», a-t-elle ajouté. La représentante spéciale du secrétaire général de l'ONU en Libye est engagée avec les acteurs nationaux et espère lancer un dialogue avant la mi-juin. Le soutien des Etats voisins et des organisations telles que l'Union africaine et la Ligue arabe va nous

aider à avancer ensemble vers un objectif commun», a-t-elle assuré.

S'agissant du Mali, Mme Malcorra a indiqué que «le défi principal aujourd'hui, c'est d'abord le dialogue entre Maliens, et qui sera la base pour aboutir à une réconciliation».

«Les Nations unies ainsi que les Etats de la région soutiennent l'initiative de l'Algérie au sujet du dialogue entre le gouvernement malien et les groupes rebelles», a-t-elle souligné.

«Il est évident qu'il y a des éléments terroristes qui nous préoccupent. Ils constituent une menace pour le Mali et pour la région», a-t-elle averti. «L'initiative algérienne est la bienvenue. L'Algérie a un rôle actif dans ce dossier et elle œuvre pour réunir autour de la table les groupes rebelles. Cela va permettre de savoir qui, parmi ces groupes, est prêt à s'engager dans le dialogue et qui ne l'est pas», a-t-elle relevé.

APS

L'Algérie imprime sa vision et sa logique de paix et de sécurité

Kamel Cherif

La Conférence ministérielle du Mouvement des pays Non-alignés (PNA), qui s'est tenue à Alger, aura été semblable au Sommet des PNA de 1973, également organisé à Alger. C'est dire qu'entre 1973 et 2014, le rôle et le poids de l'Algérie n'ont pas changé. Au contraire, ils ont été consolidés et renforcés grâce à la constance, la stabilité, la pertinence et la perspicacité de la position de l'Algérie.

Autrement dit, la Conférence d'Alger aura été un succès compte tenu des résolutions qui en ont découlé, mais aussi de la conjoncture avec laquelle elle a coïncidé et des défis qu'elle s'est assignée en prévision du cinquantième anniversaire de la création du Mouvement.

Le succès de la Conférence d'Alger se décline par l'esprit de cohésion insufflé au Mouvement, à même de continuer d'œuvrer en faveur de l'instauration de la paix, la sécurité et le développement dans monde.

Outre la revendication voire l'exigence juste et légitime de réhabiliter les prérogatives de l'Assemblée générale et du Conseil de sécurité des Nations unies, le Mouvement a réitéré à Alger son appel pour la refonte des institutions économiques et financières internationales pour un développement juste, permettant la redistribution équitable des richesses à tous les peuples du monde.

La Conférence d'Alger a également été une occasion de raffermir les efforts des pays du Mouvement contre le terrorisme et ses connexions, considérant que ce phénomène est transnational et peut frapper à tout moment et en tous lieux.

La Conférence a permis aussi, sous l'impulsion de l'Algérie, de tenir des réunions informelles sur la Libye, pays secoué par une crise menaçant la paix et la sécurité dans tout le continent. Les pays voisins de la Libye ont pu se concerter dans le but d'aider ce pays à dépasser sa crise et surtout préserver son intégrité territoriale.

Il en a été de même pour les pays du Sahel qui ont eu l'occasion de se concerter de manière informelle et de maintenir ainsi le contact entre eux de manière permanente d'autant plus que la situation au Mali n'est guère reluisante.

Le MNA a fait siennes les recommandations d'Alger, consistant à amener les Maliens à se concerter et s'asseoir autour d'une même table dans le cadre d'un dialogue inclusif auquel l'ensemble des Maliens doivent être associés. Il s'agit d'instaurer une réconciliation nationale au Mali dont l'intégrité territoriale doit être impérativement préservée.

En somme, la position de l'Algérie au sein du MNA et de par le monde est résumée par le ministre des Affaires étrangères de la République du Bénin, Nassirou Bako Arifari, qui a affirmé qu'il n'y a pas de solution dans la région du Sahel sans l'Algérie eu égard à son rôle important en faveur de la stabilité et la sécurité, grâce à ses potentialités et la clairvoyance de sa direction.

Algérie - Non alignés

Les MNA veulent donner à leur mouvement un élan novateur dans l'esprit d'Alger »

Les ministres des Affaires étrangères des pays non-alignés ont exprimé leur résolution à imprimer au mouvement un élan novateur dans «l'esprit d'Alger» qui a prévalu au cours de leurs deux jours de travaux.

Après quatre jours de discussions, les participants à la 17^e Conférence ministérielle du MNA ont défini jeudi soir les priorités à venir du mouvement face aux défis liés à la paix, à la sécurité, et au développement, dans un monde marqué par de profondes disparités entre le Nord et le Sud, et de déséquilibres dans l'architecture des relations internationales qui hypothèquent les efforts de développement des pays du Tiers-monde.

Dans leur Déclaration d'Alger adoptée à l'issue de leur réunion, les participants ont réaffirmé la nécessité de réformer le système des Nations unies d'une manière juste, équitable et démocratique; et de renforcer le rôle de l'Assemblée générale notamment dans le domaine de la paix et la sécurité internationales.

Réforme des institutions internationales en tête des priorités

«La réforme du système des Nations unies d'une manière juste, équitable et démocratique est la clé pour la promotion d'une paix durable, de la sécurité internationale et du développement», ont-ils insisté, selon le document en anglais remis à la presse. Pour eux, la question de refonder les institutions internationales «doit être en tête des priorités» du mouvement, et l'ONU, en tant qu'organe multilatéral, universel et inclusif, «doit être la seule organisation légitime pour répondre aux crises et défis multiples».

L'importance de redynamiser l'Assemblée générale de l'ONU, notamment dans le domaine de la paix et de la sécurité internationales a été également soulignée. Dans ce sens, les participants à la rencontre d'Alger ont indiqué que l'Algérie, en sa qualité de coordinateur du comité de travail du Mouvement des pays non-alignés sur la revitalisation de l'Assemblée générale, «est encouragé à poursuivre ses efforts visant à rétablir l'équilibre entre les principaux organes de l'ONU». Le texte a mis l'accent aussi sur la nécessité de mettre en place un système multilatéral renoué à même de permettre une «participation active de tous les Etats, sans exception, dans la gestion des affaires internationales».

Le document déplore le fait que «le rôle des pays non-alignés n'a pas encore été suffisamment pris en compte dans les lessostances de gouvernance des principaux organes de décision internationales» et demande que les principales décisions concernant les questions de gouvernance mondiale «ne doivent plus être l'apanage d'un petit groupe de pays».

Par ailleurs, la déclaration plaide pour le règlement des conflits «par des moyens pacifiques» et appelle tous les pays à «éviter le recours à la force et aux menaces ou l'utilisation d'autres moyens qui violent les principes des Nations unies».

D'un autre côté, les participants ont averti contre la «menace sérieuse» qui fait peser le terrorisme

sur la paix et la sécurité dans le monde, appellant au renforcement de la coopération en matière de lutte contre ce fléau transfrontalier. Le crime organisé transnational qui implique le trafic de drogue et les prises d'otages conduisant à des demandes de rançons «constituent également une menace pour la stabilité des Etats».

«La mise en œuvre intégrale des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité des Nations unies transmettra un message fort de la part de la communauté internationale dans son combat résolu contre le terrorisme», affirme le document.

Limites et échecs des institutions de la gouvernance économique et financière mondiale

Par ailleurs, les ministres des Affaires étrangères du MNA ont appelé au renforcement de la lutte contre la pauvreté qui affecte durablement les pays démunis. «Même si le monde a connu de profonds changements au cours des dernières décennies et que des progrès ont été accomplis dans plusieurs domaines importants du développement, les Etats membres continuent d'être confrontés à de sérieux défis pour l'éradication de la pauvreté et pour élire leurs niveaux de développement», déplorent-ils. Ces défis ont été «exacerbés par un environnement économique international défavorable» et par le «manque de réformes des institutions de la gouvernance économique et financière mondiale».

Les crises de ces dernières années ont montré «les limites et les échecs» de ces institutions, et le nombre de personnes vivant dans une extrême pauvreté continue de croître dans plusieurs pays, constatent-ils. C'est pourquoi, ont-ils affirmé, «l'éradication de la pauvreté demeure le plus grand défi global auquel fait face le monde aujourd'hui et un impératif pour le développement durable».

Les pays du MNA constatent que l'architecture économique, financière et environnementale actuelle «a échoué à répondre de façon appropriée» aux défis mondiaux actuels, et regrettent que plusieurs régions du monde en particulier les pays africains «sont exclues» de la gestion de la structure de gouvernance internationale. S'agissant des questions environnementales, le MNA souligne que les pays développés doivent être en première ligne dans la lutte contre le changement climatique mais, déplore le mouvement, seuls quelques pays ont respecté leurs engagements concernant le Protocole de Kyoto sur les réductions des émissions de gaz à effet de serre (GES). La désertification qui affecte plusieurs régions dans le monde, en particulier en Afrique, doit bénéficier d'une «attention prioritaire de la part de la communauté internationale», affirme-t-il encore. S'agissant de la question palestinienne qui a toujours constitué un dossier important pour le Mouvement, les Non-alignés ont souligné le «droit légitime» du peuple palestinien à un Etat viable, avec El-Qods comme capitale.

Le rétablissement du peuple palestinien dans ses droits nationaux légitimes est la première condition pour une paix durable et une véritable sécurité au Moyen-Orient», ont-ils soutenu.

APS

La déclaration d'Alger confortera le processus du mouvement

Les participants à la 17^e conférence des pays du mouvement des Non-alignés (MNA) se sont accordés jeudi soir sur la réussite de la conférence, sanctionnée par l'adoption de la déclaration d'Alger et de cinq autres déclarations qui viendront conforter le processus du mouvement selon les exigences actuelles.



La ministre sud-africaine des affaires étrangères et de la coopération internationale a salué «l'engagement permanent de l'Algérie dans la réalisation des objectifs du mouvement et sa contribution dans le développement du rôle du mouvement, outre l'examen des questions internationales d'intérêt commun».

Le chef de la diplomatie sud-africaine a exprimé «sa satisfaction de la conférence d'Alger, en tant qu'étape pour les pays membres dans la consolidation de la coopération commune face aux défis du 21^e siècle».

Elle a affirmé la solidarité «croissante» des pays membres qui consolident la volonté commune des pays du MNA de réaliser la paix, le développement et la prospérité, conformément aux décisions du document final adopté par les ministres.

Intervenant au nom de l'Union africaine (UA), le ministre mauritanien dont le pays assure la présidence tournante de l'UA, a affirmé que la conférence d'Alger a permis d'aboutir à des «résultats satisfaisants», qui répondent aux aspirations des délégations participantes et qui sont à même de «consolider le processus du mouvement selon les exigences fixées

Le groupe africain soutient le mouvement lors de cette étape, durant laquelle tout un chacun aspire à la réalisation des objectifs fixés

notamment en vue d'atténuer les tensions provoquées par les phénomènes du terrorisme et du crime organisé.

La crise qui traverse le Mali, les répercussions de la situation actuelle en Libye, l'interconnexion entre les groupes terroristes et le phénomène du crime organisé qui touche la Libye, le Mali, le nord Nigéria et la République Centrafricaine sont des facteurs qui exigent «notre solidarité et une action commune en vue de trouver les meilleures solutions pacifiques pour le rétablissement de la sécurité et de la stabilité dans la région».

Il a appelé à accélérer le règlement de la crise malienne, à travers un dialogue inclusif, n'excluant aucune partie, pour permettre à tout le peuple malien de vivre au sein de la paix, de l'unité et de la sécurité, conformément aux décisions de la dernière réunion tenue à Kidal.

L'UA a réitéré son soutien «à une solution juste et globale garantissant les droits du peuple palestinien à l'établissement d'un état indépendant avec El-Qods pour capitale, appelant à l'ouverture d'un dialogue sérieux» en Syrie entre les différentes parties, en vue d'aboutir à une solution pacifique qui garantit l'unité, la sécurité et paix au peuple syrien. Concernant la réforme de l'ONU, le responsable africain a rappelé les revendications du mouvement quant à la nécessité de «revoir les règles de cette organisation afin de garantir la justice et l'équité à travers le monde, et permettre à celle-ci d'avoir un rôle actif dans la sécurité et la paix internationales notamment dans les régions à tensions».

Le porte parole du groupe des pays d'Amérique Latine et des Caraïbes, a estimé que le document ministériel adopté à Alger et les déclarations y afférentes «est un témoignage collectif contenant des solutions pragmatiques aux problèmes internationaux dont souffrent tous les pays de l'organisation».

Il a souligné le rôle de l'ONU dans la réalisation des principes de paix et de souveraineté et des droits de l'homme, ainsi que dans la mise en œuvre des objectifs du mouvement, ce qui nécessite la révision de la réforme de l'ONU en vue d'être au service des pays du monde sans distinction aucune. Les travaux de la 17^e conférence des ministres des Affaires étrangères des pays du MNA qui s'est déroulée deux jours durant à Alger ont été sanctionnés par l'adoption du document d'Algier qui inclue la déclaration d'Alger, la déclaration sur la Palestine, la déclaration sur le désarmement et l'armement, outre la déclaration sur les technologies de l'information et de la communication et la décision sur la mémoire institutionnelle du mouvement.

ALGÉRIE-BÉNIN Pas de solution dans la région du Sahel sans l'Algérie

Le ministre des Affaires étrangères de la République du Bénin, Nassirou Bako Arifari, a affirmé jeudi à Alger que le président béninois l'a chargé de transmettre aux autorités algériennes la conviction du Bénin qu'il «ne saurait y avoir de solution dans la région du Sahel sans l'Algérie».

«Il n'y a pas de solution dans la région du Sahel sans l'Algérie eu égard à son rôle important en faveur de la stabilité et la sécurité, grâce à ces potentialités et la clairvoyance de sa direction», a précisé M. Arifari qui a été reçu par le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Mohamed Larbi Ould Khefifa.

Il a ajouté qu'il était porteur d'un message du président de la République du Bénin au Président Bouteflika pour le féliciter à l'occasion de sa réélection et saluer la «stabilité politique et institutionnelle» en Algérie.

Par ailleurs, le ministre béninois des Affaires étrangères a exprimé la reconnaissance de son pays à l'Algérie pour l'avoir aider notamment au plan économique.

Il a saisi cette occasion pour transmettre au président de l'APN une invitation officielle à l'Algérie pour prendre part à une table ronde prévue la mi-juin prochain à Paris pour examiner les dossiers d'investissements en matière d'infrastructures au Bénin. M. Arifari prend part aux travaux de la 17^e Conférence ministérielle du Mouvement des Non-alignés qui a débuté mercredi à Alger.

Pour sa part, le président de l'APN a affirmé que

la «menace que constitue le terrorisme ne se limite pas à une seule région dans le monde», ajoutant que l'Algérie qui lutte contre ce fléau œuvrait au développement des sociétés africaines et à la lutte contre la pauvreté.

«Les relations entre les deux pays sont basées sur la coopération et le respect mutuel», a-t-il dit, soulignant, toutefois, qu'elles ont «besoin d'être redynamisées», notamment au niveau des relations entre les Assemblées des deux pays. La création de groupes parlementaires d'amitié permettra de promouvoir les relations de coopération tout en rapprochant les Parlements des deux pays.

Au plan de la coopération économique, le président de l'APN a affirmé que l'Algérie était prête à accompagner le Bénin dans ses efforts de développement, rappelant les étapes de coopération ayant marqué le processus des relations ces dernières années.

Par ailleurs, M. Ould Khelifa a appelé à l'élargissement du partenariat économique à d'autres secteurs, estimant que la prochaine réunion de la Grande commission mixte constituera une occasion pour réaliser cet objectif.

Il a, d'autre part, salué la reconnaissance par le Bénin du droit du peuple sahraoui à l'autodétermination et réitéré la «position constante de l'Algérie vis-à-vis de ce conflit dont elle n'est pas partie prenante». M. Ould Khelifa a, en outre, passé en revue la situation en Palestine ainsi que les aspirations légitimes du peuple palestinien à un Etat indépendant.

Algérie - Non alignés

1^{re} réunion ministérielle du comité conjoint MNA/G-77

La première réunion ministérielle du comité conjoint, pays non-alignés/groupe des 77, a ouvert ses travaux vendredi à Alger sous la présidence du ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra.

Cette réunion se tient au lendemain de la 17^e Conférence ministérielle du mouvement des non-alignés (MNA) dont les travaux se sont achevés jeudi en fin de journée, et dans le cadre de la commémoration du 50^e anniversaire de la création du groupe des 77 (G-77).

Dans son allocution de clôture des travaux de la 17^e Conférence des ministres



du MNA, M. Lamamra a rappelé que la réunion du comité conjoint Non-alignés/G-77, organisée à l'initiative de l'Algérie, doit «conforter la volonté de conjuguer les efforts des deux groupes d'appartenance en vue d'être à la hauteur des responsabilités qui leur incombe et répondre positivement aux attentes de leurs peuples». En outre, la nécessité de ren-

forcer les synergies entre le MNA et le G-77 a été fortement soulignée lors de la 17^e Conférence ministérielle du mouvement.

«Le MNA doit œuvrer à un renforcement de la coordination avec le G-77 pour l'ouverture de nouveaux espaces et le gain de nouveaux soutiens», a indiqué le chef de la diplomatie algérienne.

Le MNA et le G-77 appellés à conjuguer leurs efforts pour la préparation de l'Agenda du développement post-2015

L'évaluation de la mise en œuvre des objectifs du millénaire pour le développement (OMD) et la préparation du prochain agenda du développement post-2015 constituent un double rendez-vous pour les pays du mouvement des non-alignés (MNA) et le groupe des 77 pour interagir de concert, a déclaré M. Ramtane Lamamra, ministre des Affaires étrangères, vendredi à Alger, à l'ouverture de la réunion du comité conjoint de coordination PNA/G77. Qualifiant ce double processus de négociation d'opportunité historique, M. Lamamra a souligné l'importance d'une conjugaison des efforts entre le MNA et le G-77, «afin de faire de ces deux organisations des forces de proposition qui puissent

influer sur la prise de décision et d'être à même de remodeler la configuration de l'économie de demain pour le bien-être et l'épanouissement de nos peuples». Le chef de la diplomatie algérienne s'est dit convaincu que les OMD ne seront atteints que par la mise en place d'un partenariat mondial pour le développement et a réaffirmé «l'ambition de l'Algérie de faire profiter ses partenaires du Sud de son expérience et des enseignements tirés pour la réalisation des OMD».

L'Algérie participe activement aux différentes consultations internationales concernant la préparation de cette échéance concernant le contenu de l'Agenda mondial de développement post-

2015. L'agenda post-2015 doit prendre le relais des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) qui ont été adoptés lors du Sommet du Millénaire qui s'est déroulé du 6 au 8 septembre 2000, au Siège des Nations unies à New York.

Les OMD sont au nombre de 8. Ils couvrent toutes les dimensions de la pauvreté : le revenu, l'emploi et la sécurité alimentaire, l'éducation, l'égalité des sexes, la santé, l'environnement, le commerce et l'aide au développement.

L'Algérie est proche de la réalisation quasi-intégrale des Objectifs du millénaire pour le développement (OMD), et ce, à une année de l'échéance de ce programme mondial de développement.

Le MNA et le G-77 doivent se doter d'un outil exécutif commun

Le comité conjoint, pays non-aligné groupe des 77, doit se doter d'un outil exécutif pour concrétiser les objectifs de développement auxquels les deux organisations se sont fixées», a souligné vendredi le ministre iranien des Affaires étrangères, Mohammad Javad Zarif. S'exprimant à l'ouverture des travaux de la première réunion ministérielle du comité conjoint, pays non-aligné/groupe des 77, M. Zarif dont le pays assure la présidence actuelle du Mouvement des non-alignés (MNA), a indiqué que la mise en place d'une telle structure permettra aussi à ces deux organisations de «renforcer leur action commune face aux différents enjeux auxquelles elles font face». L'agenda de développement poste 2015, la lutte contre la pauvreté et les changements climatiques sont les principaux enjeux cités par le ministre iranien dans ce sens. «Il s'agit là d'importants défis que nous devons relever», a-t-il insisté, appelant à une action commune et harmonieuse entre le MNA et le G-77 pour défendre les intérêts des pays en développement. Le chef de la diplomatie iranienne a, en outre, réaffirmé la nécessité de la mise en place d'un nouvel ordre économique mondial basé sur un développement juste et équitable au profit de tous les pays.

Les grandes puissances à l'origine du retard dans la réalisation des OMD

Les pays en développement sont aujourd'hui confrontés à un ordre mondial «imposé par les grandes puissances qui essayent de bloquer toute tentative pour assurer plus d'équité dans les relations économiques et commerciales internationales», a déploré

M. Zarif, soulignant l'engagement de son pays à œuvrer pour un ordre mondial plus équitable dans le cadre des principes du MNA et du G-77. De son côté, le ministre bolivien des Affaires étrangères, Sacha Llorenty Soliz, a déploré le retard accusé dans la concrétisation des objectifs du millénaire pour le développement (OMD), estimant que les pays développés sont derrière ce retard. «Les pays développés ont souvent essayé de bloquer la réalisation des objectifs du millénaire pour le développement (OMD) et n'ont pas respecté leurs engagements en matière d'aides publiques au développement», a affirmé M. Soliz. Le chef de la diplomatie bolivienne, dont le pays assure la présidence actuelle du G-77, a, en outre, indiqué que le multilatéralisme «a été affaibli malgré son retour ces dernières années en raison du comportement des grandes puissances et à leur tête les Etats-Unis qui se croient la seule Nation indispensable, selon les propos de leur président».

M. Soliz, d'autre part, déclaré que le colonialisme «existe toujours mais sous une autre forme notamment dans les structures des instances économiques et financières internationales, notamment le Fonds monétaire international (FMI)». En prévision du prochain sommet du G-77 qui se tiendra du 14 au 15 juin à Santa Cruz en Bolivie, une nouvelle avenue vient d'être baptisée au nom de cette organisation créée en 1964, a, par ailleurs, annoncé M. Soliz. La première réunion ministérielle du comité conjoint MNA/G-77, organisée à l'initiative de l'Algérie, se tient au lendemain de la 17^e Conférence ministérielle du MNA, et dans le cadre de la commémoration du 50^e anniversaire de la création du groupe des 77 (G-77).

Signature de deux accords de coopération entre l'Algérie et l'UA

Deux accords de coopération ont été signés jeudi soir à Alger entre le ministère algérien des Affaires étrangères et l'Union africaine (UA), en marge de la 17^e conférence ministérielle des Non-alignés au Palais des Nations.

Le premier accord, paraphé par le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra et la présidente de la Commission de l'UA, Nkosazana Dlamini Zuma, porte sur l'exemption de visas pour les hauts fonctionnaires et les

cadres de l'UA entrant dans le territoire algérien avec un passeport diplomatique.

«En application des recommandations du président de la République, M. Abdelaïd Bouteflika, l'Algérie a décidé à travers les lettres officielles adressées à la présidente de la Commission de l'UA, Nkosazana Dlamini Zuma, d'offrir à tous les hauts fonctionnaires et les cadres de l'Union africaine voyageant avec des passeports diploma-

tiques, le droit d'entrée dans le territoire algérien sans visas», a déclaré M. Lamamra. «Cet accord inédit sur le territoire africain est considéré comme un exemple à suivre par les autres pays du continent», a souligné le ministre.

Quant au second accord, signé entre M. Lamamra et le commissaire de l'UA chargé des Sciences, des Technologies et du Développement humain, Martial De-Paul Ikounga, il prévoit notamment la création d'un campus panafricain au-

près de l'université de Tlemcen.

Ce projet de campus panafricain, «qui sera basé au sein de l'université de Tlemcen, est un grand événement historique», a estimé M. Lamamra. «Nous sommes heureux d'avoir aujourd'hui conclu cet accord, dont l'inauguration du campus est prévue au mois d'octobre, destinée aux formations de niveau de Master et du cycle de recherche», a précisé son côté M. Ikounga.

APS

Convergences

Saïd Abjaoui

De l'avis de l'ensemble des observateurs, la rencontre à Alger des pays non-alignés est un succès important qui aura beaucoup d'implications sur la scène internationale dans la mesure où s'est dégagé un consensus portant sur les questions cruciales qui se posent actuellement à la communauté internationale.

Un consensus s'est dégagé d'abord sur le plan de l'action diplomatique par rapport aux agendas de travail qui auront à s'accorder pour tout ce qui concerne les grands problèmes de l'heure. Désormais, il s'agit de densifier les relations bilatérales et multi-latérales au sein du MNA pour construire un espace de coopération qui devrait les amener à de grandes convergences sur l'ensemble des intérêts du mouvement.

Les pays non alignés auront à se rencontrer assez souvent pour construire ensemble un plan de concertation qui tient compte pratiquement en temps réel des grands événements qui surviennent dans le domaine.

Or, on sait bien qu'actuellement, dans le monde, on ne peut pas dire qu'il n'y a pas une grande tendance à investir dans les moyens de force pour assurer une hégémonie tandis que d'autres pays cherchent leur protection dans leur intégration régionale. Cette tendance à la protection au sein d'un ensemble de pays intégrés, l'Algérie appelle à la réunion des conditions de la mise en place de la sécurité collective car compte-tenu de la mondialisation, la sécurité est indivisible et n'existe que dans les cas où tous les pays en bénéficient.

Le succès évident du sommet des Non-alignés remporté lors de sa tenue à Alger, place ce mouvement dans la situation où il aura à engranger des bénéfices, c'est-à-dire à donner un sens à leurs convergences sur la base d'un partage des mêmes positions.

Par rapport à l'économie, les pays non-alignés auront à investir dans des réflexions communes qui les amèneront à faire face aux déséquilibres induits par la mondialisation dans les rangs des pays du Tiers monde et donc des Non-alignés. Les observateurs ont tracé le chemin de la «confrontation» entre les pays riches en disant que dans les conditions actuelles les vainqueurs et les vaincus sont connus d'avance.

La vision de l'Algérie œuvre à une multi polarisation du monde, à la construction de pôles régionaux de coopération et bien sûr de puissance. Pas faire d'un pays la puissance régionale, mais plutôt œuvrer à faire de la région une puissance capable de régler les conflits possibles entre Etats membres.

Nous savons qu'il existe encore dans le monde la tendance à ce que des pays qui possèdent des attributs de puissance appuient leur diplomatie sur leur capacité militaire à instrumentaliser pour réaliser des objectifs politiques. Certains définissent ce lien en disant par exemple que les Américains donnent une finalité politique à l'expression de puissance. Les Etats-Unis affirment publiquement la «prééminence de leurs intérêts stratégiques» et prennent en conséquence des décisions avant de consulter leurs alliés au sein de l'OTAN. L'Algérie a la conviction que la sécurité collective est une construction qui repose sur la paix par le dialogue. Sa thèse de la paix par le dialogue politique vient d'être consacrée mondialement, et d'abord par les grandes puissances pour ce qui concerne Mali. Sa thèse portant sur la disparition des menaces sur la paix et le droit des peuples à l'autodétermination est consacrée par la communauté internationale. Rappelons seulement que Yasser Arafat a été admis à s'exprimer devant l'assemblée générale des Nations unies à une session spéciale présidée par le ministre Algérien des affaires étrangères en 1973 et rappelons encore la déclaration d'Algérie qui avait vu la création de l'Etat Palestinien.

ALGÉRIE-AFRIQUE L'APN prend part aux travaux du comité exécutif de l'UPA en Angola

L'Assemblée populaire nationale (APN) a pris part à la 64^e session du comité exécutif de l'Union parlementaire africaine (UPA) à Luanda (Angola) les 28 et 29 mai, a indiqué un communiqué de l'APN.

L'APN est représentée par les députés Abdelkader Boukerouche et Ratiba Ayad en leur qualité de membres permanents de l'UPA. Au menu de cette rencontre, l'adoption de l'ordre du jour et l'examen des résolutions et recommandations de cette session ainsi que le projet d'ordre du jour de la prochaine session du comité exécutif.

ALGÉRIE-TURQUIE Les relations algéro-turques ont nettement évolué

Le ministre turc des Affaires étran-



gères, Ahmet Davutoglu, a affirmé jeudi à Alger que les relations entre la Turquie et l'Algérie ont nettement évolué depuis la visite l'année dernière du Premier ministre turc en Algérie.

Le volume des échanges entre les deux pays a «dépassé 5 milliards de dollars tandis que les investissements de la Turquie en Algérie ont atteint 2 milliards de dollars», a précisé M. Davutoglu dans une déclaration à la presse au terme de l'audience que lui a accordée le président de la République, Abdelaziz Bouteflika.

Avec ces chiffres, la Turquie est «devenue un des principaux pays investisseurs en Algérie», a-t-il rappelé, exprimant le souhait de développer les relations d'autant que les liens entre les deux pays, a-t-il dit, sont «séculaires».

Le ministre turc a souligné que «le grand mérite» dans le développement des relations entre les deux pays revient au président Bouteflika, saluant les réformes engagées par l'Algérie qui connaît, a-t-il dit, une «stabilité totale».

Le diplomate turc a rappelé que l'anée 2016 verra la célébration du 500^e anniversaire du début des relations entre la Turquie et l'Algérie. D'autre part, M. Davutoglu a fait à indiqué que sa rencontre avec le président Bouteflika a été une occasion pour évaluer la situation régionale notamment les développements en Libye et en Syrie, soulignant que la Turquie et l'Algérie sont «parmi les pays les plus touchés par l'instabilité dans ces deux pays». Il a rappelé, dans ce contexte, que la Turquie et l'Algérie sont les «pays qui coopèrent le plus dans les forums internationaux». «Il est inconcevable que je visite l'Algérie sans rencontrer le président Bouteflika qui est un modèle à suivre dans la région et dans le monde», a-t-il dit ajoutant qu'il a transmis au président de la République les salutations du président turc et de son Premier ministre. M. Davutoglu a souligné que son pays attendait la visite du ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, pour développer davantage les relations entre les deux pays.

EAU-ALGÉRIE

M. Ghoul affirme la disponibilité de l'Algérie à accorder «toutes les facilitations» aux opérateurs économiques émiratis

Le ministre des Transports, Amar Ghoul, a affirmé mercredi à Dubaï la disponibilité du gouvernement algérien à accorder «toutes les facilitations» à l'effet de bénéficier de l'expérience des entreprises émiratis, indique un communiqué du ministère.



M. Ghoul, qui s'est rendu aux Emirats arabes unis lundi pour prendre part aux travaux du premier Forum maritime arabe et à la 52^e session du bureau exécutif du Conseil des ministres arabes des Transports, s'est entretenu avec le ministre émirati de l'Economie, Soltan Ahmed Mansouri, en présence du directeur de DP World (3^e opérateur portuaire mondial).

Les deux parties ont passé en revue les moyens de coopération entre les deux pays, notamment dans le secteur du transport maritime.

Qualifiant le climat des affaires dans le domaine maritime en Algérie de «favorable» à l'investissement, les Emiratis ont demandé la facilitation des démarches d'investissement émirati, sou-

ligne la même source. Le ministre des Transports a présenté également les avantages qu'offre la région de Jijel (Est) et l'emplacement stratégique du port de Djem Djem, considéré comme un pôle vital, ainsi que les projets accompagnant l'opération de développement de ce pôle, à l'image des zones industrielles, chemin de fer et des infrastructures de bases, offrant un environnement adéquat pour l'investissement, selon le communiqué.

Le cours de sa visite, Amar Ghoul a été aussi reçu par Echikh Matar Etayar, président de l'Autorité des routes et des transports à Dubaï. Un exposé détaillé a été présenté au ministre des Transports sur l'expérience de l'émirat de Dubaï dans le développement des

transports et l'élimination du problème de congestion.

L'utilisation efficace de l'ensemble des moyens de transport (taxi, bus, tramway, métro) et leur réussite dans la mise en place des plans stratégiques quinquennaux prospectifs et souples, susceptibles d'être modifiés selon les conditions économiques et politiques étaient aussi au centre des discussions entre le ministre des Transports et Echikh Matar Etayar.

L'expérience de l'émirat de Dubaï dans la sécurité routière et la limitation des accidents de la route en recourant à la technologie et à la promulgation des décrets dissuasifs a été également abordée par le président de l'Autorité des routes et des transports à Dubaï.

Les délégations des pays du MNA visitent la Foire internationale d'Alger

Les chefs de délégation des pays du Mouvement des Non-alignés ont visité jeudi en marge de la conférence ministérielle du MNA la Foire internationale d'Alger en compagnie du ministre du Commerce, Amara Benyounès. Les délégations composées de ministres des Affaires étrangères du MNA et d'ambassadeurs des Etats membres ont visité le pavillon algérien où ils ont pris connaissance de produits d'entreprises algériennes, telles que SIM, Cevital, Tonic, Sonatrach, Naftal et Linde-gaz.

Dans une déclaration en marge de la visite, le ministre irakien des Affaires étrangères, Hushyar Zebari, a indiqué que «l'économie algé-

rienne a réalisé d'importants progrès», se disant «impressionné» par l'évolution des industries électroniques et de l'électroménager.

Pour sa part, M. Benyounès a indiqué, dans une déclaration à la presse à la fin de la visite, que les ministres des Affaires étrangères du MNA «ont été surpris par la qualité du produit national», soulignant que le gouvernement compte encourager ces entreprises à se diriger vers l'exportation.

«Nous avons des produits de haute qualité à même de concurrencer les produits mondiaux», a-t-il ajouté.

En réponse aux préoccupations de certaines entreprises quant au problème

du foncier, le ministre a relevé la réalisation en cours de nouvelles zones industrielles à travers le pays, appelant ces entreprises à sortir de la capitale où les assiettes foncières destinées à l'industrie sont toutes pratiquement épuisées.

Le Premier ministre, Abdellmalek Sellal, avait inauguré mercredi au Palais des Expositions des Pins maritimes à Alger la 47^e édition de la Foire internationale d'Algérie (FIA).

● Placée sous le signe «une Algérie forte et sereine», cette manifestation économique a réuni 1.045 entreprises nationales et étrangères et focaliser sur les opportunités de partenariat

multiforme entre les opérateurs économiques.

Les quelque 600 entreprises étrangères présentes à la FIA viennent de 37 pays, dont 27 sous pavillons officiels: 8 pays d'Europe, 8 pays arabes, 4 des Amériques, 5 d'Asie et 2 d'Afrique.

Une cinquantaine de firmes étrangères venant d'Espagne, d'Italie, d'Inde, d'Iran, d'Afrique du Sud, de Belgique, d'Ukraine, du Burkina Faso, du Yémen et du Mali participent à titre individuel à cette édition.

Les Etats-Unis d'Amérique, invité d'honneur de la 47^e FIA, est le premier pays du continent américain à bénéficier de cette qualité.

Benyounès rencontre les représentants de Nouvelle-Zélande et d'Indonésie pour tirer profit de leurs expériences

Le ministre du Commerce, Amara Benyounès a rencontré, jeudi en marge de la 17^e Conférence du Mouvement des Non Alignés (MNA), les représentants de la Nouvelle-Zélande et de l'Indonésie pour discuter des échanges commerciaux bilatéraux et tirer profit de leurs expériences dans le processus d'accès à l'Organisation mondiale du commerce (OMC).

«Nous avons échangé les vues sur les relations bilatérales et les échanges commerciaux communs pour tirer profit de l'expérience de ces Etats concernant l'accès à l'Organisation mondiale du commerce (OMC)», a déclaré M. Benyounès au terme de ses rencontres au Palais des Nations avec, MM. Colin Keating et Wardana, respectivement envoyé spécial du Premier ministre de Nouvelle-Zélande et vice-minis-

tre indonésien des Affaires étrangères.

M. Benyounès a indiqué avoir saisi l'occasion de la 17^e Conférence ministérielle du MNA pour se réunir avec certains pays amis et tirer profit de leurs expériences dans le secteur du commerce, précisant que «l'Algérie poursuit sa marche sur la voie du processus d'accès à l'OMC, sur la base des orientations du président de la République, Abdelaziz Bouteflika appellent à préserver les intérêts économiques de notre pays».

M. Benyounès a passé en revue les obstacles qui ont entravé le processus d'accès de l'Algérie à l'OMC depuis 1987, précisant que «des conditions que l'organisation impose actuellement sont de plus en plus difficiles à remplir».

APS

M. SID AHMED FERROUKHI «LANCE LES FILETS» : Les circuits de production et de commercialisation des produits de pêche seront réorganisés

• «30 poissonneries sont prévues dans les 5 prochaines années le long du littoral

La réorganisation des circuits de production et de commercialisation des produits de la pêche sera parmi les projets qui seront poursuivis lors du plan quinquennal 2015-2019, a indiqué jeudi à Alger, le ministre de la Pêche et des Ressources halieutiques, Sid Ahmed Ferroukhi.

Lors d'une visite au port de pêche d'Alger le ministre a précisé que «30 poissonneries sont prévues dans les cinq prochaines années le long du littoral afin d'organiser le circuit de commercialisation des produits de la pêche» affirmant que le plan quinquennal 2015/2019 vise, entre autres, le doublement de la production par le recours à l'aquaculture, maritime et continentale.

Le ministre a, d'ailleurs, pris connaissance du programme d'enseignement de l'Institut national supérieur de la pêche et de l'aquaculture afin d'accompagner les agriculteurs dans l'intégration de la pisciculture dans des bassins d'irrigation. Alger et Ghardaïa sont des wilayas qui ont déjà



entamé des activités dans ce domaine, a expliqué le directeur général de l'institut, Salem Latrèche. En ce qui concerne la réhabilitation de la halle à marée du port de pêche d'Alger, elle sera achevée dans quelques semaines, a indiqué le ministre de la Pêche. Selon M. Ferroukhi, les travaux de réhabilitation de la halle à marée qui ont déjà commencé seront achevés dans quelques semaines. «On a des réalisations qui se mettent en place grâce au plan de réhabilitation», a-t-il souligné. Au port, il a assisté tôt le matin, en

compagnie du wali d'Alger, Abdelkader Zoukh, à l'opération de débarquement des bateaux de pêche ainsi qu'au début de l'opération de vente dans la halle à marée.

Le directeur général de l'entreprise de gestion des ports et abris de pêche, Hacène Dadi, a présenté les axes de réhabilitation du port à laquelle est affectée une enveloppe de 252 millions DA dont 35 millions dédiés à la réhabilitation de la halle à marée. Le wali d'Alger a aussi insisté pour que les travaux de réhabilitation de la poissonnerie et de revêtement des terre-pleins soient achevés durant le mois de juin. La réhabilitation de l'ensemble du port de pêche est prévue pour 2018, selon la fiche technique du projet mais l'achèvement des travaux avant cette date n'est pas écarté. Le ministre et le wali ont mis l'accent sur la nécessité de l'ouverture du port pour accueillir les citoyens à des fins de détente.

Le ministre a souligné aussi qu'un projet d'aménagement des voûtes à proximité du port est en cours d'élaboration pour servir de lieu de dépôt du matériel de pêche, ce qui répond à une revendication des pêcheurs qui ont interpellé le ministre sur cette question.

DÉFENSE DES DROITS D'AUTEUR

Signature d'une convention entre l'Onda et Ooredoo

Une convention portant licence globale d'exploitation des œuvres a été signée jeudi à Alger entre l'Office national des droits d'auteur et droits voisins (Onda) et l'opérateur de téléphone mobile Ooredoo. Cette convention, signée pour l'Onda par son directeur général, Sami Bencheikh El Hocine, et pour Ooredoo par Joseph Ged, directeur général, et devant entrer en vigueur le 1^{er} juin, permettra à de nombreux artistes, auteurs et producteurs nationaux et étrangers une juste et légitime rémunération au titre de l'exploitation de leurs œuvres et prestations artistiques, dans le cadre des services de téléphonie mobile, a déclaré le directeur général de l'Onda.

M. Bencheikh a ajouté que cette convention, deuxième du genre après celle conclue en avril dernier avec l'opérateur public Mobilis, «est une grande victoire remportée par les artistes et producteurs algériens, d'autant que par le passé Ooredoo ne versait des rémunérations que pour certaines exploitations. Un contrat similaire sera signé dans le courant des deux prochaines semaines au plus tard avec l'opérateur

de téléphonie mobile Djezzy. A travers cette convention qui revêt un caractère global, l'Onda attribue à Ooredoo le droit d'exploitation des œuvres artistiques enregistrées auprès de l'Office contre une rémunération annuelle qui lui versera aux auteurs de ces droits», a expliqué Joseph Ged.

Avant la signature de la convention, la situation était différente, a ajouté Joseph Ged, puisque par le passé les contrats étaient discutés au cas par cas (musique, vidéo, etc.) ce qui causait des retards dans les prestations d'Ooredoo, alors que souvent, les droits d'auteurs n'étaient pas entièrement protégés», a souligné M. Ged. A cette occasion, des artistes interrogés ont accueilli favorablement la signature de ladite convention «qui selon eux, contribuera à protéger les droits d'auteurs et à encourager la création artistique». «La convention est une initiative sérieuse et bénéfique aux artistes, qui, généralement, ignorent leurs droits», ont estimé les chanteurs Nadia Benyoucef et Abdelkader Chaou.

JUSTICE

Le fils et les frères du terroriste Abdelhamid Abou Zeïd devant la justice le 25 juin

Douze (12) présumés terroristes dont le fils et les deux frères d'Abdelhamid Abou Zeïd, poursuivis en 2010 pour leur implication dans des attentats terroristes dans le grand Sud algérien, seront traduits le 25 juin prochain devant le tribunal criminel d'Alger, a-t-on appris jeudi de sources judiciaires.

Parmi les 12 présumés terroristes, figurent également trois autres membres de la famille d'Abou Zeïd, la famille Ghadir, qui approvisionnaient en vivres et en carburants les groupes terroristes dirigés par Abou Zeïd, «El-Para» et Mokhtar Belmokhtar «activant dans la région est du grand Sud algérien pour faciliter les attaques visant les touristes étrangers et les biens de l'Etat», indique l'arrêté de renvoi des dossier.

Selon cet arrêté de renvoi, l'affaire remonte à 2010 quand les forces de sécurité avaient annoncé avoir arrêté des membres «d'une grande famille dans le sud-est du pays, recrutés par l'un de ses membres, qui n'est autre que le terroriste Mohammed Ghadir, alias Abdelhamid Abou Zeïd». La même source précise que le terroriste Abou Zeïd avait pris pour base la ville de Khalil au nord du Mali, ainsi qu'une ville libyenne (près de la frontière algérienne), alors

que les éléments de soutien logistique (les accusés) étaient basés dans les régions de Mahoussa (El-Oued), Dabdad, Adrar, Touggourt, Hassi Messaoud, Illizi, Ouargla, In Amenas et El Ménia. Après l'arrestation des éléments du groupe issu de la région de Mahoussa, Abou Zeïd avait constitué un autre groupe dirigé par le dénommé Ghadir Omar Abderrahmane. Le groupe est également impliqué dans le trafic de drogue à travers les frontières Est et Ouest au sein d'un groupe terroriste transfrontalier ayant pour mission de financer le terrorisme dans le Sud algérien, indique-t-on de mêmes sources. Selon la même source, le frère d'Abou Zeïd, le dénommé Ghadir Sassi, principal accusé dans cette affaire, a été arrêté avec son groupe en 2010, en possession d'explosifs et de munitions de guerre. Concernant le deuxième frère d'Abou Zeïd, le dénommé Ghadir Omar Abdelkader (arrêté), il a reconnu durant l'enquête avoir approvisionné en 2001 les groupes d'Abou Zeïd, d'Abderrezak El-Para et de Mokhtar Belmokhtar, en carburant et en vivres contre d'importantes sommes d'argent. Il a également reconnu avoir rencontré son frère Abou Zeïd en 2003 en compagnie d'Abderre-

zak El-Para et d'une trentaine de terroristes dans la région de Lafâa, dans la wilaya de Ouargla pour lui remettre des quantités importantes de carburant et de vivres. Le fils d'Abdelhamid Abou Zeïd, Ghadir Lakhdar a quant à lui reconnu, selon les procès-verbaux, être impliqué dans le trafic de drogue et en avoir remis à plusieurs reprises d'importantes quantités à un individu de nationalité libyenne contre d'importantes sommes d'argent utilisées pour financer les opérations terroristes. Il a reconnu également avoir utilisé cet argent pour l'achat de véhicules tout-terrain, de carburant et des vivres au profit de groupes terroristes dans le Sud algérien, alors dirigés par Abou Zeïd, El-Para et Mokhtar Belmokhtar. Cette affaire a été déjà reportée une première fois. Dix des douze accusés sont en détention, alors que deux autres bénéficient de la liberté provisoire. Abdelhamid Abou Zeïd avait été abattu par des éléments des forces tchadiennes le 25 février 2013 lors de l'opération militaire française combinée avec le Tchad et le Mali dans l'adrar des Ifoghas, au nord du Mali.

La ministre de la Solidarité salue le rôle des associations dans la consécration des valeurs de l'Etat



La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Mounia Meslem, a salué jeudi à Alger le rôle des organisations et des associations féminines dans la consécration des valeurs de l'Etat.

Dans une allocution à l'ouverture des travaux de la 1^{re} session ordinaire du Conseil national de l'Union générale des femmes algériennes (UNFA), la ministre a souligné qu'elle croit «en la force de la société civile dans ce qui a été accompli et dans la consécration des valeurs de l'Etat», citant le rôle important de l'UNFA, depuis sa création, dans la promotion de la femme algérienne.

Mme Meslem a salué par ailleurs les acquis de la femme algérienne durant la décennie passée grâce aux réformes du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, qui en a fait «la fierté du monde arabe». La secrétaire générale de l'UNFA, Nouria Hafsi, a appelé à renforcer la présence de la femme dans la vie politique et à lui donner la chance d'accéder aux hauts postes de responsabilité au sein de l'Etat.

Dans une déclaration en marge des travaux de cette rencontre, Mme Hafsi a souligné que «malgré la nomination de 7 femmes à des postes ministériels au dernier remaniement, la femme continue de souffrir de discrimination et la part qui lui est dévolue reste faible par rapport à son apport».

Elle a par ailleurs appelé à réhabiliter son organisation afin qu'elle retrouve la place qui était la sienne avant l'avènement du pluralisme politique, précisant qu'on ne peut mettre sur un pied d'égalité les organisations ayant une large base populaire et les petites associations. Concernant le projet de révision constitutionnelle, Mme Hafsi a indiqué que le projet de loi sera débattu et enrichi par les partis politiques et les organisations au début de la semaine prochaine «ne cadre pas avec les aspirations du peuple», ajoutant que «certains articles ne sont pas clairs, notamment ceux relatifs aux prérogatives des pouvoirs exécutif et législatif et à la nature du régime politique».

Outre l'examen des propositions sur le projet de révision constitutionnelle, les participantes aux travaux du conseil national de l'UNFA doivent également élaborer le règlement intérieur de l'organisation et élire le secrétariat national.

BLIDA

Les études de faisabilité du tracé du tramway validées

Les études de faisabilité du tracé du tramway de la ville de Blida ont été achevées et adoptées, récemment, par le comité de pilotage de ce projet, a déclaré jeudi à l'APS, le directeur des Transports de la wilaya.

«La ligne du tramway, d'une longueur de 12 km, ira de Soumâa à Frantz-Fanon, en passant par le centre-ville de Blida», a précisé M. Mokhtar Rezzoug, ajoutant qu'il s'agit-là d'une «première ligne, qui pourrait être renforcée par d'autres lignes en cas de besoin».

Les appels d'offre pour la sélection de l'entreprise qui sera chargée de la réalisation de ce nouveau moyen de transport se feront «incessamment», a indiqué le même responsable, soulignant que ce projet revêt une «importance capitale pour le bien-être des voyageurs, ainsi que pour la fluidité de la circulation automobile au niveau de plusieurs quartiers». Ce projet, dont a bénéficié la wilaya de Blida dans le cadre du plan quinquennal 2010-2014, est très attendu par les habitants, confrontés, au quotidien, à des difficultés dans leurs déplacements.

APS

Les sages-femmes manquent de moyens...

C'est avec quelques jours de retard, pour des raisons de logistique, que l'Association Meleikète Errahmane des sages-femmes de la wilaya de Sétif, a célébré la Journée mondiale de sa corporation par l'organisation d'une rencontre scientifique et médicale. Chaque année, cette Journée internationale est dédiée à l'un des plus beaux métiers. Cette manifestation qui a eu pour cadre la maison de la culture Houari-Boumediene de Sétif, a permis aux nombreuses sages-femmes invitées de suivre des communications liées à leur travail quotidien et à la femme. Ces conférences ont porté sur des thèmes diversifiés sur la prévention et le cancer du sein tels que : "Les règles d'hygiène dans une maternité", "Les risques du métier", "Prise en charge d'une femme enceinte infectée par le VIH en salle d'accouchement", "Evaluation du programme national de dépistage du cancer du col", "Réanimation en salle de naissance", etc. Interrogé sur le programme de cette journée, la présidente de l'Association Meleikète Errahmane des sages-femmes de la wilaya de Sétif, a indiqué "qu'il a été beaucoup question des femmes, de la prévention surtout, des cancers du col de l'utérus et du sein". "Nous ne souhaitons pas avoir affaire au cancer, ajoute-t-elle, le cas contraire on voudrait bien le traiter à temps. Nous avons aussi debattu de la préparation à l'accouchement et le prénatal. Actuellement, nous avons un énorme problème avec le grand public qui regarde la sage-femme d'un œil méchant, notamment les femmes, surtout lorsqu'elles arrivent dans nos services mal préparées". Quant aux objectifs de cette association, c'est la sensibilisation du travail de la sage-femme, son rôle dans la société, l'amélioration de ses conditions de travail, surtout la protéger, "car, note-t-elle, au moindre problème, elle se trouve devant la justice, livrée à elle-même, seule sans aucune protection". Quant aux moyens, les sages-femmes manquent de matériels et de gynécologues pour les encadrer, surtout à Sétif. Actuellement on compte près de 250 sages-femmes pour l'ensemble de la wilaya, un chiffre qui reste très faible par rapport à la demande. Dans la ville de Sétif, une sage-femme arrive à faire jusqu'à 1 000 accouchements par an, alors que la norme de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) est de 175 par femme et par an.

A.T.

AÉROPORT 8-MAI 1945: Nouvelle ligne directe Sétif- St-Etienne

A quelques jours de l'ouverture de la saison estivale et pour permettre à nos compatriotes résidant en France de voyager dans de meilleures conditions possibles, l'aéroport du 8-Mai 1945 de Sétif ouvrira une nouvelle desserte directe, dès le 26 juin, entre Sétif et Saint-Etienne en France, avec la compagnie nationale aérienne Tassili Airlines. Un accord a été signé avec l'une des agences de tourisme qui s'occupera de la billetterie à des prix compétitifs, nous dit-on. Si le choix s'est porté sur Saint-Etienne, c'est parce que cette région compte beaucoup d'émigrés de la région de Sétif et ses environs. Cette rotation entre les deux villes algérienne et française s'effectuera chaque vendredi et ce, jusqu'au 13 septembre prochain. Le prix du billet aller et retour a été fixé à 20 000 dinars et pour un aller simple à 12 000 DA. Cette nouvelle initiative ne fera qu'en renforcer les lignes internationales de l'aéroport de Sétif, considéré comme le 4^e du pays pour ses capacités de transit de voyageurs et permettra à nos émigrés de la région d'éviter de faire de longs déplacements pour prendre l'avion vers le pays.

A.T.

AÉROPORT DE BÉJAÏA Saisie de cigarettes électroniques

Poursuivant leur lutte contre le phénomène de la contrebande et lors d'un contrôle routinier des passagers, les éléments de la douane de l'aéroport Abane-Ramdhane de Béjaïa ont découvert chez l'un d'eux, 30 cigarettes électroniques, 177 chargeurs de cigarettes et 134 flacons contenant des produits pour cigarettes. Toute cette panoplie de marchandises a été saisie en possession d'un jeune de nationalité algérienne, résidant à Béjaïa, qui était à bord du dernier vol en provenance de Paris.

A.T.

EL HAMMA (SÉTIF) Un différend entre transporteurs entraîne la mort d'un propriétaire de bus

Azzedine Tiouri

Un conflit entre des transporteurs privés de la commune d'El Hamma dans le sud de la wilaya de Sétif et ceux de la localité limitrophe d'El Kassaba, située dans la région nord de la wilaya de Batna, a entraîné, hier, la mort d'un transporteur, âgé d'une trentaine d'années, assurant la ligne El Hamma-Aïn Azel, après avoir été heurté par une voiture légère en excès de vitesse, alors qu'il était en compagnie de ses collègues fermant la route pour empêcher le passage des bus assurant la liaison El Kassaba-Aïn Azel.

Selon certaines sources, le conflit entre les deux parties de ces deux communes limítrophes ne date pas d'hier, il remonte à plusieurs semaines. Les deux parties ne sont pas parvenues à se mettre d'accord et ne sont pas à leur première fermeture de la route pour empêcher les transporteurs de se déplacer dans les

deux sens. Leurs désaccords reposent sur les points d'arrêts et de ramassages des voyageurs. Pour relier les deux localités El Hamma et Aïn Azel, situées dans le territoire de la wilaya de Sétif, les transporteurs sont obligés de faire un détour par El Kassaba, qui elle, est située dans la wilaya de Batna, où il y a trois arrêts de bus aux lieux dits El Djaria, El Akana et Bab El Assa, avant d'atteindre chacune des deux localités en question. Les 14 transporteurs d'El Kassaba ont demandé et même exigé des 34 propriétaires de bus d'El Hamma d'éviter ces trois arrêts situés dans la wilaya de Batna pour des raisons de rentabilité des activités de la ligne. Cette demande a été de tout temps refusée et rejetée par leurs antagonistes qui persistent dans leur comportement. A leur tour, les transporteurs d'El Hamma ont exigé de leurs vis-à-vis l'interdiction d'entrer à Aïn Azel située dans la wilaya de Sé-tif, allant jusqu'à fermer la route à leurs bus. À plusieurs reprises, cette situation a dégénéré, poussant les deux parties à en venir aux mains jusqu'à ce fâcheux accident dramatique, fauchant la vie d'un des trans-

porteurs au moment où il était sur la route pour bloquer le passage aux bus. Contacté à ce sujet, le président de l'Organisation nationale des transporteurs privés pour la wilaya de Sétif, après avoir déploré ce fâcheux drame qui a coûté la vie à l'un des transporteurs en conflit, a confirmé la présence de ce différend entre ces deux parties et a souligné la nécessité et l'importance de l'intervention des autorités à tous les niveaux afin, dira-t-il, «de trouver une solution définitive et radicale à ce problème avant qu'il ne prenne une autre tournure plus grave encore, et ce en coordination entre les deux directions de transport des wilayas de Sétif et Batna en collaboration avec la Gendarmerie nationale». Pour résoudre ce conflit une fois pour toutes, l'organisation des transporteurs préconise la révision et la mise à jour du transport des voyageurs par bus entre les trois localités en conflit, c'est-à-dire El Hamma et Aïn Azel dans la wilaya de Sétif et El Kassaba dans celle de Batna, notamment pour ces arrêts.

A.T.

CENTRE VILLE DE TIZI-OUZOU Un jeune de 26 ans tué à coup de poignard par des voyous

K.N.A

Le grand boulevard Abane Ramdane, principal artère de la ville de Tizi-Ouzou a été le théâtre ce mercredi aux environs de midi d'un drame auquel ont assisté des centaines de passants. Un jeune, poursuivi par une meute de voyous a été rattrapé et sauvagement assassiné à coups de poignard devant le jardin du

1^{er} Novembre. Âgé de 26 ans, la victime, habitant la cité Million n'a pas survécu à ses blessures et a rendu l'âme sur le champ devant des regards ahuris face à cet acte d'une violence indescriptible. Une bande de voyous à laquelle le jeune avait certainement affaire qui est repartie sans souci après avoir lâchement accompli son forfait.

K.N.A



BEJAIA ►

Arslan-B

Ainsi, l'association culturelle et artistique «Bega» organisera du 1^{er} au 4 juin 2014, le 3^e salon de wilaya d'arts plastiques pour enfants au TRBéjaïa. Dès 9h, le public pourra apprécier une exposition d'œuvres sélectionnées, l'ambiance d'un atelier

La Journée mondiale de l'enfance amplement et diversement célébrée

de dessin, tandis qu'un gala artistique et un spectacle clôtureront la 1^{re} journée de l'événement (1^{er} juin). Le 4 juin, les enfants accompagnés de leurs parents auront eu droit à un spectacle de clowns, suivi de la cérémonie de remise de prix. L'association «Les lumières de Bougie» ne sera pas en reste et a également confectionné son programme, tout comme l'a fait le comité des fêtes de la com-

LE GROUPE MARIN MEKKI BACHA FÊTE LE 73^e ANNIVERSAIRE DU MOUVEMENT SCOUT Théâtre : « Ibn Battûta » de retour dans la capitale des Hammadites où il a séjourné...

La pièce intitulée « Ibn Battûta » draine de nombreux amateurs du 4^e art. La générale a eu lieu jeudi 29 mai 2014 au TRBéjaïa Malek-Bouguermouh. La dramaturgie ainsi que la mise en scène sont d'Elsa Hammane et les comédiens sont Nassima Adnane, Mounia Aït Meddour, Mouloud Aoumer, Sofiane Ayoub, Amine Bendadouche, Farid Cherchari, Sofiane Hadj Ali et Aïcha Issad. La pièce, une «comédie épique et romanesque» relate des phases importantes du parcours historique de ce célèbre voyageur musulman du XIV^e siècle (né en 1304 à Tanger, mort en 1377 à Marrakech-Maroc). Ibn Battûta a séjourné dans la capitale des Hammadites (Béjaïa).

A.B.

FRUITS L'invasion intempestive de la pastèque et du melon...

Les Béjaouis sont comme «pris de court»...Surpris par l'«entrée en force» et plutôt précoce sur le marché de la pastèque et du melon (toutes variétés confondues). Mais ces deux succulents «fruits d'eau» ne sont que les bienvenus, d'autant que le prix du kilogramme est en constante chute libre : 40,00 DA pour la pastèque et entre 60,00 et 50,00 DA pour un délicieux melon...

A.B.

Vol MH 370

L'épave de l'avion se trouve dans l'océan Indien

Le chef de l'agence australienne de sécurité des transports, a réaffirmé vendredi la conviction des enquêteurs que l'épave de l'avion de Malaysia Airlines, disparu depuis près de trois mois, se trouvait bien dans l'océan Indien.



D'après les satellites qui ont suivi l'avion jusqu'à sa disparition définitive le 8 mars avec 239 passagers et membres d'équipage, l'appareil s'est abîmé quelque part sur un arc de cercle allant, vers le Sud, de l'Indonésie au sud de l'océan Indien, vers le Nord, du nord de la Thaïlande au

Kazakhstan. «C'était le meilleur endroit où chercher», a plaidé le chef de l'agence australienne de sécurité des transports, Martin Dolan, cité par l'AFP. «Rien ne nous permet d'affirmer que nous cherchons aujourd'hui à la mauvaise place. Mais nous allons (re)faire nos analyses pour établir le

périmètre de recherche le plus pertinent», a-t-il ajouté. L'arc de cercle définitif grâce aux relevés des satellites de la société Inmarsat reste «sûr et certain», selon lui.

«Nous savons que l'appareil se trouve près de ce très long arc de cercle», a insisté Martin Dolan.

CHINE Séisme de magnitude 6,1 au Yunnan

Un séisme de magnitude 6,1 a frappé vendredi un district de la province chinoise du Yunnan (sud-ouest), a indiqué le Centre du réseaux sismique de Chine.

L'épicentre était situé dans le district de Yingjiang de la préfecture autonome Dai et Jingpo de Dehong. Il a été localisé à une profondeur de 12 km, et à 25,0 degrés de latitude nord et 97,8 degrés de longitude est, a précisé le centre.

Un policier blesse cinq personnes par balle lors d'une conférence sur le danger des armes à feu

Un policier participant à une conférence sur le danger des armes à feu dans une école maternelle dans la province centrale du Henan en Chine a accidentellement fait cinq blessés en actionnant son pistolet, a annoncé la police. «Un coup est parti accidentellement d'une arme de poing, frappant le sol en ciment, les éclats blessant quatre parents et un enfant», a déclaré la police. L'accident s'est produit lors d'une conférence de sensibilisation au danger des armes à feu, animée par des policiers dans une école de Zhengzhou, capitale de la province centrale du Henan, a-t-on précisé.

Deux policiers ont été placés en détention et trois de leurs responsables, dont l'adjoint du chef du commissariat local, ont été suspendus, selon la police. Le bureau de la sécurité publique du district de Zhengdong de la ville de Zhengzhou a présenté ses «profondes excuses» aux blessés, à leurs familles et au public, a-t-il indiqué jeudi sur son compte officiel de microblogs.

Le sommet annuel des compagnies aériennes en début de semaine prochaine à Doha

Le sommet annuel des compagnies aériennes mondiales se tient de dimanche à mardi à Doha au Qatar et devrait être largement dominé par la question de l'énigmatique et tragique accident de la Malaysia Airlines qui a constitué un coup de semonce pour le transport aérien.

La 70^e assemblée générale (AG) de l'Association internationale du transport aérien (IATA), qui regroupe 240 transporteurs représentant 84% du trafic aérien mondial, sera un temps de célébration du 100^e anniversaire de l'aviation commerciale. Elle sera aussi un moment d'introspection près de trois mois après la perte énigmatique du Boeing 777 de la Malaysia Airlines. L'avion, parti le 8 mars de Kuala Lumpur avec 239 personnes à son bord pour Pékin, reste à ce jour introuvable malgré les recherches menées depuis.

Cet événement, tragique pour les familles des disparus, a constitué un coup de semonce pour le transport aérien et suscité un sentiment profond d'incompréhension dans l'opinion publique qui s'interroge : comment un avion de ligne peut-il disparaître sans laisser de trace ? Aucun débris n'a été détecté dans l'océan Indien où il est supposé s'être abîmé.

L'IATA réunit ses membres chaque année pour évoquer les perspectives économiques du secteur. En 2013, elle avait profité de la tenue de son AG au Cap pour évoquer par ailleurs la faiblesse en matière de sécurité aérienne en Afrique. Cette année, elle se penchera notamment sur le pistage des avions. Suivi par satellite, trans-

mission automatique des données de vol, les technologies pour pister les aéronefs existent. L'association devrait encourager les différentes initiatives lancées par les autorités internationales ces dernières semaines. L'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) vient ainsi de constituer un groupe de travail qui doit élaborer d'ici septembre des solutions pour pister les avions. «La portée de cette assemblée générale de l'IATA est particulièrement importante dans le contexte de la disparition du vol MH370», souligne Patrick Ky, directeur exécutif de l'Agence européenne de sécurité aérienne (EASA). «La sécurité aérienne doit être au cœur des préoccupations de tous les acteurs de l'aviation et nous sommes mobilisés pour qu'un événement aussi tragique ne se reproduise pas», ajoute-t-il. L'EASA a proposé, début mai, des mesures visant à faciliter le repérage d'un avion et de ses enregistrements de vol dans l'éventualité d'une disparition. Elle a préconisé, en particulier, d'étendre de 30 à 90 jours la durée de vie de la balise de localisation sous-marine des boîtes noires et d'équiper les gros porteurs de balise accoustique dotée d'un plus grand rayon de localisation. Sur le front économique, l'IATA dévoilera ses prévisions de bénéfices du secteur pour 2014. En mars, elle tablait sur 187 milliards de dollars contre 19,7 milliards précédemment en raison de la hausse du prix du kerosène. En 2013, cette partie du monde a enregistré la plus forte croissance du trafic : +11,4% contre +5,2% en moyenne.

Le taux de chômage en Hongrie au plus bas depuis près de six ans

Le taux de chômage en Hongrie a baissé pour la treizième fois consécutive sur la période février-avril, atteignant 8,1% de la population active, son plus bas taux depuis près de six ans, a annoncé jeudi le Bureau central des statistiques KSH.

Lors de la période précédente, de janvier à mars, le taux de chômage du pays s'était établi de 8,3%. Le KSH ne publie pas de chiffres mensuels du chômage, estimant qu'ils sont trop volatils. Le chômage en Hongrie avait atteint un sommet au cours de la période allant de janvier à mars 2013, avec 11,3% de la population active sans travail. Les experts estiment que cette baisse est due à un retour de la croissance économique, mais également à l'extension du programme du gouvernement conservateur de «travail public» destiné aux chômeurs en échange du paiement de leurs allocations. Ce programme a employé 112 000 personnes de plus que l'année dernière sur la même période. Selon les derniers chiffres disponibles de l'institut européen Eurostat, le taux de chômage de l'Union européenne (UE) s'est établi à 7,9%.

CORONAVIRUS 6 décès au cours des deux derniers jours

Le ministère saoudien de la Santé a annoncé six nouveaux décès dus au coronavirus MERS, au cours des deux derniers jours, portant à 186 le nombre de morts dans le royaume, premier foyer de cette infection apparue en 2012.

Selon la même source, sept nouveaux cas d'infection par le Coronavirus ont également été enregistrés depuis samedi dernier portant à 565 le nombre de personnes ayant contracté le virus.

Outre l'Arabie Saoudite, des cas d'infection ont été recensés dans d'autres pays, dont la Jordanie, l'Egypte, le Liban, les Emirats arabes unis ou encore les Etats-Unis et les Pays-Bas, mais la majorité des personnes touchées avaient voyagé ou travaillé dans le royaume.

Le coronavirus MERS est considéré comme un cousin, plus mortel mais moins contagieux, du virus responsable du Syndrome respiratoire aigu sévère (SRAS), qui avait fait près de 800 morts dans le monde en 2003.

Il n'existe pour l'heure aucun traitement préventif contre le coronavirus MERS.

L'organisation des Nations unies pour l'agriculture et l'alimentation (FAO) a appelé à «intensifier d'urgence» les recherches sur le rôle des camélidés, en particulier les dromadaires, dans la propagation du coronavirus MERS au Moyen-Orient.

Lors d'une réunion technique régionale convoquée par la FAO dans le Sultanat d'Oman il y a quelques jours, les participants ont souligné la «récente re-crudescence de cas humains dans la péninsule arabique et le soupçon de transmission épidéotique faisant intervenir en particulier les dromadaires», selon un communiqué de l'agence onusienne.

La majorité des cas ont eu lieu par transmission d'homme à homme, toutefois il reste à déterminer si les personnes ont été infectées en entrant en contact avec des sources environnementales ou animales, a estimé l'organisation.

TURQUIE La Cour constitutionnelle ordonne la levée du blocage de YouTube

La Cour constitutionnelle turque a donné jeudi la levée du blocage de l'accès à YouTube imposé par le gouvernement il y a deux mois, jugeant que cette décision enfreignait la liberté d'expression, ont rapporté les médias turcs.

Les autorités turques ont bloqué le 27 mars l'accès à la plateforme d'échange de vidéos pour des raisons de «sécurité nationale», après la diffusion de l'enregistrement pirate d'une réunion confidentielle de hauts responsables turcs évoquant le scénario d'une intervention militaire en Syrie.

Saisis par des internautes, plusieurs tribunaux turcs avaient déjà jugé l'interdiction de YouTube contraire à la liberté d'expression, mais le gouvernement avait refusé de lever sa décision.

L'arrêt de la plus haute instance judiciaire du pays devrait désormais être transmis à l'autorité turque en charge des technologies de l'information et de la communication (BTK), a indiqué le bureau du Premier ministre, cité par l'AFP.

DIABÈTE UNE NOUVELLE PISTE DE TRAITEMENT

Des chercheurs viennent de découvrir une molécule qui pourrait conduire à de nouveaux traitements contre le diabète de type 2.

Elle s'appelle «6bk». Derrière ce nom peu engageant se cache pourtant une petite molécule qui pourrait bien donner naissance à de nouveaux traitements contre le diabète de type 2.

Il s'agit d'une maladie caractérisée par un taux de sucre dans le sang trop élevé : chez les diabétiques, l'insuline, une hormone sécrétée par le pancréas, ne joue pas son rôle régulateur de la glycémie.

Le risque ? Des dysfonctionnements cardiovasculaires, des insuffisances rénales, voire la perte de la vue. Le traitement contre le diabète de type 2 consistait jusqu'ici en des injections d'insuline quotidiennes pour les malades. Mais une récente étude publiée dans la revue scientifique *Nature* pourrait bien changer les choses : des chercheurs viennent en

effet de découvrir une nouvelle molécule, baptisée 6bk, qui pourrait avoir son importance dans le cadre des traitements anti-diabétiques. Son rôle ? Bloquer l'action de l'IDE (pour insulin-degrading enzyme), une enzyme qui bloque l'action de l'insuline et l'empêche donc de réguler la glycémie.

Testée sur des souris, cette molécule s'est révélée efficace : les rongeurs atteints de diabète de type 2 se sont vus offrir une dose de 6bk, puis une dose de sucre. Résultat : débloquée, leur insuline a correctement joué son rôle de régulateur glycémique...

Une découverte qui, à terme, pourrait donner naissance à de nouveaux traitements contre le diabète de type 2.



IL FAIT COURIR PLUS DE RISQUES AUX FEMMES QU'AUX HOMMES

Les femmes atteintes de diabète ont trois fois plus de risques de développer une maladie cardiovasculaire que les hommes. Pour les chercheurs, cela signifie que les femmes devraient se faire dépister plus souvent pour le pré-diabète. Une étude parue dans le magazine professionnel *Diabetologia* et qui a porté sur 850 000 personnes, montre que les femmes atteintes de diabète ont 44% de risques en plus que les hommes de développer une maladie cardiovasculaire. Pour cette étude, les chercheurs ont fait une méta-analyse de 64 études précédentes publiées en Europe, en Asie, en Australie et en Amérique du Nord, en remontant jusqu'aux années 60. Ils se sont alors aperçus avec surprise que le dia-



bète augmentait beaucoup plus le risque de mourir d'une crise cardiaque ou d'un AVC chez les femmes qu'il ne le fait pour les hommes.

Faire le diagnostic dès le pré-diabète

Les chercheurs tentent maintenant de comprendre pourquoi. Si, dans les années 60, on aurait pu incriminer la quasi absence de dépistage de maladies cardio-vasculaires chez les femmes, ce n'est certainement plus le cas aujourd'hui. Les femmes sont autant suivies que les hommes et suivent un traitement quasi identique. «Nous pensons qu'il peut y avoir

une différence biologique entre les hommes et les femmes» explique le Dr Sanne Peters, épidémiologiste à l'Université de Cambridge, co-auteur de cette étude. Pour les chercheurs, cette augmentation du risque signifie que les femmes devraient se faire dépister plus tôt, à l'étape du pré-diabète, c'est-à-dire avant qu'il ne se transforme en diabète de type 2, afin de mettre en œuvre un contrôle régulier de la glycémie.

«Il est important de rappeler que les maladies cardiovasculaires ne sont pas l'apanage des hommes. Elles sont la première cause de mortalité féminine devant les cancers, et elles tuent 7 fois plus de femmes que le cancer du sein» insiste le médecin.

Le vinaigre, un super aliment aux vertus méconnues

On l'utilise principalement pour assaisonner les salades. Pourtant le vinaigre aurait des atouts santé dignes d'intérêt selon un rapport américain. Le vinaigre mérite mieux que d'être réduit au rang d'exhausteur de goût et de produit ménager écolo. Un rapport de l'Institute of Food rehausse sa réputation. La préparation acide pourrait être utile à des fins thérapeutiques, souligne-t-il dans la revue scientifique *Journal of Food Science*. D'abord, la richesse en antioxydants ferait de certains vinaigres des alliés anti-âges ou

anticancer. Explication : ils pourraient aider à ralentir le vieillissement cutané et même retarder le développement de certains cancers ou encore certains troubles cérébraux. Les auteurs du rapport font valoir également les propriétés antibactériennes du vinaigre, sa capacité à réduire les effets du diabète ou encore sa contribution à l'amélioration de la santé cardiovasculaire et de l'hypertension artérielle. Le vinaigre pourrait aussi aider les athlètes à récupérer après un effort intense.



Autre preuve que l'huile d'olive peut aller se rhabiller, la consommation quotidienne de son compagnon amer jouerait un rôle de modérateur d'appétit. Une piste qui pourrait être intéressante à creuser pour lutter contre les problèmes de surpoids et d'obésité.

Pour l'heure, il est encore trop tôt pour se faire une cure de vinaigre. Des études supplémentaires sont nécessaires pour confirmer ces supposés bienfaits. En attendant, on peut toujours se délecter des propriétés cosmétiques du vinaigre de cidre avec ces recettes beauté.

Syndrome de fatigue chronique : bientôt diagnosticable

Le syndrome de fatigue chronique serait détectable grâce à des indices visibles par imagerie cérébrale selon une nouvelle étude scientifique américaine.

Les patients atteints du syndrome de fatigue chronique auraient leurs ganglions de la base, ou noyaux gris centraux, moins actifs, selon les résultats d'une étude publiée dans la revue médicale *PLOS ONE*. Ces ganglions correspondent à une zone du cerveau impliquée dans l'activité motrice et la motivation. Ces recherches sont extrêmement encourageantes, car ce syndrome (SFC) était jusqu'à présent indiagnosticable et terriblement handicapant pour les malades.

Le syndrome de fatigue chronique est un état de fatigue chronique et répétée qui ne diminue pas après le repos et qui souvent n'a pas de cause identifiée. La fréquence de cette maladie a été estimée par l'OMS entre 0,1% et 3%.

« A ce jour, aucun marqueur biologique ou organique ne permet d'identifier ce syndrome. C'est un diagnostic difficile qui requiert l'exclusion des autres maladies responsables de fatigue chronique (exemple : cancer, maladies endocrines, maladies inflammatoires systémiques, psychiatriques, auto-immunes...) » rappelle l'Association française du syndrome de fatigue chronique.

Les patients atteints du syndrome de fatigue chronique constatent en plus de la persistance d'un état de fatigue continu et sévère, des ganglions cervicaux ou axillaires sensibles, des troubles de la mémoire ou de la concentration, des maux de tête et un état fébrile.

Des indices visibles grâce à l'imagerie cérébrale

Les chercheurs de l'Université Emory ont suivi 18 patients atteints de ce syndrome et 14 témoins sains. Ils ont comparé par imagerie par résonance magnétique fonctionnelle (IrMf) l'activation des neurones dans les noyaux gris centraux des volontaires.

« Nous avons choisi de comparer l'activité de ces ganglions, car ils sont les principales cibles de l'inflammation dans le cerveau, elle-même facteur de SFC. Plusieurs troubles neurologiques impliquent un dysfonctionnement des noyaux gris centraux dont la maladie de Parkinson et la maladie de Huntington » explique Andrew H. Miller du département de psychiatrie et co-auteur de l'étude. Les résultats de ces comparaisons suggèrent que le symptôme de la fatigue chronique est associé à une activité réduite des noyaux gris centraux.

In topsante.fr

GROSSESSE

L'iode est essentiel pour le cerveau du bébé

Les femmes qui sont enceintes ou qui allaitent doivent prendre un supplément d'iode selon une nouvelle étude scientifique américaine.

L'iode est un nutriment essentiel pour les femmes enceintes et celles qui allaitent, car il permet un meilleur développement du cerveau des bébés selon une déclaration de l'Académie de pédiatrie américaine publiée dans la revue spécialisée *Pediatrics*.

Pourtant beaucoup de femmes américaines sont en carence d'iode. Seul 15 à 20% des femmes enceintes prennent des suppléments d'iode. Et pour la plupart des femmes, leur alimentation n'est pas assez riche en iode. « Les problèmes de développement du cerveau d'un bébé sont très subtils et ne sont pas susceptibles d'être remarqués ni rapidement ni chez un enfant en particulier », explique M. Paulson, pédiatre de l'Académie de pédiatrie américaine. « Mais les enfants qui ont souffert d'une carence en iode peuvent avoir sur le long terme plus de difficultés à l'apprentissage. C'est un problème pour la société dans son ensemble lorsque vous avez un grand nombre d'enfants qui n'ont pas atteint leur plein potentiel de développement » rappelle le médecin.

Les aliments à favoriser

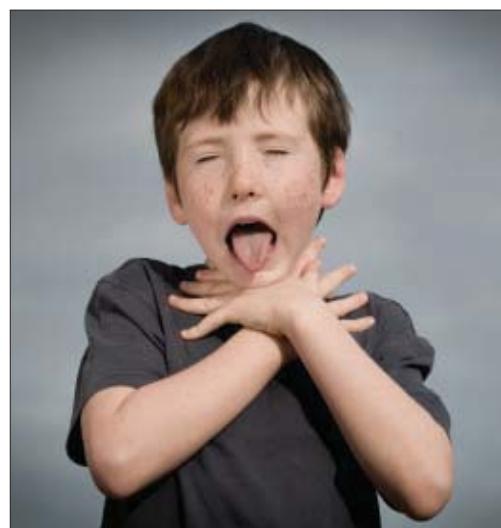
Un déficit en iode durant la grossesse est une chose que l'on peut prévenir aisément par une alimentation choisie et la prise de supplément. Les produits de la mer (poisson, algues et fruits de mer) sont évidemment très riches en iode. Mais, les femmes enceintes peuvent aussi manger des œufs et des produits laitiers. Quant aux légumes, à part les



épinards et le cresson, ils ont un apport assez faible en iode. « La FDA (Food and Drug Administration) doit s'assurer que les vitamines prénatales contiennent tous les nutriments essentiels pour la santé du bébé », conclut le

pédiatre. « Il est très important que les vitamines comme la vitamine D qui est utile dans la calcification des os et des éléments tels que l'iode fassent partie des vitamines prénatales ».

MON ENFANT S'ÉTOUFFE, COMMENT RÉAGIR ?



Un bonbon, une cacahuète ou une bille. Autant d'éléments susceptibles de provoquer un étouffement chez votre petit. Voici donc quelques conseils de prévention mais aussi de premiers secours pour éviter le pire.

La majorité des accidents par étouffement touche les enfants de moins de 6 ans. Et votre maison est une vraie zone à risques. À partir de 3 mois en effet, il commence à attraper les objets à sa portée. Les aliments ou les petits éléments de jouets sont alors autant de minuscules dangers.

Du bon sens avant tout

Pour prévenir tous ces dangers, la surveillance demeure le maître-mot. Bien entendu, vous ne pouvez pas être à l'affût 24h sur 24. Pour votre nourrisson, veillez tout particulièrement à le coucher seul, sans encombrer son lit d'objets, par exemple de petits jouets. Lorsqu'il grandit, ne laissez en aucun cas traîner des pièces de monnaie, billes, bonbons, dragées, capuchons de stylos à sa portée. Pour avoir un aperçu des dangers potentiels,

à ce qu'il ne se serve pas dans un bol rempli d'olive ou de cacahuètes... Il a tout le temps de découvrir ces saveurs.

En cas d'étouffement

Avaler de travers (la fameuse «fausse route») peut malheureusement se produire. L'objet ou l'aliment va alors provoquer une obstruction (partielle ou complète) des voies respiratoires. Si votre enfant tousser, ne faites rien. Cela signifie que l'obstruction est partielle. En clair, encouragez-le à tousser, ne lui donnez rien à boire et ne lui mettez surtout pas un doigt dans la bouche.

En revanche, s'il n'écructe pas, devient bleu ou respire mal, vous devrez agir vite. Appellez le SAMU (15) ou les pompiers (18). Tenez l'enfant contre vous et donnez des tapes dans le dos. Puis pratiquez la manœuvre de Mofenson (s'il a moins d'un an) ou de Heimlich (s'il a plus d'un an). Refaites ces manœuvres jusqu'à l'expulsion de l'objet.

mettez-vous à... quatre-pattes ! Et au moment de l'apéritif, veuillez

**SECONDE ÉDITION
DES «RENCONTRES
DU NUMÉRIQUE D'ALGER»
Des chercheurs
préconisent une
réflexion
sur la numérisation du
patrimoine maghrébin**



La réflexion sur l'inventaire et la documentation, deux étapes déterminantes sur le chemin de la réappropriation par les Maghrébins de leurs patrimoines culturels, a été lancée lors de cette seconde édition des «Rencontres du numérique d'Algier», ont estimé les organisateurs de ce colloque international qui a clos ses travaux jeudi.

«Plutôt que de lancer un chantier sans réflexion, il faut réfléchir à un cahier des charges précisant tous les objectifs de la numérisation et les conditions de diffusion», se sont accordé à souligner chercheurs, étudiants et responsables culturels.

Cette réflexion qui doit se mener «en amont d'une ingénierie technique» pourra transformer, selon Mme Bernadette Saou-Dufrene, professeure en sciences de la communication de l'université de Paris 8, co-organisatrice de la rencontre avec l'Ecole nationale de restauration et de conservation des biens culturels (Enrcbc), «le retard relatif des musées maghrébins, où la numérisation en est à ses balbutiements, en une réelle avance».

«L'inventaire ce n'est pas seulement l'enregistrement des traces du passé mais aussi ce qui va favoriser la création grâce à cette connaissance», ont résumé les spécialistes.

Une nécessaire stratégie d'approche

«Le travail d'inventaire et de documentation nécessite une stratégie d'approche qui tient compte des caractéristiques des terrains explorés. Elle ne doit pas être une simple «application de modèles sur des terrains non identifiés», souligne à ce propos Mme Bernadette Saou-Dufrene.

Illustrant ce propos, Mme Maya Saidani, directrice de recherche en musicologie, a lors de son exposé sur la présentation interactive des musiques et des danses traditionnelles en Algérie, fait valoir qu'en matière de patrimoine immatériel, le travail d'inventaire et d'archivage se confond. Ce qui a fait dire à M. Rémy Labrusse, professeur à l'université de Paris-Ouest que «de patrimoine immatériel au Maghreb est de l'art contemporain» car «toujours en cours».

Mme Zineb Benali, professeure de littérature à Paris 8, a soutenu à ce propos, au cours de son exposé «Pour un répertoire des poèmes et des chants populaires» qu'au Maghreb, «patrimoine est égal à mémoire», cette mémoire têtue des peuples qu'elle a qualifié de «résilience».

Elle a alors rappelé le concert d'Aissa Djarmouni à l'Olympia en 1930, alors que la France célébrait un centenaire de colonisation. «Ahna Echaouiya/Jina Oua N'sadou/Matgoulouchi Dellou» (Nous les Chaouis/Venus et bientôt partis/Ne nous qualifiez pas d'humiéris), retracant l'importance de la poésie, des chants et des mythes comme lieu et expression de la résistance, Mme Benali a fait «un vibrant plaidoyer en faveur de l'archivage» comme moyen de conserver quelque chose de «vivant et de vivace mais qui a tendance à disparaître».

8^E FESTIVAL NATIONAL DE MUSIQUE DIWAN

La compétition dominée par les diwans de l'Oranie

La compétition du 8^e Festival national de musique diwan a été dominé par les diwans de l'Oranie avec l'attribution jeudi soir du premier prix du concours à l'association «Sidi Bleb» de Mascara qui avait revivifié, lors de son passage, un pan du diwan de plus en plus rare.



Lors de la soirée de clôture de cette édition, le jury présidé par le chercheur Azeddine Benyakoub, a choisi de récompenser les efforts de cette troupe qui a assuré un spectacle riche en couleurs et en authenticité puisé dans le répertoire «Migzawa» que peu de jeunes praticiens maîtrisent et qui reste une spécialité de la région.

Le second prix de la compétition a été décerné à la jeune troupe «Jil Saed» d'Oran, dont l'âge des membres n'atteint pas trente ans, menée par le maâllem Lahbib alors que la troisième distinction est revenue à «Noudjou Ediwan» de Sidi Bel-Abbès, qui s'étaient eux aussi distingué par l'interprétation de Bradjs méconnus des jeunes et jamais joués sur scène.

Le produit du master-class qui s'est tenu pendant le festival a été présenté au public, un concert réunissant trois troupes locales de diwan et leurs trois maâlimes. La plus jeune troupe de diwan de la région de Béchar est elle aussi montée sur scène menée par le tout jeune Abdelmalek Tifoune, 12 ans, et joue déjà du gourbini et chante comme ses ainés accompagnés d'enfants, âgés de 8 à 14 ans.

Une huitième édition, du potentiel et des problèmes financiers

Même si la renommée et l'envergure du Festival national de musique diwan dépassent, et de loin, celle de la manifestation internationale dédiée à ce même genre, ce rendez-vous s'enrichit encore au fil du temps de recommandations des participants.

L'événement devrait «encourager la recherche scientifique sur ce rituel ainsi que la préservation de ses compositions», ont estimé des universitaires. Un grand nombre de formations musicales se sont constituées, au bout de huit ans d'existence, motivées par l'intérêt porté au diwan, même dans des régions où le rituel n'a jamais été pratiqué, mais aucun suivi n'est accordé aux lauréats en dehors d'une scène à Alger.

L'insuffisance du budget alloué au festival de Béchar, pourtant le seul événement d'envergure de la wilaya, a obligé les organisateurs à délaisser les rencontres académiques, jugées à peine moyennes par les participants, la recherche scientifique mais surtout la création et l'échange. La subvention

ne permet pas de prendre en charge tous les participants et de les garder ensemble durant les sept jours du festival, tout en offrant les moyens logistiques nécessaires à cet événement, a-t-on constaté sur place.

Cependant, la tenue de cet événement a tout de même permis de produire des spectacles de qualité attendus toute l'année par le public mélomane de Béchar à l'image des concerts de Hasna El Becharia, El Dey, et Essed qui a attiré un nombre important de spectateurs. Même si la conception du festival, sous forme de concours, a été souvent critiquée, la 8^e édition a montré que la principale entrave à l'essor de cet événement se résumait à l'absence d'une vision sur le long terme et surtout au financement. Ouvert le 23 mai, le Festival national de musique diwan a pris fin jeudi soir à Béchar après avoir produit quinze troupes en compétition en plus de dix groupes invités en tête d'affiche, les trois lauréats se produisent sur la scène du festival international de musique diwan qui devrait se tenir prochainement à Alger.

• L'échange artistique délaissé pour des raisons financières

L'échange artistique et la rencontre entre praticiens, foyer de créativité que tout les festivals culturels tentent d'entretenir, a été délaissé, pour des raisons financières, dans la programmation du 8^e Festival national de musique diwan, a-t-on constaté sur place.

Avec quinze troupes musicales en compétition et dix têtes d'affiche, entre amateurs, initiés, invités et anciens lauréats, cet événement aurait pu fournir à Béchar l'environnement idéal pour l'échange, l'apprentissage du jeu et des Bradjs du diwan (morceaux), la naissance de nouvelles voies de fusion et surtout favoriser la recherche.

Mais le budget alloué à cette unique manifestation d'envergure dans la wilaya, estiment les organisateurs, ne permet pas de prendre en charge tous les participants et de les garder ensemble durant les sept jours du festival, tout en offrant les moyens logistiques nécessaires à cet événement. Prendre part à cette édition se résume, ainsi, à se produire sur la scène du stade Ennasr et à repartir le lendemain, avec l'espérance de recevoir l'un des trois prix ouvrant la voie pour la scène du festival international de musique diwan d'Algier qui se tiendra prochainement.

Même si le spectacle y est, l'échange et la création restent absents de cette édition, éprouvée par les charges financières – alors que le festival est doté d'un des plus petits budgets des festivals algériens – à l'exemple de la location du matériel de sonorisation qui n'est pas disponible sur place.

Pourtant, ce festival a permis la formation d'un nombre important de troupes de diwan à Béchar et dans d'autre

tres régions d'Algérie, y compris dans celles où le rituel et la tradition n'existent pas comme Tindouf. Des diwan que les observateurs croyaient oubliés ont été redécouverts grâce à la compétition comme ceux d'Ouargla ou de Biskra. Basé sur la transmission orale, ce leg ancestral «nécessite la rencontre et l'échange humain pour durer».

Même si les adeptes n'ont plus rien à apprendre, «la diversité de ce patrimoine reste une source intarissable d'inspiration», estiment des universitaires comme Azeddine Benyakoub.

Ces universitaires et chercheurs, dont Abdelwahed Fadhel ou l'ethnomusicologue américaine Tamara Turner, voient en cet événement une occasion d'approfondir leurs recherches sur le diwan, où il reste «beaucoup à faire», vu qu'il réunit un nombre important de maîtres qui se retrouvent pour perfectionner leurs répertoires ou simplement jouer cette musique en dehors du contexte du spectacle, chose impossible cette année selon les organisateurs.

Le commissaire de la manifestation, Hamdani Amari, a affirmé avoir tenté à plusieurs reprises «depuis 2013 de convaincre d'autres sources de financement en dehors du ministère de la Culture», sans grand résultat. En attendant, même le master-class qui sera présenté en clôture, réunira des maâlimes (maîtres) de troupes locales au lieu de s'ouvrir aux diwan d'autres régions.

Ouvert vendredi, le 8^e Festival national de musique diwan se poursuivra jusqu'au 29 mai à Béchar avec une dernière soirée de compétition avant la clôture.

DROITS DE L'HOMME

Mme Navi Pillay exhorte le Maroc à ouvrir des enquêtes immédiates sur «les allégations de torture»

La Haut-Commissaire des Nations unies aux droits de l'Homme, Mme Navi Pillay a exhorté, jeudi à Rabat, les autorités marocaines à ouvrir des enquêtes immédiates sur «les allégations de torture» contre les auteurs de mauvais traitements et à exclure «les éléments de preuve obtenus sous la contrainte».

«Les allégations de torture doivent immédiatement faire l'objet d'enquêtes, sans exception, et les éléments de preuves obtenus sous la contrainte doivent être exclus, comme exigé explicitement par les lois internationales et marocaines», a déclaré Mme Pillay lors d'une conférence de presse à l'issue de sa visite de quatre jours au Maroc.

Elle a estimé que «de cas des 21 prisonniers de Gdeim Izik en est un exemple, qui a besoin d'une enquête approfondie».

Pour rappel, le Tribunal militaire de Rabat avait condamné, en février 2013, des activistes sahraouis dit «groupe Gdeim Izik» à des peines allant de 20 ans de prison à la perpétuité pour «atteinte à la sécurité intérieure et extérieure de l'Etat, formation d'une bande criminelle et atteinte aux fonctionnaires publics dans le cadre de l'exercice de leur fonction».

Ils avaient été arrêtés, en novembre 2010, lors du démantèlement du camp de quelque 3 000 tentes installées à El-Ayoun où des Sahraouis y ont élu domicile pour «défendre leurs droits politiques, économiques et sociaux».

Tout en exhortant les autorités à adopter rapidement le plan national pour la démocratie et les droits de l'homme établi par le Conseil national des droits de l'Homme (CNDH), Mme Pillay a considéré que «beaucoup de travail reste encore à faire pour engendrer la culture du respect des droits de l'homme dans toutes les institutions de l'Etat, au Maroc et au Sahara occidental, notamment parmi les officiers de justice,



les agents d'application de la loi, du personnel pénitentiaire et des fonctionnaires de l'administration aux niveaux national, régional et local».

Selon elle, «des habitudes et les pratiques traditionnelles néfastes ne peuvent jamais justifier les violations des droits de l'homme et ne devraient pas l'emporter sur le droit international ni sur la constitution et les lois marocaines».

Dans ce contexte, elle a rappelé que «de rapporteur spécial sur la torture, qui a visité le Maroc et le Sahara occidental en 2012, ainsi que le Groupe de travail sur la détention arbitraire, qui l'a visité en décembre 2013, ont tous les deux exprimé leur inquiétude à propos de l'utilisation de la torture et de mauvais traitements ainsi que la recevabilité par les tribunaux des aveux extraits sous la torture».

Evoquant les manifestations au Maroc qui «ont lieu régulièrement, sans incident», Mme Pillay a, néanmoins évoqué «des cas où les agents d'application de la loi auraient utilisé une force excessive contre des manifestations pacifiques, tels que les incidents survenus le 2 août 2013 à Rabat où «les coups de la police auraient été pris en vidéo», considérant que «cela fait faire l'objet d'une enquête approfondie».

Elle a, en outre, noté que «des allégations graves ont également été formulées concernant la violence contre les migrants subsahariens par les forces de l'ordre marocaines», affirmant que celles-ci «doivent être soigneusement examinées et les autorités devraient veiller au respect des droits fondamen-

taux des migrants subsahariens, des réfugiés et des demandeurs d'asile». Abordant la question de la liberté d'expression, elle a affirmé qu'il est regrettable d'entendre que des journalistes et les blogueurs sont visés et se voient imposer des amendes, le retrait de l'enregistrement et même l'emprisonnement sur la base d'accusations forgées de toutes pièces pour avoir examiné des questions sensibles. «Le cas d'Ali Anouzla est un exemple de l'application de la législation anti-terroriste trop large pour pénaliser la liberté d'expression», a-t-elle dit.

Arrêté en septembre 2013, le journaliste directeur du journal électronique Lakome (version arabophone) poursuivi depuis le 25 octobre 2013, est en état de liberté provisoire, pour «assistance à des criminels ayant commis des actes de terrorisme», «fourniture de moyens pour la commission d'actes terroristes» et «apologie de crimes terroristes».

Il avait été interpellé après la diffusion par son site d'une vidéo attribuée à Al-Qaïda au Maghreb islamique (Aqmi) qui appelle au jihad et fustige la monarchie marocaine.

À la suite de son arrestation, un comité national de solidarité, composé de militants des droits de l'Homme, des journalistes, d'avocats et de membres de la société civile a été constitué pour demander l'abandon des charges retenues contre lui.

Il s'agit de la première visite de Mme Pillay au Maroc, depuis sa prise de fonction en 2008 à la tête de cette institution onusienne.

MALAWI

Dans l'attente d'une décision de la justice sur les résultats de la présidentielle



Le Malawi est dans l'attente d'une décision de justice qui pourrait précipiter la publication dès vendredi des résultats de l'élection présidentielle.

Joyce Banda, la présidente depuis 2012, a tenté de faire annuler, pour fraudes, le scrutin que l'ancien ministre des Affaires étrangères Peter Mutharika devrait remporter avec 36% des voix, selon des résultats officieux. Vendredi, des policiers en tenue anti-émeute ont été déployés sur plusieurs artères stratégiques de la capitale économique Blantyre, «prêts à intervenir», selon le porte-parole de la police Nicholas Gondwana.

Un juge doit trancher dans la journée pour dire si les résultats du scrutin du 20 mai peuvent être annoncés immédiatement, malgré des irrégularités constatées dans une soixantaine de bureaux. «C'est simple, nous respecterons l'ordre de la justice, quel qu'il soit», a annoncé jeudi soir le président de la commission électorale Maxon Mbenyera.

Il a aussi indiqué qu'il ne voyait pas d'objections à publier dès ce vendredi les résultats. «Je peux confortablement dire que cette élection a été libre et juste. Elle a été transparente, mais aussi crédible selon ma propre évaluation», a-t-il dit.

Il a répété que la commission avait «trouvé des anomalies» mais pas de nature à altérer le résultat, «des incidents» concernant «seulement 1,03%» du scrutin.

La même source avait annoncé lundi que la commission électorale prendrait un mois s'il le fallait pour rouvrir toutes les urnes et recompter tous les bulletins, donnant gain de cause à Mme Banda qui dénonce des fraudes depuis une semaine.

Mme Banda et M. Mutharika sont de vieux adversaires. Lui est soupçonné d'avoir intrigué en 2012 au décès de son frère, le président Bingu wa Mutharika, pour prendre le pouvoir, qui devait revenir selon la Constitution à Mme Banda, alors vice-présidente. Il a été inculpé de haute trahison.

CENTRAFRIQUE

Manifestation contre le gouvernement de transition et rafales de tirs à Bangui

Des rafales de tirs automatiques ont été entendues vendredi dans la capitale centrafricaine Bangui alors que des milliers de manifestants marchaient dans les rues de la ville pour protester contre le gouvernement de transition, ont rapporté des médias.

Des milliers de personnes manifestaient peu après 06h00 près de l'aéroport et d'autres groupes aux abords du centre-ville de la capitale pour demander la démission du gouvernement de transition et le départ des forces militaires étrangères déployées dans le pays, selon l'AFP.

Les forces militaires et la police ont procédé à des tirs de sommation pour empêcher les manifestants de progresser, selon une source militaire. Plusieurs rafales de tirs automatiques ont également été entendues dans un quartier du centre-ville proche du palais présidentiel, habituellement connue par son calme.

La capitale centrafricaine connaît un regain de violences depuis quelques jours. De nombreuses barrières ont été érigées sur ses principaux axes et des échauffourées entre jeunes et forces africaines ont fait des blessés du côté des civils jeudi, au lendemain d'une attaque meurtrière qui a fait 15 morts dans une église.

APS



la justice pour déterminer s'il devait céder le pouvoir au nouveau gouvernement de M. Mitiq, appuyé par les islamistes et dont l'élection est contestée. La controverse remonte à début mai lorsque M. Mitiq a été élu lors d'un vote chaotique au

Congrès général national (CGN-Parlement). Plusieurs députés libéraux ont en effet accusé les blocs islamistes d'avoir laissé le vote ouvert pour des retardataires après l'annonce du résultat, afin d'atteindre les 121 voix requises, alors que M. Mitiq n'avait recueilli initialement que 113 votes.

Plusieurs politiciens et groupes armés avaient déjà prévenu qu'ils ne cautionneraient pas un gouvernement formé par M. Mitiq, qui a reçu malgré tout dimanche l'investiture du Parlement. Malgré la crise, la Haute commission électorale (Hnce) a indiqué jeudi que les élections législatives auront bien lieu le 25 juin en Libye.

«Le processus est maintenu, la date de l'élection du Parlement sera le mercredi 25 juin et les Libyens vivant à l'étranger voteront les 21 et 22 juin», a déclaré le président de la Hnce, Imad al-Sayeh, lors d'une conférence de presse.

UKRAINE

L'armée a «complètement nettoyé» une partie de l'Est

L'armée ukrainienne a «complètement nettoyé des séparatistes» une partie de l'Est de l'Ukraine, a déclaré le ministre ukrainien de la Défense par intérim Mykailo Koval.

«Nos forces armées ont complètement nettoyé des séparatistes le sud et une partie de l'est de la région de Donetsk et le nord de la région de Lougansk», a déclaré le ministre au cours d'une conférence de presse. «Plus de 20 militaires ukrainiens ont trouvé la mort dans les combats depuis le lancement de l'opération dans l'Est le 13 avril», a-t-il ajouté.

«Nous allons poursuivre notre opération antiterroriste (...) tant que la vie normale ne reprendra pas dans la région et le calme ne reviendra pour les gens», a indiqué le ministre.

Plus de 200 personnes - soldats ukrainiens et civils - ont péri dans l'opération «antiterroriste» lancée par le pouvoir ukrainien le 13 avril pour mater l'insurrection armée dans les régions de Donetsk et de Lougansk.

● Petro Porochenko investi président le 7 juin

Le milliardaire pro-occidental Petro Porochenko, sorti vainqueur dès le premier tour de la présidentielle en Ukraine avec 54,7% des voix, sera investi le 7 juin, a annoncé jeudi son équipe de campagne.

«La cérémonie d'investiture aura lieu le 7 juin», a indiqué Irina Fryz, porte-parole de l'équipe de campagne de M. Porochenko, citée par l'AFP. Au total, 21 candidats ont participé à la course à la présidence. Selon les résultats définitifs publiés jeudi, M. Porochenko, 48 ans, a recueilli dimanche 54,7% des voix, devant l'ex-Premier ministre Ioulia Timochenko (12,8%).

M. Porochenko s'est fixé pour priorités de mettre fin au conflit dans l'Est, où le scrutin n'a quasiment pu avoir lieu, et de mener son pays sur la voie de l'intégration européenne. Aucune cérémonie n'est prévue sur le Maidan, cœur de la contestation pro-européenne à Kiev, qui avait abouti à la destitution en février du président Viktor Ianoukovitch, a précisé Mme Fryz.

Petro Porochenko a été invité par la France à assister le 6 juin aux cérémonies commémoratives du Débarquement, auxquelles doivent assister le président américain Barack Obama et le président russe Vladimir Poutine.



ONU

Le Conseil de sécurité tiendra une réunion spéciale sur les enlèvements contre rançon

Le Comité du Conseil de sécurité de l'ONU chargé de la lutte contre le terrorisme va tenir dans les prochains mois une réunion spéciale sur la question des enlèvements contre rançon, et ce, dans le sillage de l'adoption récente par le Conseil d'une résolution exhortant les pays à cesser le versement de rançons aux groupes terroristes.

Lors de sa réunion semestrielle tenue mercredi, au siège de l'ONU à New York, avec les présidents de ses trois Comités chargés de la lutte contre le terrorisme, le Conseil de sécurité leur a assigné deux nouveaux défis: les enlèvements contre rançon et le phénomène des combattants étrangers.

L'enlèvement contre rançon, une grave menace à la sécurité internationale

Dans son intervention lors de cette rencontre, le représentant de la Grande-Bretagne à l'ONU, M. Michael Tatham, a indiqué que la menace du terrorisme était en pleine évolution et que le Conseil de sécurité devait donc prendre les devants pour la contrecarrer.

Dans ce sens, il a affirmé que la résolution 2133 du Conseil se penchait sur l'une des tendances émergentes à savoir l'enlèvement contre rançon qui constitue, selon lui, «une grave menace à la paix et la sécurité internationales». La menace mondiale d'Al-Qaïda n'a pas changé, a-t-il constaté, et le régime des sanctions reste de mise.

Pour sa part, le représentant des Etats-Unis à l'ONU, M. Jeffrey Delauw, a noté que si les Comités anti-terrorisme du Conseil de sécurité ont fait un «excellent travail» pour promouvoir le respect des résolutions adoptées, il revient, cependant, au Conseil «de se concentrer sur la question des enlèvements contre rançon et celle des combattants qui passent de frontière en frontière».

Il a également préconisé la nécessité d'une approche impliquant tout le système des Nations unies face au pays-



Rôle de l'Algérie dans la sensibilisation de la communauté internationale

sage du terrorisme toujours changeante. Parmi d'autres actions, le représentant américain a cité la nécessité de faire du Comité contre le terrorisme «un lieu de rencontres» entre les Etats qui ont besoin d'une aide technique et ceux qui peuvent la leur apporter.

Chaque pays, a-t-il poursuivi, doit identifier ses propres besoins et lacunes et tout le monde doit être ouvert au partage des informations. Quant au représentant de la Russie, M. Evgeny Zagaynov, il a déclaré que les événements récents montrent que le terrorisme constitue encore une menace pour la paix et la sécurité internationales.

A ce propos, il a affirmé que la violence en Syrie débordait maintenant sur l'Afrique et sur la région du Moyen-Orient tandis que les terroristes se servent des progrès les plus récents en matière de technologie de l'information et de la communication et exploitent les lacunes juridiques des Etats. «Les risques émergents doivent être analysés et traités et les idéologies terroristes dénoncées, y compris par les médias», a-t-il insisté. De son côté, la présidente du Comité contre le terrorisme, Mme Raimonda Murmokaitė, a indiqué que sa direction exécutive avait tenu, en mai, la toute première réunion annuelle des réseaux professionnels de la police des frontières, des services douaniers et des agences de renseignements pour renforcer la coopération dans le domaine du contrôle des frontières dans les régions du Sahel et du Maghreb.

A rappeler que le Conseil de sécurité de l'ONU avait adopté, en janvier dernier, une résolution exhortant les pays à cesser le versement de rançons aux groupes terroristes contre libération des otages et avait rappelé l'adoption du Mémorandum d'Algier sur les bonnes pratiques en matière de prévention des enlèvements contre rançon.

Préoccupé par la multiplication des prises d'otages imputables à des groupes terroristes en vue d'obtenir des fonds ou des concessions politiques, le Conseil de sécurité a, ainsi, demandé aux pays de réfléchir aux moyens d'empêcher les terroristes de profiter directement ou indirectement de ces enlèvements et de faire en sorte que les otages soient libérés sains et saufs.

L'Algérie ainsi que les Etats-Unis et la Grande-Bretagne notamment, se sont employés, au cours de ces dernières années, à sensibiliser la communauté internationale sur la lutte contre le paiement des rançons exigées par les groupes terroristes en contrepartie de la remise en liberté des otages. Dans le cadre de cette lutte, rappelle-t-on, l'Algérie plaide particulièrement pour la criminalisation du versement de rançons en vue du parachèvement du dispositif légal international contre ce fléau.

ESPAGNE

6 recruteurs de djihadistes arrêtés

Six personnes chargées de recruter et d'envoyer des combattants jihadistes au Mali et en Libye ont été arrêtées dans l'enclave de Melilla au nord du Maroc, a annoncé hier le ministère espagnol de l'Intérieur. «Parmi les personnes arrêtées se trouvait le premier djihadiste espagnol revenu du conflit au Mali après être passé par les camps d'entraînement du Mouvement pour l'Unité et le Djihad en Afrique de l'Ouest (Mujao), un des groupes islamistes armés alliés à Al-Qaïda au Maghreb islamique (Aqmi), selon le communiqué du ministère qui précise que l'opération, toujours en cours, a donné lieu à huit perquisitions. Le 14 mars dernier,

les polices espagnol et marocaine avaient démantelé, une cellule qui envoyait des combattants en Syrie, au Mali et en Libye. Sept personnes avaient été arrêtées, dont deux Français. Le ministre espagnol de l'Intérieur, Jorge Fernández Díaz avait prévenu récemment, à l'occasion des commémorations des attentats islamistes du 11 mars 2004 à Madrid, que «l'Espagne fait partie des objectifs stratégiques du djihad global».

Depuis 2004, avait-il alors indiqué, 472 djihadistes ont été arrêtés en Espagne, alors que 105 l'avaient été avant cette année-là.

LIBAN

L'ONU appelle à l'élection sans délai du président libanais

Le Conseil de sécurité de l'ONU a exprimé jeudi son inquiétude après que l'élection d'un nouveau président au Liban n'ait pas eu lieu dans les délais prévus et a demandé qu'elle se tienne «sans délai».

Dans une déclaration unanime, les 15 membres du Conseil «invitent le gouvernement à maintenir sa longue tradition démocratique et à faire en sorte que l'élection présidentielle se tienne sans retard». Le Conseil «réaffirme qu'il prête son plein concours au gouvernement libanais afin qu'il s'acquitte de ses fonc-

tions durant cette période de transition». Le Conseil «réaffirme qu'une aide internationale soutenue est nécessaire pour aider le pays à faire face aux problèmes qu'il rencontre sur les plans économique, humanitaire et en matière de sécurité». Il «invite tous les Libanais à protéger l'unité nationale face aux atteintes à la stabilité du pays et souligne qu'il importe que toutes les parties libanaises respectent la politique libanaise de dissociation et se tiennent à l'écart de la crise syrienne».

APS



PROGRAMME DU JOUR

TF1

06:05 Jeunesse : Mystère à la colo
 06:10 Jeunesse : Franklin
 06:25 Jeunesse : Franklin
 06:35 Jeunesse : Franklin
 06:45 Jeunesse : TFOU
 08:25 Culture Infos : Météo
 08:30 Culture Infos : Téléshopping
 09:20 Culture Infos : Météo
 09:25 Série TV : Petits secrets entre voisins
 09:55 Série TV : Petits secrets entre voisins
 10:25 Série TV : Au nom de la vérité
 10:55 Série TV : Au nom de la vérité
 11:20 Série TV : Au nom de la vérité
 11:55 : Petits plats en équilibre
 12:00 Divertissement : Les douze coups de midi
 12:50 Sport : L'affiche du jour
 13:00 Culture Infos : Journal
 13:40 : Petits plats en équilibre
 13:45 Culture Infos : Histoire d'un rêve
 13:50 Culture Infos : Trafic info
 13:55 Cinéma : Braquage à l'italienne
 15:50 Divertissement : Spéciale bêtisier
 17:00 Divertissement : Quatre mariages pour une lune de miel
 18:00 Divertissement : Bienvenue chez nous
 19:00 Divertissement : Money Drop
 19:55 Culture Infos : Météo
 20:00 Culture Infos : Journal
 20:30 Culture Infos : My Million
 20:35 Culture Infos : Trafic info
 20:38 Culture Infos : Météo
 20:40 Série TV : Nos chers voisins
 20:45 Divertissement : C'est Canteloup
 20:55 Divertissement : Nos chers voisins
 22:50 Autre : Tirage de l'Euro Millions
 22:55 Divertissement : Qui veut épouser mon fils ?

2

06:00 Divertissement : Les Z'amours
 06:25 Culture Infos : Point route
 06:30 Culture Infos : Journal
 06:35 Culture Infos : Télématin
 06:57 Culture Infos : Météo 2
 07:00 Culture Infos : Journal
 07:10 Culture Infos : Télématin (suite)
 08:00 Culture Infos : Journal
 08:10 Culture Infos : Télématin (suite)
 09:00 Divertissement : Dans quelle éta-gère
 09:02 Culture Infos : Chrétiens orientaux : foi, espérance et traditions
 09:30 Culture Infos : Orthodoxie
 10:00 Culture Infos : Présence protestante
 11:00 Culture Infos : Messe
 12:00 Divertissement : Tout le monde veut prendre sa place
 12:54 Culture Infos : Roland Garros et moi
 12:55 Culture Infos : Météo 2
 13:00 Culture Infos : Journal
 13:50 Culture Infos : Météo 2
 13:52 Culture Infos : Consomag
 14:00 Culture Infos : Toute une histoire
 14:45 Sport : Tennis
 19:55 Culture Infos : Météo 2
 20:00 Culture Infos : Journal
 20:40 Série TV : Parents mode d'emploi
 20:43 Divertissement : Parlons PME
 20:44 Sport : Image du jour : Roland-Garros
 20:45 Divertissement : Alcaline l'instant
 20:46 Culture Infos : Météo 2
 20:47 Culture Infos : Envoyé spécial
 22:20 Culture Infos : Complément d'enquête
 23:25 Culture Infos : Beau travail
 23:30 Divertissement : Alcaline le mag

3

06:00 Culture Infos : EuroNews
 06:45 Jeunesse : Ludo
 06:46 Série TV : Nos voisins les Marsupilamis
 07:13 Série TV : Nos voisins les Marsupilamis
 07:41 Jeunesse : Tom et Jerry Tales
 07:48 Jeunesse : Tom et Jerry Tales
 07:55 Jeunesse : Tom et Jerry Tales
 08:01 Jeunesse : Tom et Jerry Tales
 08:13 Jeunesse : Tom et Jerry Tales
 08:20 Jeunesse : Tom et Jerry Tales
 08:27 Jeunesse : Tom et Jerry Tales
 08:34 Jeunesse : Tom et Jerry Tales
 08:44 Divertissement : Le petit dinosaure : L'île mystérieuse
 09:57 Jeunesse : Les lapins crétins : invasion
 10:04 Jeunesse : Les lapins crétins : invasion
 10:10 Jeunesse : Les lapins crétins : invasion
 10:20 Jeunesse : Les Dalton
 10:27 Jeunesse : Les Dalton
 10:35 Jeunesse : En sortant de l'école
 10:45 Culture Infos : Consomag

10:50 Culture Infos : Midi en France
 11:55 Culture Infos : Météo
 12:00 Culture Infos : 12/13 : Journal régional
 12:25 Culture Infos : 12/13 : Journal national
 12:55 Culture Infos : Météo à la carte
 13:50 Cinéma : Vera Cruz
 15:25 Culture Infos : Nous nous sommes tant aimés
 16:10 Divertissement : Des chiffres et des lettres
 16:50 Divertissement : Harry
 17:20 Divertissement : Un livre, un jour
 17:30 Divertissement : Slam
 18:10 Divertissement : Questions pour un champion
 19:00 Culture Infos : 19/20 : Journal régional
 19:18 Culture Infos : 19/20 : Edition locale
 19:30 Culture Infos : 19/20 : Journal national
 19:58 Culture Infos : Météo
 20:00 Sport : Tout le sport
 20:05 Sport : Le journal de Roland-Garros
 20:10 Culture Infos : Du potager à l'assiette
 20:15 Série TV : Plus belle la vie
 20:40 Culture Infos : Beau travail
 20:42 Divertissement : La grande soirée cinéma
 20:45 Cinéma : Les sept mercenaires
 22:55 Culture Infos : Météo
 22:58 Culture Infos : Parlons passion
 23:00 Culture Infos : Soir 3
 23:25 Culture Infos : L'ombre d'un doute

CANAL+

06:50 Divertissement : Zapping
 07:00 Divertissement : Le Before du grand journal
 07:28 Culture Infos : La météo
 07:30 Divertissement : Le petit journal
 08:00 Divertissement : Les Guignols de l'info
 08:08 Culture Infos : La météo
 08:10 Sport : Zapsport
 08:15 Série TV : Les Simpson
 08:40 Cinéma : Gatsby le magnifique
 10:55 Cinéma : Paris infini
 11:00 Cinéma : Baby-sitter malgré lui
 12:20 Culture Infos : La nouvelle édition
 12:45 Culture Infos : La nouvelle édition, 2e partie
 14:00 Série TV : Vikings
 14:45 Série TV : Vikings
 15:35 Série TV : Une minute avant
 15:40 Culture Infos : Spécial investigation
 16:35 Cinéma : The Bling Ring
 17:58 Divertissement : Dans la bouche...
 18:00 Divertissement : Zapping
 18:02 Divertissement : Dans la bouche...
 18:10 Divertissement : Le Before du grand journal
 18:45 Culture Infos : Le JT
 19:05 Divertissement : Le grand journal
 20:00 Divertissement : Le grand journal, la suite
 20:25 Divertissement : Le petit journal
 20:55 : Scandal
 21:40 : Scandal
 22:20 Série TV : Girls
 22:50 Série TV : Girls
 23:15 Série TV : The Office
 23:40 Série TV : The Office

M6

06:00 Divertissement : M6 Music
 07:05 Culture Infos : Météo
 07:10 Jeunesse : La maison de Mickey
 07:45 Jeunesse : Princesse Sofia
 08:10 Jeunesse : Les blagues de Toto
 08:25 Jeunesse : Le petit Nicolas
 08:30 Série TV : Martine
 08:40
 08:45 Culture Infos : M6 boutique
 09:55 Culture Infos : Météo
 10:00 Série TV : La petite maison dans la prairie
 10:50 Divertissement : Les reines du shopping
 11:45 Divertissement : Les reines du shopping
 12:40 Culture Infos : Météo
 12:45 Culture Infos : Le 12:45
 13:05 Série TV : Scènes de ménages
 13:40 Culture Infos : Météo
 13:45 Cinéma : Le témoin amoureux
 15:40 Série TV : FBI : duo très spécial
 16:25 Divertissement : Les reines du shopping
 17:30 Divertissement : La meilleure boulangerie de France
 18:50 Culture Infos : 100 % mag
 19:40 Culture Infos : Météo
 19:45 Culture Infos : Le 19:45
 20:05 Série TV : Scènes de ménages
 20:50 Divertissement : La plus belle région de France
 23:15 : Les maisons les plus originales

La sélection

19h50

Le grand concours des animateurs



Résumé

Quelque 25 animateurs de télévision ou de radio ont répondu à l'invitation de Carole Rousseau : ils sont sur le plateau du «Grand Concours», prêts à en découdre intellectuellement. Durant plus de deux heures, Julien Arnaud, Estelle Denis, Christophe Beaugrand, Thierry Beccaro, Valérie Béguin, Jérôme Bonaldi, Benjamin Castaldi, Vincent Cerutti, Alexandre Debanne et bien d'autres vont tester leur culture générale, chacun espérant repartir avec le trophée. Trois manches et des centaines de questions permettront de les départager : peu à peu, un des animateurs émergera du lot. Qui, de Karine Ferri, Jean-Pierre Foucault, Bruno Guillon, Gérard Holtz, Sandrine Quétier, Catherine Laborde, Isabelle Morini-Bosc, Marie-Ange Nardi, Julie Taton ou Tex...

2

19h47

Toulon / Castres



Résumé

Le Rugby Club Toulonnais, avec Jonny Wilkinson, Bryan Habana, Matt Giteau ou encore Drew Mitchell, incarne sans conteste le renouveau du rugby français, avec une équipe forte sur toutes les lignes. Les hommes de Bernard Laporte espèrent soulever le fameux trophée, surtout après la finale 2013 perdue face à Castres déjà. De son côté, Castres, tenant du titre, a fait preuve de cœur et de courage pour se hisser à nouveau en finale. Les partenaires de Rory Kockott peuvent-ils résister à l'ogre toulonnais et ainsi soulever pour la seconde fois consécutive le «Bout de Bois» ?

3

19h14

Simple question de temps



Résumé

Ancienne pianiste de renommée internationale et veuve d'un milliardaire, Laurence Delcourt, aujourd'hui retraitée, gère sa fortune depuis sa magnifique demeure de Cannes. Elle passe des jours paisibles dans ce cadre somptueux. Un jour, son banquier lui présente sa nouvelle dame de compagnie, Véra Balmer, dont la beauté lui rappelle celle de sa jeunesse. Véra réussit à se rendre très vite indispensable. L'entourage proche de Laurence Delcourt, composé de son chauffeur, de son notaire, de son banquier et de sa dame de compagnie lui veut beaucoup de bien. Mais, derrière cet attachement démonstratif, se cachent des motivations qui sont bien moins honorables...

CANAL+

19h55

Toulon / Castres



Résumé

Castres Olympique, avec Pierre-Gil Lapafa, champion de France en titre, peut-il conserver le bouclier de Brennus ? Le RC Toulon, finaliste malheureux en 2013, a forcément à cœur de prendre sa revanche. Cette année, le club du président Mourad Boudjellal peut l'emporter à la fois en H Cup et en Top 14, ce qui prouve la vitalité de ce club devenu une référence en Europe. Les coéquipiers de Jonny Wilkinson et Mathieu Bastareaud, fort d'un bloc impressionnant, sont les favoris de cette finale. Castres doit faire preuve de rigueur défensive pour espérer garder son trophée.

M6

19h50

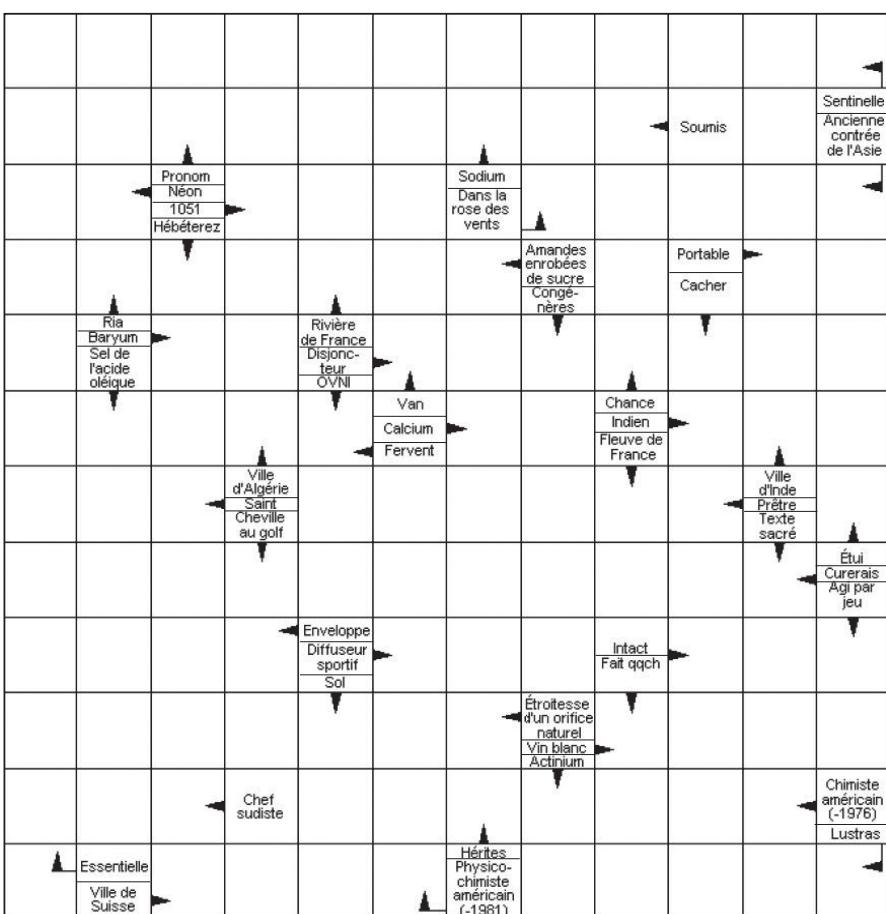
Hawaii 5-0



Résumé

Chin est convié à une réunion d'anciens élèves. L'occasion de renouer avec de vieux camarades de classe, complices de ses petites aventures lycéennes. La petite fête tourne court lorsqu'une des participantes, fille d'un homme d'affaires qui a fait fortune dans la noix de macadamia, est retrouvée morte. La scène est particulièrement macabre : la défunte a été assassinée à coups de talons aiguilles. La victime venait de régler les frais hospitaliers de la mère de son ex-petit ami, qui s'élevaient à 200 000 dollars. De leur côté, Danny et McGarrett se rendent jusqu'au cimetière secret et y font une étonnante découverte...

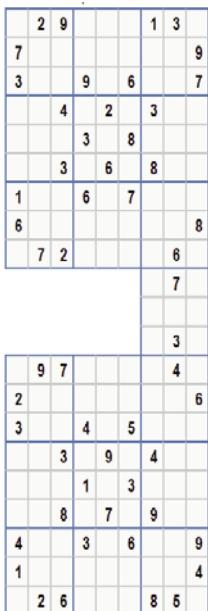
Mots fléchés n°613



Samouraï-Sudoku n°613

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3 x 3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



Mots croisés n°613

► Horizontalement:

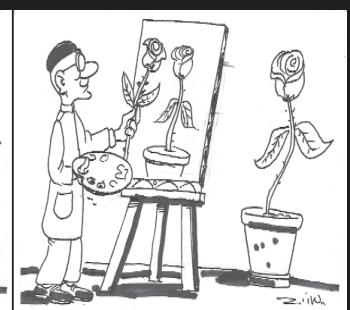
1. Infraluminaires
2. Imposées
3. Langue thaïe - Affluent de la Loire
4. Ch.-l. de canton de la Charente- Maritime - Homme politique chinois - Mammifère
5. Empêches de tomber - Molusque bivalve marin
6. Préfixe - Extrémité septentrionale du Tchad
7. Partie de certains chapiteaux - Obtenu
8. Du verbe rire - Ville d'Allemagne - Planète
9. Carte à jouer - Ch.-l. d'arr. du nord sur l'Elbe
10. Hydrocarbure saturé - Argent (pl.)
11. Aigu - Code télégraphique
12. Ève de Césarée - Écrivain américain

► Verticalement:

1. Appareil pour mesurer le rayonnement solaire
2. Torrent des Alpes du Sud
3. Auge de maçon
3. Recroqueviller - Dévêtus
4. Mesure chinoise - Hockey sur glace adapté à la pratique féminine
5. Qui est en feu (fém.) - Article espagnol
6. Mois - Race bovine
7. Éléments d'un test - Cale en forme de V
8. Étoile qui, augmentant
9. Commune de Suisse - Progrès
10. Colère - Ch.-l. de canton de l'Ain
11. Note - Epreuve de l'attirance pour quelqu'un (fém.)
12. Pièce supportant le poids d'un véhicule - Ville d'Allemagne

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
11											
12											

7 erreurs



Proverbes

Un ennemi savant vaut mieux qu'un ami ignorant.

Proverbe algérien

Le silence embellit la bouche. *"La parole est d'argent, le silence est d'or."*

Proverbe berbère

L'ami de tout le monde n'est l'ami de personne.

Proverbe arabe

Les petits ruisseaux font les grandes rivières.

Proverbe français

C'est arrivé un 31 mai

1431 : mort de Jeanne d'Arc sur un bûcher à Rouen.

1814 : traité de Paris.

1967 : naissance de la République du Biafra.

1968 : lors des événements de mai 1968 en France, Charles de Gaulle réapparaît, après être parti à Baden-Baden consulter l'armée et notamment le général Jacques Massu.

Célébrations :

- Journée mondiale de la sclérose en plaques.

- Croatie : Fête du Sabor, commémore la première réunion du parlement multipartite en 1990.

- Espagne : îles Canaries : Fête des Canaries (es).

- Malaisie : Labuan et Sabah : Premier jour de la Fête du Kaamatan.

- Nicaragua : Día de la Madre, Fête des Mères.

- Pérou : Día nacional de la papa, Journée nationale de la pomme de terre.

- Porto Rico : Lod Massacre Remembrance Day, Journée du souvenir du massacre de l'aéroport de Lod en Israël, dont dix-sept étaient portoricaines.

- Royaume-Uni : Anguilla : Anguilla Day, Fête d'Anguilla, commémore le début de la révolution nationale en 1967.

- Royaume-Uni : Trinité-et-Tobago : Fête de l'arrivée des Indiens (en).

MEETING D'EUGÈNE (ÉTATS-UNIS) - ÉPREUVE DU MILE

La participation de Makhloufi confirmée

Le champion olympique du 1.500 m à Londres, Taoufik Makhloufi, sera de nouveau en piste, ce jour à Eugène (Etats-Unis) pour courir le mile, a confirmé hier la Fédération algérienne d'athlétisme (FAA).

Makhloufi avait, certes, affirmé à maintes reprises qu'il «ne se sentait pas vraiment à l'aise sur cette distance», mais pour «honorier» son contrat de sponsoring, il était «obligé de le faire».

Ainsi et après un bon retour à la compétition sur le 1.500 m à Doha, puis sur le 800 m à Shanghai, Makhloufi s'apprête à jauger ses capacités dans l'épreuve du mile. L'objectif du champion algérien est de retrouver son top niveau en prévision des prochains Championnats du monde d'athlétisme, en Chine, et surtout, les Jeux olympiques de Rio, en 2016.

A Eugène, Makhloufi aura notamment en face de lui le champion du monde du 1500 m à Moscou et champion olympique à Pékin, le Kényan Asbel Kiprop et son compatriote Silas Kiplagat, vice-champion du monde sur le 1500 m à Daegu.

Par ailleurs, 21 autres internationaux algériens en-



treront en compétition samedi en France et au Maroc, dans différentes disciplines.

Leur but sera de peaufiner leur préparation en prévision des Championnats d'Afrique d'athlétisme, prévus du 10 au 14 août, à Marrakech (Maroc). Ainsi, au meeting de Rabat (Maroc), il y aura Saber Boukmouche sur le 400

m/haires, Hichem Cherab et Nabil Bensikhale dans l'épreuve du saut à la perche, Zouina Bouzebra au lancer du marteau, Mohamed Belbachir et Tekeiddine Hedili (juniors) sur 800 m, sans oublier Mohamed Merbouhi, Laid Laâmeche et Mansour Haïroui sur le 5000 m. «Les marcheurs» essayeront également d'améliorer

leurs performances respectives, à travers leur participation au meeting de Casablanca, prévu le même jour, et se racheter par la même occasion de leur participation ratée à la précédente Coupe du monde, disputée en Chine.

Mohamed Aumeur, Ferhat Belaïd, Toufik Yesref et Bariza Ghezlane, à savoir les meilleurs marcheurs algériens, seront engagés sur le 20 km, alors qu'Abdessamie Saïdani (juniors) concourra sur le 10 km.

De son côté, Hichem Medjber, l'un des meilleurs marcheurs, aura rendez-vous avec le 20 km du meeting de Grand-Couronne (France).

Enfin, au meeting de Marseille, la sélection nationale sera composée de six athlètes : Amine Lahoulou sur le 400 m/haires, Sofiane Bouhada et Miloud Laâredj (200 m), Lyès Belkhir, Hichem Bouchicha (1500 m) et Ali Bouguesba (longueur).

JEUNESSE ET SPORTS

plus de 60 projets en chantier à Boumerdès

Un total de 64 projets sont actuellement en chantier dans le secteur de la Jeunesse et des Sports de la wilaya de Boumerdès, pour une enveloppe globale de quatre (4) milliards de DA, a-t-on appris auprès de la direction du secteur.

Selon la même source, une grande partie de ces projets, inscrits en réalisation au titre du quinquennat 2010-2014, sera réceptionnée dans les délais, soit fin 2014.

Il s'agit, entre autres, de cinq (5) auberges de jeunesse en réalisation à Baghlia, Boudouaou, Beni Amrane, Timezrit, et Bordj Ménil, de quatre (4) complexes sportifs de proximité

à Keddara Bouzegga, Afir, Ben Choud et Legata, et de trois (3) maisons de jeunes à Corso, Boumerdès et Zemmouri. Outre le stade de football de Bordj Ménil, d'une capacité de 10.000 places, le secteur s'attend aussi à réceptionner un centre de détente scientifique à Boumerdès, trois (3) camps de jeunes à Zemmouri, Corso et Boudouaou El Bahri, et trois (3) salles omnisports à Corso, Si Mustapha et Naciria, en plus de trois (3) salles spécialisées, 20 stades de proximité, quatre (4) terrains de jeux, une piscine à Bordj Menail, deux (2) piscines de proximité à Ouled Moussa et Naciria, 10 stades communaux, et un

terrain de tennis à Corso. Il est fait état également d'études techniques en cours en vue de la réalisation de huit (8) projets supplémentaires, dont deux (2) maisons de jeunes, deux salles spécialisées, et trois (3) piscines, en plus du projet d'une Ecole régionale des sports olympiques à Zemmouri. En 2013, le secteur de la Jeunesse et des Sports de la wilaya a été renforcé par de nombreuses réalisations, dont une salle omnisports à Baghlia, une piscine semi-olympique à Issers, 21 stades de proximité au niveau d'autant de communes et un complexe sportif de proximité à Hammadi.

Signature du mémorandum d'attribution des JAJ-2018 à l'Algérie

Le président du Comité olympique algérien (COA), Mustapha Berraf et le président de l'Association des comités nationaux olympiques d'Afrique (ACNOA), le général Lassana Palenfo ont signé jeudi soir à Gaborone le mémorandum officiel d'attribution de l'organisation des Jeux africains de la jeunesse 2018 (JAJ-2018) à l'Algérie.

«L'Algérie a toujours répondu présent lors des grands rendez-vous africains et les Jeux de 2018 seront une nouvelle occasion pour les peuples algériens de prouver son attachement et son dévouement au développement du sport et la jeunesse africaine», a déclaré le président de l'ACNOA, le général Palenfo.

«Les Jeux africains de la jeunesse sont le plus grand rassemblement pour les jeunes athlètes africains et c'est pourquoi je demande aux entraîneurs de tous les pays africains de commencer la détection des athlètes dès maintenant pour l'édition 2018», a-t-il ajouté.

Les deuxièmes Jeux africains de la jeunesse qui se déroulent actuellement à Gaborone (Botswana) rassemblent plus de 2500 athlètes âgés entre 15 et 18 ans représentant 54 pays, dont 75 algériens.

De son côté, le président du COA Mustapha Berraf s'est dit fier au nom de tous les Algériens d'accueillir la 3^e édition des JAJ, affirmant que l'Algérie sera prête pour accueillir les champions africains en 2018.

«Tout d'abord, je tiens à féliciter les autorités botswanaises et le comité d'organisation des JAJ-2014 pour la réussite de cette édition. L'Algérie sera à la hauteur en organisant des jeux inoubliables pour fêter la jeunesse africaine», a déclaré Berraf.

Après la signature du mémorandum, une soirée «spéciale Algérie» a été organisée en présence des ministres des Sports des pays participant aux JAJ-2014, les membres africains du Comité international olympique (CIO), le président et les membres de l'Union des confédérations sportives africaines (UCSA), les chefs de mission des 54 délégations sportives participant aux JAJ-2014 ainsi que les autorités civiles et sportives du Botswana, pays hôte de cette 2^e édition des JAJ. Cette soirée a pris les couleurs, les sons et le goût de l'Algérie, puisqu'un couscous a été offert aux convives et l'animation assurée par une artiste algérienne.

APS

S	O	I	U	T	I	O																																																																																																																																																								
Sudoku n°612																																																																																																																																																														
<table border="1"> <tr><td>4</td><td>5</td><td>2</td><td>1</td><td>7</td><td>6</td><td>3</td><td>8</td><td>9</td></tr> <tr><td>9</td><td>1</td><td>3</td><td>8</td><td>4</td><td>5</td><td>7</td><td>2</td><td>6</td></tr> <tr><td>6</td><td>7</td><td>8</td><td>2</td><td>9</td><td>3</td><td>4</td><td>1</td><td>5</td></tr> <tr><td>8</td><td>6</td><td>9</td><td>4</td><td>5</td><td>1</td><td>2</td><td>7</td><td>3</td></tr> <tr><td>2</td><td>4</td><td>7</td><td>3</td><td>8</td><td>9</td><td>5</td><td>6</td><td>1</td></tr> <tr><td>5</td><td>3</td><td>1</td><td>7</td><td>6</td><td>2</td><td>8</td><td>9</td><td>4</td></tr> <tr><td>1</td><td>2</td><td>4</td><td>6</td><td>3</td><td>8</td><td>9</td><td>5</td><td>7</td></tr> <tr><td>3</td><td>9</td><td>6</td><td>5</td><td>2</td><td>7</td><td>1</td><td>4</td><td>8</td></tr> <tr><td>7</td><td>8</td><td>6</td><td>9</td><td>1</td><td>4</td><td>6</td><td>3</td><td>2</td></tr> </table>			4	5	2	1	7	6	3	8	9	9	1	3	8	4	5	7	2	6	6	7	8	2	9	3	4	1	5	8	6	9	4	5	1	2	7	3	2	4	7	3	8	9	5	6	1	5	3	1	7	6	2	8	9	4	1	2	4	6	3	8	9	5	7	3	9	6	5	2	7	1	4	8	7	8	6	9	1	4	6	3	2	<table border="1"> <tr><td>6</td><td>4</td><td>8</td><td>1</td><td>7</td><td>3</td><td>9</td><td>6</td><td>2</td></tr> <tr><td>5</td><td>7</td><td>2</td><td>9</td><td>8</td><td>6</td><td>1</td><td>4</td><td>3</td></tr> <tr><td>1</td><td>9</td><td>3</td><td>2</td><td>4</td><td>5</td><td>7</td><td>8</td><td>6</td></tr> <tr><td>3</td><td>6</td><td>5</td><td>4</td><td>1</td><td>7</td><td>2</td><td>9</td><td>8</td></tr> <tr><td>4</td><td>2</td><td>1</td><td>8</td><td>5</td><td>9</td><td>6</td><td>3</td><td>7</td></tr> <tr><td>9</td><td>8</td><td>7</td><td>3</td><td>6</td><td>2</td><td>5</td><td>1</td><td>4</td></tr> <tr><td>8</td><td>7</td><td>9</td><td>5</td><td>3</td><td>6</td><td>4</td><td>2</td><td>1</td></tr> <tr><td>4</td><td>2</td><td>5</td><td>6</td><td>3</td><td>9</td><td>1</td><td>8</td><td>7</td></tr> </table>			6	4	8	1	7	3	9	6	2	5	7	2	9	8	6	1	4	3	1	9	3	2	4	5	7	8	6	3	6	5	4	1	7	2	9	8	4	2	1	8	5	9	6	3	7	9	8	7	3	6	2	5	1	4	8	7	9	5	3	6	4	2	1	4	2	5	6	3	9	1	8	7
4	5	2	1	7	6	3	8	9																																																																																																																																																						
9	1	3	8	4	5	7	2	6																																																																																																																																																						
6	7	8	2	9	3	4	1	5																																																																																																																																																						
8	6	9	4	5	1	2	7	3																																																																																																																																																						
2	4	7	3	8	9	5	6	1																																																																																																																																																						
5	3	1	7	6	2	8	9	4																																																																																																																																																						
1	2	4	6	3	8	9	5	7																																																																																																																																																						
3	9	6	5	2	7	1	4	8																																																																																																																																																						
7	8	6	9	1	4	6	3	2																																																																																																																																																						
6	4	8	1	7	3	9	6	2																																																																																																																																																						
5	7	2	9	8	6	1	4	3																																																																																																																																																						
1	9	3	2	4	5	7	8	6																																																																																																																																																						
3	6	5	4	1	7	2	9	8																																																																																																																																																						
4	2	1	8	5	9	6	3	7																																																																																																																																																						
9	8	7	3	6	2	5	1	4																																																																																																																																																						
8	7	9	5	3	6	4	2	1																																																																																																																																																						
4	2	5	6	3	9	1	8	7																																																																																																																																																						
Mots Croisés N°612																																																																																																																																																														
<table border="1"> <tr><td>8</td><td>1</td><td>6</td><td>5</td><td>4</td><td>7</td><td>9</td><td>2</td><td>3</td></tr> <tr><td>7</td><td>9</td><td>3</td><td>2</td><td>8</td><td>1</td><td>4</td><td>6</td><td>5</td></tr> <tr><td>4</td><td>2</td><td>5</td><td>6</td><td>3</td><td>9</td><td>1</td><td>8</td><td>7</td></tr> </table>							8	1	6	5	4	7	9	2	3	7	9	3	2	8	1	4	6	5	4	2	5	6	3	9	1	8	7																																																																																																																													
8	1	6	5	4	7	9	2	3																																																																																																																																																						
7	9	3	2	8	1	4	6	5																																																																																																																																																						
4	2	5	6	3	9	1	8	7																																																																																																																																																						
Mots Fléchés N°612																																																																																																																																																														
<table border="1"> <tr><td>CINTEGABELLE</td><td></td></tr> <tr><td>OTARIE</td><td>OSIER</td></tr> <tr><td>MAGISTER</td><td>ERG</td></tr> <tr><td>PIECETTES</td><td>NO</td></tr> <tr><td>LP</td><td>ONEREUSES</td></tr> <tr><td>AU</td><td>TARISSE</td></tr> <tr><td>I</td><td>BEC</td></tr> <tr><td>P</td><td>VRIE</td></tr> <tr><td>SPATH</td><td>IMITER</td></tr> <tr><td>AILS</td><td>VENCE</td></tr> <tr><td>NEE</td><td>TIR</td></tr> <tr><td>CUZCO</td><td>ERODE</td></tr> <tr><td>EXERCES</td><td>NASE</td></tr> </table>							CINTEGABELLE		OTARIE	OSIER	MAGISTER	ERG	PIECETTES	NO	LP	ONEREUSES	AU	TARISSE	I	BEC	P	VRIE	SPATH	IMITER	AILS	VENCE	NEE	TIR	CUZCO	ERODE	EXERCES	NASE																																																																																																																														
CINTEGABELLE																																																																																																																																																														
OTARIE	OSIER																																																																																																																																																													
MAGISTER	ERG																																																																																																																																																													
PIECETTES	NO																																																																																																																																																													
LP	ONEREUSES																																																																																																																																																													
AU	TARISSE																																																																																																																																																													
I	BEC																																																																																																																																																													
P	VRIE																																																																																																																																																													
SPATH	IMITER																																																																																																																																																													
AILS	VENCE																																																																																																																																																													
NEE	TIR																																																																																																																																																													
CUZCO	ERODE																																																																																																																																																													
EXERCES	NASE																																																																																																																																																													
FRAGMENTAIRE																																																																																																																																																														
<table border="1"> <tr><td>L</td><td>R</td><td>ELEVAGES</td></tr> <tr><td>A</td><td>VANCER</td><td>RUAS</td></tr> <tr><td>GACE</td><td>VERGE</td><td>A</td></tr> <tr><td>O</td><td>SHAWA</td><td>AA</td></tr> <tr><td>D</td><td>RENNE</td><td>INULES</td></tr> <tr><td>N</td><td>ETIRES</td><td>OB</td></tr> <tr><td>E</td><td>AILLE</td><td>TIRANR</td></tr> <tr><td>U</td><td>GES</td><td>GA</td></tr> <tr><td>S</td><td>VITEIL</td><td></td></tr> <tr><td>L</td><td>LEGALE</td><td>O</td></tr> <tr><td>P</td><td>RITE</td><td>OPEN</td></tr> <tr><td>N</td><td>ETNASEP</td><td>NEPES</td></tr> <tr><td>E</td><td></td><td>AL</td></tr> </table>							L	R	ELEVAGES	A	VANCER	RUAS	GACE	VERGE	A	O	SHAWA	AA	D	RENNE	INULES	N	ETIRES	OB	E	AILLE	TIRANR	U	GES	GA	S	VITEIL		L	LEGALE	O	P	RITE	OPEN	N	ETNASEP	NEPES	E		AL																																																																																																																	
L	R	ELEVAGES																																																																																																																																																												
A	VANCER	RUAS																																																																																																																																																												
GACE	VERGE	A																																																																																																																																																												
O	SHAWA	AA																																																																																																																																																												
D	RENNE	INULES																																																																																																																																																												
N	ETIRES	OB																																																																																																																																																												
E	AILLE	TIRANR																																																																																																																																																												
U	GES	GA																																																																																																																																																												
S	VITEIL																																																																																																																																																													
L	LEGALE	O																																																																																																																																																												
P	RITE	OPEN																																																																																																																																																												
N	ETNASEP	NEPES																																																																																																																																																												
E		AL																																																																																																																																																												

EN AMICAL ALGÉRIE-ARMÉNIE CE SOIR 18 HEURES À SION (SUISSE)

Dans quel état les Verts aborderont ce premier test ?

Les fans de l'équipe nationale algérienne attendent avec impatience ce premier match amical des Verts contre l'Arménie prévu ce soir à 19 heures au stade le Tourbillon à Sion.

Said Ben

Les fans ont hâte de découvrir le nouveau convoqué par Vahid Halilhodzic, Mahrez (Leicester-Angleterre) et surtout pour voir l'état actuel des 24 joueurs algériens parmi lesquels un seul sera éliminé justement à l'issue de cette joute amicale.

Ce premier test des Verts avant le second contre la Roumanie le 4 juin prochain à Genève, sera très important aussi bien pour le staff technique, les joueurs et les fans des Verts. Le staff technique doit donc effectuer une revue de son effectif et bien évidemment renforcer les points forts décelés dans ce match et surtout régler les points faibles de la sélection avant le second match amical contre la Roumanie qui sera le premier dans lequel coach Vahid devrait appliquer une ou deux de ses options de jeu préconisées pour le Mondial.

Pour les joueurs, et surtout pour les 23 retenus, ce serait surtout pour assurer une véritable place de titulaire dans le «onze» rentrant. Ce qui voudrait dire que les joueurs sont donc à la recherche d'une chance de jouer réellement le Mondial au Brésil.

Quant aux fans des Verts, ils vont donc, tout comme le coach, connaître le niveau actuel des joueurs et surtout avoir une idée de ce qui pourrait faire cette sélection algérienne et surtout les dispositions des joueurs pour pouvoir réaliser l'objectif assigné à savoir passer le deuxième tour.

A pied d'œuvre à Genève depuis jeudi après-midi où les partenaires du capitaine Madjid Bougherra ont pris leur quartier à l'hôtel la Résidence, les Verts préparent dans la sérénité cette confrontation qui devrait constituer un test révélateur de la



forme de l'équipe après deux semaines de travail physique et technico-tactique au Centre technique national de la FAF à Sidi Moussa. Le sélectionneur national Vahid Halilhodzic qui s'est déplacé en Suisse avec un groupe réduit à 24 joueurs après la libération mardi du quatrième gardien de but Azzedine Doukha, devra éliminer un dernier joueur pour ne garder que les 23 mondialistes pour le prochain match contre la Roumanie. Après une séance de décrassage jeudi, les coéquipiers de Saphir Taïder ont effectué hier à l'heure du match, 19 heures, un entraînement au stade de Genève pour la mise en place tactique à la veille de leur première confrontation amicale, qui tombe à deux semaines du grand rendez-vous tant attendu contre les Diables Rouges belges le 17 juin à Belo Horizonte pour le compte du Mondial brésilien. Face à une équipe de l'Arménie qui reste sur une victoire peu convaincante contre les Emirats arabes unis (4-3) mardi dernier à Genève, l'équipe algérienne jouera pour la gagne pour confirmer ainsi la dynamique de victoire déclenchée depuis le match barrage qualificatif au Mondial contre les Étalons du Burkina Faso en novembre 2013. Ce match serait donc le premier pour le milieu offensif de Leicester, Riyad Mahrez qui devrait effectuer son baptême de feu avec les Verts. Convocé pour la première fois en sélection algérienne, Mahrez qui garde les pieds sur terre, veut bien saisir cette chance pour confirmer tout le bien que pense de lui Coach Vahid. Pour cette première rencontre amicale, le coach national qui pourra procéder à six changements au cours de la partie, devrait aligner d'entrée une équipe composée des habituels titulaires avec notamment Bougherra et Medjani dans l'axe

avec Ghoulam et Mostefa sur les côtés. On devrait retrouver au milieu Taïder, Lacen, Bentaleb et Feghouli, alors que Soudani et Slimani seront à la pointe de l'attaque. En revanche, la participation de Nabil Ghilas à cette rencontre reste incertaine à cause d'une blessure à la cheville de l'attaquant du FC Porto qui s'est contenté d'un travail en solo lors de la séance de décrassage. Pour sa part, le sélectionneur de l'équipe d'Arménie, Bernard Challandes a convoqué 19 joueurs professionnels évoluant à l'étranger qui sont en stage depuis le 21 mai dernier à Erevan avant de rallier la Suisse où ils ont disputé un premier match amical contre les Emirats arabes unis qu'ils ont gagné 4-3 sans convaincre. Parmi les joueurs retenus par le nouveau coach de la sélection arménienne, la star de Borussia Dortmund Henrikh Mkhitaryan ainsi que Norayr Aslanyan (Willem II, Pays-Bas). Pas moins de 8 joueurs sur les 19 convoqués évoluent dans le championnat de la Russie contre un au Pérou. La sélection arménienne de football prépare ses prochains matchs amicaux dont celui contre l'Algérie ce soir. Elle affrontera également l'Allemagne le 6 juin prochain. L'Arménie prépare les éliminatoires du Championnat d'Europe des Nations, l'Euro 2016 en France. Classée à la 33^e position au dernier classement de la FIFA, l'Arménie prépare les qualifications du championnat d'Europe 2016 en France. Le sélectionneur suisse qui ambitionne de qualifier son équipe pour l'Euro 2016, a affirmé à la presse, qu'il faut jouer les rencontres amicales comme si elles sont officielles avec l'objectif de gagner, estimant que les deux prochains matchs amicaux seront difficiles pour sa jeune équipe.

S.B.

ALGÉRIE-ARMÉNIE Un premier test important pour les Verts

Les joueurs de la sélection algérienne de football ont estimé que le match amical face à l'Arménie samedi au stade le Tourbillon à Sion, sera un bon test pour les Verts afin de faire une première évaluation du travail effectué depuis l'entame de la préparation et retrouver les automatismes en vue du Mondial-2014. Le capitaine Madjid Bougherra, qui s'apprête à disputer sa deuxième Coupe du monde après celle de 2010 en Afrique du Sud, pense que la confrontation contre l'Arménie sera un test important pour l'équipe.

«C'est là en Suisse qu'on rentre dans le vif du sujet, ce sont deux tests importants pour nous. J'espère que ce sera des tests durs pour nous physiquement et tactiquement. Il faut qu'on souffre un peu. Il faut qu'on trouve les solutions dans la difficulté», a indiqué Bougherra à l'APS.

Les Verts qui ont rejoint Genève jeudi après deux semaines de préparation dure au centre technique national de la FAF à Sidi Moussa, vont renouer avec la compétition en disputant deux matchs amicaux dont le premier contre l'Arménie, 33^e au classement de la FIFA.

Pour Nabil Bentaleb, le milieu de terrain de Tottenham Hotspur qui devrait honorer sa deuxième sélection avec les Verts après une première réussie contre la Slovénie, il faut prendre très au sérieux la confrontation de samedi et surtout ne pas sous-estimer l'adversaire.

«On jouera l'Arménie et la Roumanie, deux bonnes équipes. Il faut faire attention à l'adversaire, ne pas le sous-estimer. Il faut prendre ses matchs un par un avec l'objectif de bien les négocier», a déclaré Bentaleb.

De son côté, le néo-international algérien de Leicester, Riyad Mahrez qui attend depuis longtemps cette rencontre contre l'Arménie pour enfin porter le maillot national, le match est l'occasion pour les joueurs pour retrouver les automatismes et la cohésion à moins de trois semaines de la première sortie contre la Belgique.

«C'est de bons examens, car quand on s'entraîne et on ne joue pas il y a forcément un manque dans notre quotidien, et le pouvoir de faire deux matchs amicaux et d'aller jouer devant notre public ça va nous faire du bien. Ce sera important également pour mettre en place certains automatismes pour retrouver le rythme et la cohésion du groupe qu'on n'a pas eu depuis le match de la Slovénie.

On va se plonger petit à petit dans l'ambiance du Mondial brésilien», a-t-il souligné.

Le fait d'affronter une équipe comme l'Arménie qui ne s'est pas qualifiée pour la Coupe du monde 2014, ne semble pas gêner autre mesure, le joueur de Valence Sofiane Feghouli.

«L'équipe de l'Arménie certes, elle n'est pas connue mais si elle est choisie c'est qu'elle a forcément des qualités pour nous embêter. C'est un match important comme le sera aussi le second contre la Roumanie.»

La sélection algérienne qui reste sur deux victoires consécutives contre le Burkina Faso (1-0) et la Slovénie (2-0) compte bien enchaîner une troisième victoire de rang contre l'Arménie même si pour le meilleur buteur des Verts en éliminatoires du Mondial brésilien, Islam Slimani, ce n'est qu'un match amical de préparation dont le résultat importe peu.

«Nous sommes des compétiteurs et nous allons jouer pour gagner mais ce n'est qu'un match amical, le plus important c'est d'être prêt pour le Mondial le 17 juin prochain au Brésil», a-t-il estimé.

APS

Echos de Genève

Echos du stage de la sélection algérienne de football en Suisse en prévision de la Coupe du monde 2014 au Brésil.

Fret Cargo : La trentaine de supporters algériens composés notamment des familles qui se sont déplacées à l'aéroport de Genève pour accueillir les coéquipiers de Madjid Bougherra et prendre des photos souvenir ont attendu longtemps en vain, puisque la délégation algérienne a été acheminée directement à son hôtel «la Résidence» dans un bus qui les a transporté directement à partir de la zone du Fret Cargo. Une grosse déception pour les fans des Verts qui pensaient pouvoir approcher leurs idoles. «On est venu pour les encourager et les soutenir, certains ont fait un long déplacement, malheureusement, ils ont quitté l'aéroport en catimini, on est déçu», a indiqué Hakim, un natif de Chevalley qui réside en Suisse depuis 12 ans.

Raouraoua : Le président de la Fédération algérienne de football Mohamed Raouraoua

n'a pas fait le voyage avec la délégation qui a quitté jeudi matin l'aéroport Houari-Boumediene à bord d'un avion spécial de la compagnie nationale avec une heure de retard à cause des bagages. Le premier responsable de l'instance fédérale a rejoint directement de l'étranger le lieu de résidence de la délégation à Genève. Il a assisté à la séance de décrassage de l'équipe.

Garde rapprochée : Une équipe de police d'élite algérienne constituée de dix personnes dont un cadre supérieur triée sur le volet par la DGSN, veille à la sécurité de la délégation algérienne lors de son stage en Suisse. Les membres de cette équipe ont entamé leur mission avec les Verts depuis une quinzaine de jours à Sidi Moussa. Ils seront également du voyage au Brésil à l'occasion de la Coupe du monde 2014.

Ils travailleront en concert avec les autorités brésiliennes.

Habilage : Match World Groupe, la société chargée de la programmation des deux

matchs amicaux de l'Algérie face à l'Arménie et la Roumanie a mis à la disposition des partenaires du capitaine Madjid Bougherra un luxueux bus habillé aux couleurs de l'Algérie avec des portraits géants des joueurs et un slogan «1, 2, 3, Viva l'Algérie».

Exclusivité : Trois chaînes de télévision algériennes privées et publiques, EPTV, Echourouk et Dzair TV ont acheté les couilles du stage des Verts en Suisse. Les envoyés spéciaux de ces trois organes ont effectué le déplacement à Genève dans le même avion avec la délégation. Ils ont été également autorisés à suivre la séance de décrassage effectué ce jeudi au stade de Genève. Selon des informations, les trois chaînes ont déboursé une somme estimée à 50 millions DA chacune.

Presse : Les médias algériens sont présents en grand nombre en Suisse pour assurer la couverture du stage et des deux matchs amicaux de l'Algérie face à l'Arménie le 31 mai et le 4 juin contre la Roumanie.

Outre l'APS, six chaînes de télévision algériennes ont fait le déplacement ainsi que les quotidiens sportifs *El Haddaf*, *Le Buteur*, *Compétition* et *El Khabar Erriyadhi* et les deux quotidiens généralistes *El Kabhar* et *Echourouk*.

Achiou : Le meilleur buteur du championnat d'Algérie de Ligue 1 professionnel Hocine Achiou avec 13 buts inscrits avec l'USM Bel-Abbès est actuellement en Suisse pour régler des affaires personnelles et suivre les deux matchs amicaux de la sélection algérienne face à l'Arménie le 31 mai et la Roumanie le 4 juin. L'ancien joueur de la formation suisse d'Aarau lors de la saison 2007-2008 avec à la clé 8 buts marqués n'a plus remis les pieds dans ce pays depuis huit ans.

«Je garde de bons souvenirs de ma brève expérience à Aarau, je jouais aux côtés de Djamel Mesbah. Je suis ici pour affaires personnelles et encourager l'Algérie lors des deux matchs amicaux», a-t-il indiqué à l'APS.

BECKENBAUER PLAIDE POUR GROßKREUTZ

Le joueur a fait la Une des journaux en Allemagne ces derniers jours pour de bien mauvaises raisons, après s'être fait remarquer après la finale de la Coupe d'Allemagne à Berlin.

Dirigeant du Bayern Munich, Franz Beckenbauer pense néanmoins que Kevin Großkreutz est un élément clé pour l'équipe nationale et qu'il doit faire partie des 23 élus pour aller disputer la Coupe du Monde au Brésil. «Evidemment que Großkreutz doit aller à la Coupe du Monde», a-t-il

affirmé dans les colonnes de *Bild*. «Großkreutz est le type de joueur sur lequel un entraîneur peut compter. Il donne toujours le maximum, il fait les efforts, et c'est pour cela que nous en avons besoin au Brésil.» «Großkreutz a évidemment fait quelque chose à ne pas faire. On ne doit pas uriner dans un hall d'hôtel. Mais n'avons-nous pas tous fait des choses que nous avons ensuite regrettées?» Joachim Löw dévoilera la liste des 23 Allemands pour le Mondial lundi prochain.

Plus à venir de la part de Mkhitaryan ?

De l'agonie à l'ecstasy en un court laps de temps. Ces deux épisodes constituent deux exemples parmi les plus clairs dans les émotions qu'aura vécues Mkhitaryan lors de cette saison 2013-2014. Une saison parsemée de pics de forme et de creux pour le joueur de 25 ans. Une période étalée entre novembre et janvier, soit 8 matchs, où il n'a pas marqué un seul but, ou encore la finale de DFB-Pokal où il est sorti à l'heure de jeu.

L'international arménien reconnaît que la rencontre de Madrid le hante encore : « Ce fut un moment malheureux dans ma vie, » déclarait-il pour Welt.de. « Les gens qui regardaient le match ont dû penser que je voulais manquer le cadre alors qu'en fait, j'étais certainement le joueur qui voulait le plus marquer. Parfois, la vie est faite ainsi... »

Monaco à l'assaut de Kolarov

A la recherche d'un latéral gauche supplémentaire pour la saison prochaine, l'AS Monaco pourrait se renforcer du côté de Manchester City. Selon le *Mirror*, le club de la Principauté veut s'offrir Aleksandar Kolarov (28 ans, 30 apparitions et 1 but en Premier League cette saison), qui n'a plus qu'un an de contrat. Si les Citizens veulent le conserver et lui proposer une prolongation, l'ASM devrait tenter de l'attirer avec un juteux contrat. Les Monégasques ne sont toutefois pas seuls sur le coup puisque la Roma, la Juventus Turin et le Milan AC ont également coché son nom sur leurs tablettes.



Départ du Milan AC en passe d'être acté pour Balotelli ?



A en croire *Il Corriere dello Sport*, qui relaie l'information sur son site internet mardi, Balotelli ne devrait pas revenir à Milanello au mois de juillet prochain. Son histoire d'amour avec le Milan AC serait en effet terminée. D'après les indiscretions du quotidien transalpin, deux clubs lutteraient pour l'enrôler pour bien figurer en Ligue des Champions. D'un côté, Liverpool qui rêverait de l'associer à Luis Suarez et Daniel Sturridge. De l'autre, l'AS Monaco qui pourrait en faire un roi en Principauté.

Godin, priorité du Bayern

En quête d'un nouveau défenseur central, le Bayern Munich a fait de Diego Godin (28 ans, 34 matchs et 4 buts en Liga cette saison) sa priorité. Mais l'Uruguayen de l'Atletico Madrid, excellent cette saison, n'est pas la seule piste creusée par le club allemand.



Mehdi Benatia (Roma), Aymeric Laporte (Athletic Bilbao) et Martin Montoya (FC Barcelone) plairont eux aussi à l'entraîneur du Bayern, Pep Guardiola, croit savoir *France Football*.

Le tacle de Maradona à De Laurentiis

Dans les colonnes de la *Gazzetta dello Sport*, Diego Maradona n'a pas hésité à sévèrement tacler le président de Naples Aurelio De Laurentiis, trop frioleux à son goût. «Lavezzi et Cavani pourraient continuer à jouer à Naples. Il y aurait eu Laurentiis ne l'a pas voulu. Nous ne sommes pas sur la même longueur d'ondes. Je veux être un ambassadeur de Naples mais je veux d'abord qu'il y ait une grande équipe», a expliqué l'ancienne star du Napoli. Un tacle appuyé que ne devrait pas apprécier le sulfureux président des Partenopei.

Del Bosque a refusé Man Utd

Alors que Louis Van Gaal a été nommé nouveau manager de Manchester United il y a quelques jours, le technicien néerlandais ne semblait pas être le premier choix des propriétaires du club mancunien. Ces derniers auraient tenté de débaucher Vincente Del Bosque de son poste de sélectionneur de l'équipe d'Espagne.

Selon le quotidien espagnol *As*, les dirigeants de Manchester United auraient proposé le poste de manager à Vicente Del Bosque fin avril, seulement quelques jours après le licenciement de David Moyes.

Toutefois, l'ancien coach du Real Madrid, aujourd'hui sélectionneur à succès à la tête de l'équipe d'Espagne, aurait refusé l'offre du club anglais. Et ce malgré un salaire de 20 millions d'euros qui lui était offert, soit dix fois plus que ce que touche actuellement Vincente Del Bosque à la tête de la Roja avec laquelle il est sous contrat jusqu'en 2016, après l'Euro en France.



ALGÉRIE - ESPAGNE

Oran : commémoration du 75^e anniversaire de l'arrivée des réfugiés espagnols en Algérie



Un groupe de 94 touristes espagnols a été accueilli, hier au port d'Oran, pour un séjour entrant dans le cadre de la commémoration du 75^e anniversaire de l'arrivée des réfugiés espagnols en Algérie. Plusieurs activités culturelles sont inscrites au menu du programme de cette célébration qui se tient jusqu'à dimanche prochain dans différentes villes de la région Ouest du pays, ont précisé les organisateurs lors d'une conférence de presse. La ville d'Oran a accueilli, en mars 1939, le dernier bateau de réfugiés espagnols, le «Stanbrook» qui avait à son bord plus de 2.000 passagers. «Dans la nuit du 28 au 29 mars 1939, le vieux cargo «Stanbrook» évacua en Algérie sous occupation coloniale, les derniers républicains espagnols qui avaient embarqué pour fuir la guerre civile», a indiqué la coordinatrice du comité d'accueil, Natalia Mellado Coves.

Mme Coves a également évoqué les conditions inhumaines infligées par l'administration coloniale française aux exilés espagnols qui furent internés dans des camps insalubres plusieurs mois durant. De son côté, le secrétaire de la commission espagnole «Stanbrook», M. Pacual Moreno Torregosa a mis l'accent sur «la solidarité exemplaire manifestée par le peuple algérien à l'époque». Il a rappelé dans ce contexte que «la population algérienne s'était mobilisée dès l'arrivée des Espagnols, leur apportant vivres, eau et couvertures, alors que l'administration coloniale avait interdit le débarquement des réfugiés pendant plus d'un mois». La conférence de presse a été présidée par la directrice de la Culture de la wilaya d'Oran qui a suggéré de mettre à profit la présence des hôtes espagnols pour l'élaboration d'un recueil de témoignages et d'un film documentaire autour de cette page de l'histoire en partage entre les deux pays. Une femme qui fut à bord du «Stanbrook», alors qu'elle était encore nourrisson à l'époque, figure parmi le groupe de touristes espagnols qui comptent tous au moins un ascendant débarqué de ce navire à Oran. Les présidents des associations locales «Santé Sidi El-Houari» et «Bel-Horizon», dédiées à la valorisation du patrimoine, ont eux aussi mis en relief l'intérêt de cette commémoration au plan des échanges culturels. Ces associations constituent les partenaires majeurs des manifestations prévues dans ce cadre, dont des concerts de musique à Oran, des visites d'anciens camps d'internement et des cérémonies de recueillement sur les tombes des réfugiés espagnols à Relizane et à Mostaganem.

L'inauguration d'un Monolithe à la mémoire du «Stanbrook» et une visite du Fort historique de Santa-Cruz sont également inscrites au programme de ce séjour commémoratif. L'arrivée des réfugiés espagnols en Algérie avait fait l'objet d'une conférence animée le 3 mai à l'Institut culturel Cervantes par l'historienne Eliane Ortega Bernabeu qui a affirmé avoir recensé une cinquantaine de camps d'internement en Algérie, dont cinq à Oran, où les exilés espagnols furent confinés par l'administration coloniale française.

«Les républicains espagnols furent traités comme des prisonniers de guerre, alors que c'étaient des civils, hommes, femmes et enfants fuyant la guerre civile en Espagne», avait-elle observé, tout en rappelant qu'un sort encore plus douloureux fut réservé aux populations algériennes forcées au déplacement massif dans nombre de ces mêmes camps de concentration.

ALGÉRIE - BULGARIE

Accord de coopération entre l'APS et l'agence bulgare d'information BTA

Édité par la SARL
DK NEWS

DIRECTEUR GÉNÉRAL
Abdelmajid CHERBAL

DIRECTEUR DE LA RÉDACTION
Abdelmajid TAREB
3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 021.94.66.62/63 - FAX : 021.94.66.82
EMAIL : contact@dknews-dz.com - SITE : http://www.dknews-dz.com

PUBLICITE : S'adresser à 03, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 021.94.66.62 (63) /
FAX : 021.94.66.82 / E-MAIL : contact@dknews-dz.com - IMPRESSION : S.I.A.
Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité - ANEP spa -
1, Avenue Pasteur - Alger - TÉL : 021.71.16.64 / 021.73.71.28 - FAX : 021.73.95.59 / 021.73.99.19

Samedi 31 Mai 2014 - 2 chaâbane - N° 618 - Deuxième année

POLICE : HAMEL L'A ANNONCÉ À MASCARA

Vers une hausse du nombre d'éléments féminins de la Sûreté nationale

Une démarche est entreprise pour éléver à un taux de <30%> le nombre des éléments féminins de l'effectif de la Police, a indiqué jeudi à Mascara le directeur général de la Sûreté nationale, le général-major Abdelghani Hamel.

Dans une déclaration à la presse, lors de sa visite d'inspection dans la wilaya, le général-major Hamel a fait l'éloge des performances des femmes activant dans la police, ajoutant qu'il œuvre à accroître le taux de leur effectif, actuellement de 9,8%, à 30%.

Le DGSN a rappelé, au passage, que l'Etat fournit de grands efforts pour assurer une meilleure couverture sécuritaire, par la réalisation de structures de sécurité dans toutes les wilayas du pays, l'amélioration des conditions de travail des éléments de ces structures et l'adoption d'une stratégie de prévention basée sur l'ouverture sur le citoyen et sa coopération.

Le taux de couverture sécuritaire dans la wilaya de Mascara a atteint 100%, soit un policier pour 170 citoyens. La moyenne nationale est à un policier pour 300 citoyens et la mondiale à un pour 250. Le général-major Hamel a, d'autre part, indiqué que l'Algérie entretient une coopération avec plusieurs pays en matière de lutte contre la cybercriminalité et œuvre à



fournir tous les moyens techniques,

ainsi que la formation nécessaire pour combattre ce fléau dans le pays. Par ailleurs, il a signalé qu'une commission compétente, installée au niveau de sa Direction générale pour étudier 5.000 requêtes au sujet de révocations du corps de la Sûreté nationale pour différentes raisons dans des périodes précédentes, a achevé son travail de trois mois d'examen minutieux des dossier et a soumis les résultats à l'instance de tutelle.

Le général-major Hamel a ajouté, dans ce sens, que les décisions ne sont pas en faveur de ceux qui ont introduit les requêtes pour des «raisons juridiques». Au nouveau siège de la sûreté de daïra de Sig inauguré jeudi, le directeur général de la Sûreté nationale a

procédé à la mise en service, au niveau des salles d'attente, d'une projection vidéo de photos de personnes recherchées et suspectes pour permettre aux visiteurs des structures de la sûreté de les reconnaître et de les dénoncer. Ce service sera généralisé à toutes les structures de la police à travers le pays, a-t-il dit.

Le général-major Hamel a inauguré également un siège de sûreté urbaine à la cité «1^{er} Novembre» à Mohammadia et quatre logements d'astreinte. Dans la daïra de Sig, il a remis des affectations de 40 logements promotionnels aidés (LPA) dont ont bénéficié des agents et des retraités de la police et des victimes du terrorisme, au titre d'un programme de 300 logements répartis à travers les villes de la wilaya.

ALGÉRIE - AFRIQUE

Un traitement humain est réservé par la Sûreté nationale aux migrants africains

Un traitement humain est réservé aux migrants par la Sûreté nationale qui «comprend les conditions de vie difficiles» de ces derniers qui affluent des pays au sud de l'Algérie, a affirmé jeudi à Mascara le directeur de l'ordre public à la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN), le commissaire divisionnaire Naïli Aissa.

Au regard des instructions données par le directeur général de la Sûreté nationale, le général-major Abdelghani Hamel, et compte tenu des conditions difficiles que vivent ces migrants qui se trouvent dans les différentes wilayas, les éléments de la police les traitent avec humanisme, sans toutefois négliger les aspects sécuritaires, a déclaré à la presse le commissaire divisionnaire Naïli, en marge d'une visite d'inspection, jeudi dans la wilaya, du directeur gé-

néral de la Sûreté nationale. «Les services de la Sûreté nationale prennent toutes les mesures adéquates qui s'imposent (...) et surveillent toute activité susceptible de constituer une menace pour la sécurité nationale qui pourrait émaner de certains migrants», a précisé, dans ce contexte, le même officier. Le directeur général de la Sûreté nationale a effectué jeudi une visite dans la wilaya de Mascara, au cours de laquelle il a inauguré des structures de police

dont un deuxième siège de sûreté urbaine à Mohammadia, un nouveau siège de la sûreté de daïra, un siège de la brigade mobile et un célibatoirium de 50 chambres à Sig.

Le général major Hamel a également inspecté les travaux de réalisation de logements de fonction à Mohammadia.

M'SILA : PORTES OUVERTES SUR LA GENDARMERIE NATIONALE

Un corps d'élite qui se modernise tout en donnant une dimension humaine à ses activités

Mouad B.

Le groupement de gendarmerie de M'sila organise des journées portes ouvertes sur ses activités pendant trois jours (jeudi, vendredi et samedi). La manifestation qui se tient dans la salle olympique, au centre-ville de M'sila, a connu une remarquable affluence d'un public jeune et moins jeune. La manifestation a permis de rapprocher ce corps de l'ANP des ci-

toyens, en faisant connaître au public les missions dévolues à la Gendarmerie nationale, particulièrement en matière de protection des biens et des personnes.

Dans son allocution d'ouverture de cette manifestation, devenue une tradition bien ancrée dans le plan d'action de ce corps constitué, le colonel Mohamed Boussaïd, commandant du groupement de la Gendarmerie nationale de la wilaya de M'sila, a souligné l'importance de cette institution répu-

blicaine chargée de la préservation et de la protection des citoyens et de leurs biens. En cette circonstance, les citoyens se sont intéressés aux moyens utilisés par les éléments de la gendarmerie dans la prévention et la lutte contre les fléaux sociaux et la criminalité sous toutes ses formes. Ces journées portes ouvertes, explique le commandant du groupement, visent le renforcement des actions de proximité pour le raffermissement des relations avec les citoyens.

Un accord de coopération a été signé entre l'agence Algérienne Presse Service (APS) et son homologue de Bulgarie «Bulgarska Telegrafna Agentzia» (BTA).

L'accord a été signé par le directeur général de l'APS, Abdelhamid Kacha, et le directeur général de l'agence BTA, Maxim Minchev. En vertu de cet accord, les deux parties s'engagent à échanger les informations et à fournir l'une à l'autre une aide professionnelle, technique et logistique, ainsi qu'une assistance à leurs correspondants et en-

voyés respectifs dans l'exécution de leurs activités professionnelles. Les deux parties conviennent également d'une entraide professionnelle lors de la couverture des différents forums ou événements internationaux d'intérêt commun et acceptent d'échanger des visites périodiques de responsables ou de journalistes pour discuter de la coopération bilatérale et des orientations de développement dans leur pays respectif.

APS